

Remerciements

Raymond DARTEVELLE

Le dossier « Édouard Fuster (1869-1935), et la construction de l'État social » résulte d'un travail collectif inédit qui a représenté un engagement intellectuel fait de conviction, de rigueur et d'une volonté de comprendre une pensée et une action restées jusqu'à présent dans l'ombre et le plus souvent mal comprises par manque de connaissance. L'intérêt et la complexité du travail présenté s'expliquent avant tout par la personnalité et le parcours professionnel atypique de Fuster. Ses quarante-cinq années d'activités sont foisonnantes et faites d'une grande diversité institutionnelle, de nombreux champs d'expérimentation et d'intervention à l'échelle transnationale dans un objectif comparatif. Féru d'interdisciplinarité à l'heure de la construction et de la reconnaissance académique de chaque champ disciplinaire, Fuster se trouve d'emblée être un homme ouvert au monde, qui va à la rencontre de l'autre et de sa différence, un voyageur en quête des expériences et modèles étrangers, centralisant ainsi un corpus de réflexion et de publications internationales au fondement d'une confrontation des pratiques de protection sociale.

Ce projet de travailler sur un acteur central de la Réforme sociale, oublié si rapidement après sa mort que son nom reste aujourd'hui encore souvent inconnu de nombre de spécialistes et professionnels de l'hygiène, de la prévoyance et de l'assurance, n'aurait jamais été possible sans l'enthousiasme, la confiance et les encouragements d'Antoine Savoye, directeur de la publication de la revue qui a le premier montré l'intérêt de son action. Ils m'ont permis de porter ce dossier jusqu'à son achèvement. Outre le soutien constant et amical de Matthieu Béra, rédacteur en chef du comité de rédaction, tout au long de ce chemin escarpé de la recherche sur lequel la vie a parfois trébuché et le vif intérêt de l'ensemble des membres du comité à la progression de cette entreprise peu commune, ma gratitude va aussi à Marine Dhermy-Mairal, secrétaire de rédaction du comité. L'efficacité de son travail, notamment de relecture de l'ensemble des textes et épreuves, mais aussi sa présence toujours encourageante et amicale ont aussi rendu possible l'aboutissement de ce travail. Qu'il me soit permis ici de les remercier tous les trois très chaleureusement.

Enfin, ce projet s'est transformé en un dossier scientifique grâce aux compétences reconnues et à l'enthousiasme de chacun des auteurs, collègues et amis des universités françaises et étrangères auxquels j'ai fait appel pour travailler sur les thématiques que nous avons fait le choix d'explorer. Chacun dans son domaine de prédilection et de spécialisation qui lui est propre s'est investi avec conviction afin d'explorer une documentation et des archives souvent inexploitées, tant en France qu'à l'étranger (notamment en Suisse et en Allemagne), dans l'objectif de prospecter de nombreux et nouveaux champs de recherche. Peu à peu l'équipe a construit un ensemble cohérent, riche et novateur qui renouvelle incontestablement le sujet et apporte des éléments complémentaires de réflexion tant biographiques que thématiques. En lien depuis le début de ce travail avec Annie Fuster, petite nièce d'Édouard Fuster, je sais combien elle a accompagné notre démarche du mieux qu'elle le pouvait en me transmettant des informations très utiles qui relèvent aussi du témoignage oral familial, de ces « voix du passé » qui donnent aussi chair à cette construction intellectuelle. Qu'elle trouve ici l'expression de mes remerciements sincères pour son intérêt de tous les instants et sa volonté constante de m'aider dans cette anamnèse !

Ma reconnaissance et ma gratitude vont à chacun d'entre eux et à l'équipe dans son ensemble ainsi constitué que j'ai eu l'honneur et le bonheur de diriger durant deux ans, le temps de préparation et de publication de ce numéro double de la revue des *Études Sociales*. Qu'il me soit permis ici aussi de les remercier tous très chaleureusement d'avoir ainsi contribué à éclairer sous un angle nouveau le chemin de vie d'un « homme mêlé », engagé au côté de sa compagne d'une vie, Marie Baertschi-Fuster, intellectuelle et féministe. Par-delà l'œuvre scientifique que nous lègue Édouard Fuster et pour la première fois inventoriée dans ce dossier (voir la liste de ses publications et de ses cours), nous avons souhaité aussi souligner la qualité intrinsèque de son engagement, avec ses valeurs, ses convictions de jeunesse et ses ambitions abouties ou non, mais aussi sa sensibilité et ses fragilités, dans la conviction profonde et inébranlable qu'il avait du devoir social préalable indispensable à la construction de l'État social.

Édouard Fuster (1869-1935), praticien, passeur, expert

Raymond DARTEVELLE

Faut-il qu'Édouard Fuster ait été rejeté du cours de l'histoire vers les rives de Léthé¹ pour que ce disciple leplaysien d'Émile Cheysson, connu aujourd'hui de quelques cercles limités de chercheurs en sciences sociales, et ses travaux soient encore relégués dans les fonds documentaires, au point qu'on ne trouve que peu d'archives et d'informations à son sujet ? À moins que sa pensée ait été condamnée à l'exil pour des raisons dont il nous faudra tenter d'expliquer les fondements. Cet homme qui se révèle et se fait connaître très tôt grâce à ses qualités de praticien de la question sociale et qui au cours d'une vie professionnelle chargée en responsabilités institutionnelles a été l'interlocuteur privilégié, comme conseiller et expert, de nombreuses personnalités politiques françaises de la Troisième République (R. Poincaré, A. Millerand, L. Bourgeois, A. Thomas, pour ne citer que ces quelques figures majeures, ne fait pas l'objet de notice nécrologique particulière dans la presse à l'occasion de son décès le 25 juillet 1935. *Le Temps*, auquel Fuster a collaboré, tout comme *Le Figaro*, auquel il livra de très nombreux articles, souligne combien « Édouard Fuster s'était consacré avec autant d'érudition que de passion aux problèmes sociaux de [son] temps »².

L'examen des dictionnaires biographiques représente à bien des égards un exercice qui approfondit encore ce constat. Aucun des dictionnaires classiques de biographie française ne mentionne son action. Le *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*³ « Maitron » n'en dit rien, bien

1. Harald WEINRICH, *Lethe, Kunst und Kritik des Vergessens*, Munich, Ch. Beck, 1997 (éd. française, *Léthé. Art et critique de l'oubli*, Paris, Fayard, 1999).

2. *Le Temps*, 31 juillet 1935, p. 2. D'autres journaux comme *Le Matin*, *L'Homme libre*, le *Journal des débats politiques et littéraires* lui rendent hommage dans ce sens.

3. Jean MAITRON, Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*, Paris, Éditions ouvrières / Éditions de l'Atelier, 1964-..., [en ligne].

qu'il consacre des notices détaillées à Charles Gide, François Simiand ou Marcel Mauss, tous professeurs au Collège de France lorsque Fuster y enseignait. Alors qu'il fut fortement engagé au côté de Léopold Mabilleau dans la défense de la mutualité assurancielle⁴, du mouvement coopératif, sous la haute autorité de Charles Gide et auquel il associe son nom dans « Le manifeste coopératif des intellectuels et universitaires français »⁵, mais aussi très impliqué dès l'origine dans le mouvement des universités populaires soutenues notamment par Gabriel Monod et Daniel Halévy, au point d'y rencontrer vraisemblablement sa future épouse, Marie Baertschi, jeune enseignante, agrégée de lettres, qui s'inscrit dans l'héritage de la pensée de Félix Pécaut, portée par une spiritualité laïque au fondement d'une « éducation pensée comme pilier de la république »⁶. Aucun des dictionnaires consacrés à ces mouvements et actions militantes⁷ ne fait référence à lui ! Il partage ainsi avec d'autres, notamment son ami le sénateur Paul Strauss, infatigable militant de la cause des femmes et de la petite enfance, ou l'architecte Gaston Bardet, penseur de la ville théoricien de l'urbanisme « culturaliste », que Fuster a bien connu lorsqu'il enseignait à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, « le triste privilège [...] d'être tombé dans l'oubli »⁸. Ce vide, qui renvoie à une sorte d'amnésie collective, suppose qu'on s'interroge sur les critères qui déterminent les enjeux d'une postérité future bien ou mal acquise, les facteurs de rejet et les *usages de l'oubli*, qui « ne sont jamais neutres »⁹.

4. Alors que Fuster intervient dans le cadre de nombreux rapports présentés aux congrès nationaux de la mutualité française, aux côtés de Mabilleau mais aussi de Bourgeois, son nom ne figure pas dans Jean BENNET, *Biographies de personnalités mutualistes (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Mutualité Française, 1987, ni dans les travaux plus contemporains.

5. Voir la *Revue des études coopératives*. Problèmes d'économie nationale et internationale. Questions sociales, n° 1, octobre-décembre 1921, p. 7-18.

6. Voir l'article de Mélanie Fabre dans le présent dossier.

7. Fuster ne figure pas dans Geneviève POUJOL, Madeleine ROMER (dir.), *Dictionnaire biographique des militants XIX^e-XX^e siècles. De l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1996.

8. Jean-Pierre FREY, « Gaston Bardet, théoricien de l'urbanisme "culturaliste" », *Urbanisme*, n° 319, juillet-août 2001, p. 32.

9. Nous faisons référence ici aux travaux du colloque de Royaumont (1987), dont une partie des contributions a été publiée dans l'ouvrage de Yosef H. YERUSHALMI, Nicole LORAUX et alii, *Usages de l'oubli*, Paris, éd. du Seuil, 1988.

D'une carence historiographique à l'oubli

Afin de comprendre cette omission, nous tenterons d'en circonscrire la construction intellectuelle. Celle-ci passe par une transmission culturelle, inséparable de l'oubli. Dès lors, que nous apprennent de Fuster les chercheurs qui se sont penchés sur lui dans le cadre de travaux universitaires ? Ces études révèlent parfois des formulations hâtives, des approximations, de fréquents oublis, des pistes d'enquêtes qui n'ont pu être menées à leur terme. Jeannine Verdès-Leroux, dans son ouvrage *Le travail social* (1978), décrit « ce juriste de formation » comme apportant une caution « scientifique » « à cette volonté d'escamoter la référence aux classes sociales en se réfugiant dans l'humanisme [...]. Il annonce la fin du prolétariat ou plutôt son humanisation ¹⁰ ». Dix ans plus tard, la notice de présentation de Fuster dans l'ouvrage de Christophe Charle et Éva Telkes sur *Les professeurs du Collège de France* (1988), ne mentionne pas l'ancrage confessionnel familial ; or le père de Fuster était pasteur. A aucune référence, non plus, à l'Office départemental de placement de la Seine dont Édouard Fuster a été président du conseil d'administration dès 1915, ni à l'École des hautes études urbaines où il a enseigné dès sa création en 1919. Enfin, l'absence de mention à l'Alliance d'hygiène sociale et à l'Institut Lannelongue d'hygiène sociale, structures dont Fuster fut le secrétaire général dès 1904 pour la première et en 1916 pour le second, sans évoquer l'Association nationale française pour la protection française des travailleurs, ou bien même l'Association française de lutte contre le chômage, est d'autant plus surprenante que le chômage tout comme l'hygiène sociale ont été deux points cardinaux de son engagement public, que la presse d'opinion ne manque pas de souligner par ailleurs !

Si certaines lacunes ont été comblées, notamment grâce au travail collectif réalisé sous la direction de Christian Topalov, pour ce qui concerne les institutions françaises et organisations internationales qu'il a servies, c'est aussi l'opinion portée sur Fuster et son parcours atypique qui aujourd'hui encore interpelle. Son implication dès le début des années 1890 dans les nombreuses organisations des réseaux réformateurs et la « diversification de ses activités », révélerait « la largeur de vue du jeune homme », mais n'en serait pas moins le signe de « la précarité de sa situation », de telle sorte que ces

10. Jeannine VERDÈS-LEROUX, « Pouvoir et assistance : cinquante ans de service social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3, juin 1976, p. 166, réflexion sur Fuster reprise dans son ouvrage *Le travail social*, Paris, Les éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1978, p. 39 et 45.

« différents postes ne [faisant] pas une carrière [,] ce sont des emplois publics qui assureront celle-ci à Fuster »¹¹.

En se donnant la peine de s'éloigner quelque peu des « dispositifs conventionnels » et des « idéaux-types du salarié, de l'employé et du travailleur »¹² et d'un cloisonnement rigide qui pourrait en quelque sorte faire associer la réussite et la reconnaissance aux seules fonctions publiques occupées, il est intéressant de recourir à une analyse fine de la production scientifique de Fuster. Un constat s'impose d'emblée pour celui qui est attaché depuis 1893 au Comité central des houillères de France, mais aussi au Musée social depuis 1904, et dès 1895 collaborateur du Comité international permanent des accidents du travail¹³. Par-delà la trilogie classique « qualification de la personne, de l'emploi et du travail », l'analyse de l'activité de Fuster montre que plus des 2/3^e de ses travaux sous la forme d'enquêtes, de rapports, d'opuscules et d'articles¹⁴ se réalisent entre le début des années 1890 et 1916, année durant laquelle il devient professeur au Collège de France. C'est précisément durant cette période, particulièrement riche et intense en déplacements à travers l'Europe, que son expertise est reconnue notamment dans le cadre des congrès internationaux des accidents du travail et des assurances sociales, donc bien avant qu'il n'accède lui-même à des emplois publics stables. Cette activité scientifique révèle aussi une orientation qui a son importance. Les ouvrages écrits par Fuster, la plupart très techniques, l'ont souvent été pour donner suite à des enquêtes commandées soit par le Musée social, dirigé par Mabileau depuis 1895, soit par le ministère du Commerce puis du Travail à la demande de Georges Paulet, directeur de l'Assurance et de la prévoyance sociales au ministère du Commerce depuis le 10 octobre 1900.

11. Christian TOPALOV, « Entrepreneurs en réforme », in Ch. TOPALOV (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France 1880-1914*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999, p. 414. La bibliographie générale en fin de volume ne fait pas référence aux travaux de Fuster.

12. Voir sur ce sujet les réflexions de Bernard FRIOT, *Puissance du salariat*, Paris, La Dispute, 2012 (1^{re} éd. 1998).

13. AN, F/12/8599 A, Ministère du Commerce (1905), dossier Fuster, état des services, proposition d'attribution de la Légion d'honneur à l'occasion de l'exposition universelle de Saint-Louis (États-Unis, 1904). Sur proposition du ministère du Travail et de la prévoyance sociale et en qualité de professeur au Collège de France, il est nommé chevalier par décret du 16 janvier 1920 (*JO* du 17 janvier 1920). Il est promu au grade d'officier par décret du 8 février 1927 (*JO* du 11 février 1927) pris sur la proposition du ministère du Travail, de l'hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

14. Se référer à l'état des publications d'Édouard Fuster, à la fin du présent dossier.

Pour des raisons que nous évoquerons, Fuster n'a pas eu le temps d'écrire les synthèses qui lui tenaient à cœur, plus particulièrement celles concernant la question centrale des assurances sociales. Cela n'a fait que renforcer cette tendance à l'oubli, qu'a également connu son collègue Mabillean. La notoriété intellectuelle incontestable de ce dernier, qui lui valut « un destin peu commun au sortir de l'École française de Rome », n'empêche pas « la tension entre ces deux mondes », l'enseignement au Collège de France puis au Conservatoire des arts et métiers et son engagement dans la question sociale, ce « qui finit par devenir de plus en plus difficile à soutenir »¹⁵. La notoriété intellectuelle se construit aussi grâce à la visibilité d'une pensée qui se fait connaître par l'écriture d'une œuvre publiée et accessible. Dans le cas de Fuster, plus expert et praticien qu'intellectuel, plutôt qu'une tension, il nous semblerait plus opportun d'envisager une forme de complémentarité originale – pour ne pas dire inédite – au regard de la convention propre au cadre académique dans lequel il est admis à enseigner, et sur laquelle nous reviendrons.

Même ses enquêtes réalisées dans la parfaite tradition de l'école leplay-sienne et à l'origine de la notoriété de Fuster semblent aujourd'hui ne pas retenir l'attention. Alors qu'Antoine Savoye¹⁶ fut le premier à y faire référence, la récente publication d'Antoine Compagnon sur les chiffonniers de Paris au XIX^e siècle¹⁷ ne fait étonnamment aucune mention du travail de Fuster sur ce sujet, alors même que certaines références historiographiques qu'A. Compagnon utilise pour compléter son enquête de terrain sont mentionnées en bibliographie. Ceci ne manque pas de surprendre, d'autant que la misère des « populations dangereuses » et des « prolétaires », catégories sociales marginalisées étudiées dans les cités de Vanves, Levallois et Malakoff, associées aux questions sociales qui les recourent (l'hygiène, les maladies, le vagabondage, la prostitution, le chômage...) est au cœur des premières interrogations sociologiques de Fuster – notamment sur la ville, son organisation,

15. Aurélien ROBERT, « Un philosophe engagé au Palais Farnèse : Léopold Mabillean (1853-1941) », in Michel GRAS, Olivier PONCET (dir.), *Construire l'institution. L'École française de Rome, 1873-1895*, Rome, École française de Rome, « Collection de l'EFR. Histoire. Archéologie. Sciences sociales », 2015, p. 173 et 207.

16. Le travail de Fuster sur les chiffonniers est évoqué dans A. SAVOYE, « La famille au microscope. Les enquêtes sur les budgets familiaux, de l'investigation sociologique à la gestion sociale », *Les Études Sociales*. Revue de la Société d'économie et de sciences sociales, n° 119, 1990-1991, p. 72.

17. Antoine COMPAGNON, *Les chiffonniers de Paris*, Paris, Gallimard, « coll. Bibliothèque des histoires », 2017.

le logement, l'industrie, la vie ouvrière et les processus d'exclusion. Au même moment, le ministre de l'Instruction publique le chargeait d'une mission d'études sociales en Allemagne portant entre autres sur la vie ouvrière à Berlin ¹⁸.

Comme d'autres, Fuster a bénéficié de l'enseignement social de la Société d'économie sociale qui a aussi rattaché le cours libre professé depuis 1889 à l'École de droit de Paris par Pierre du Maroussem ¹⁹, docteur en droit avec une thèse sur « la vie morale et matérielle de l'ouvrier à Paris d'après la méthode des monographies familiales », cours qui vise à exposer la méthode des monographies de familles et d'ateliers puis à appliquer cette méthode à l'étude d'un métier parisien. Le Conseil de la société d'économie sociale, ayant voulu encourager l'enseignement de Maroussem et valoriser ces exercices pratiques et monographiques, a organisé un concours pour lequel le premier prix est attribué à l'étude de Fuster. Le jury présidé par Arthur Fontaine souligne par la voix de son rapporteur É. Cheysson qu'il

a été très frappé des qualités éminentes qu'elle révèle. Elle émane d'un esprit distingué et d'un cœur chaud. L'auteur aime les humbles [...]. Le style est sobre et contenu, quoiqu'il se hausse parfois à une véritable éloquence. La partie économique est ferme et précise ; très solidement documentée [...] et M. Fuster va s'établir en maître sur ce terrain encore mal exploré ²⁰.

Dans son compte rendu, *La Revue socialiste* ne tarit pas d'éloges et souligne les « grandes qualités d'observateur et d'écrivain » de Fuster : « c'est la misère physique et morale dépeinte sans phrases avec la seule éloquence de la vérité » ²¹.

Toutefois, l'oubli de Fuster n'est pas total, puisqu'entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1990, trois champs de réflexion ont quelque peu

18. Cette enquête, relatée par le journal *Le Temps* auquel Fuster collabore, donne lieu à une conférence au congrès d'économie sociale le 1^{er} juin 1893. Voir *La Réforme sociale. Bulletin de la société d'économie sociale et des Unions de la paix sociale*, 3^e série, tome VI, juillet-décembre 1893, p. 62-63. Fuster complète ce travail en 1895 par « L'ouvrière à Berlin », article paru dans le premier numéro (1895) de la toute récente *Revue féministe*, créée par Clotilde Dissard, que connaît bien Fuster. Un compte rendu détaillé de l'enquête sur l'ouvrière à Berlin est paru dans le journal *Le Radical*, 2 octobre 1895, p. 1.

19. Pierre du Maroussem est l'auteur d'un nombre important d'enquêtes sur la vie ouvrière pour le compte de l'Office du travail, et de l'ouvrage de méthode *Les enquêtes. Pratique et théorie*, Paris, F. Alcan, 1900.

20. Émile CHEYSSON, « Rapport du jury sur le concours de travaux monographiques », *La Réforme sociale. Bulletin de la Société d'économie sociale et des Unions de la paix sociale*, 3^e série, tome VI, juillet-décembre 1893, p. 58.

21. Voir *La Revue socialiste*, tome XIX, janvier-juin 1894, p. 484.

sorti ses travaux des limbes. À la suite de J. Verdès-Leroux, et alors que la question du travail social commence à se structurer fortement et à s'ouvrir à des problématiques historiennes, Yves Cohen s'est interrogé sur la construction des « techniques du travail social », thématique chère à Fuster dans son approche du service social, qui en avait fait l'objet d'une série de leçons au Collège de France entre 1927 et 1932²². Cohen s'interroge alors sur les raisons du développement durant l'entre-deux-guerres de la « pratique d'une pensée technique dans leur rapport avec le développement des techniques matérielles et l'histoire industrielle ». En analysant l'essor de cette « pensée technicienne en matière d'éducation », Cohen souligne la place essentielle de l'enquête dont les procédés ont été codifiés avec des questionnaires très élaborés à visées scientifiques, certes, mais surtout pratiques. La deuxième voie de connaissance de Fuster est venue des travaux de Lion Murard et Patrick Zylberman sur les enjeux que représente la santé publique au cœur de la Troisième République²³. Ils analysent les logiques contradictoires de l'État-providence en construction, les insuffisances de son action dans la lutte contre la maladie sociale par excellence qu'est la tuberculose. Cette approche leur permet de montrer le rôle essentiel joué par l'Alliance d'hygiène sociale créée en 1904, dont Fuster est la cheville ouvrière. Ils éclairent ce moment jusqu'en 1914 qui vise à construire en se fondant sur la mutualité²⁴ cette transition indispensable, « de la charité à l'hygiène [...] de la philanthropie à la science »²⁵, et à agir sur l'opinion par l'éducation. Un troisième champ est exploré par Rémi Baudouin²⁶. Il prend soin de rappeler que Fuster est « une personnalité de premier plan [...] un des pivots de la section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social ». En s'intéressant au cours donné par Fuster sur « l'organisation sociale de la ville » à l'École des hautes études urbaines créée en septembre 1919, il cherche à le situer dans une réflexion plus globale sur l'urbanisme, et montrer combien est déterminante chez lui « l'analyse salu-

22. Yves COHEN, « Le travail social : quand les techniciens sociaux parlent de leurs techniques », in Y. COHEN, R. BAUDOUIN (dir.), *Les chantiers de la paix sociale 1900-1940*, Paris, ENS Éditions, 1995, p. 106-126.

23. Lion MURARD, Patrick ZYLBERMAN, *L'hygiène dans la République. La santé publique en France ou l'utopie contrariée 1870-1918*, Paris, Fayard, 1996.

24. Se reporter à la notice du cahier photos dans le présent dossier.

25. L. MURARD, P. ZYLBERMAN, « Entre conservatisme et réforme : l'Alliance d'hygiène sociale », in Colette CHAMBELLAN (dir.), *Le Musée social en son temps*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1998, p. 229-267.

26. Rémi BAUDOUIN, « La discipline de l'urbanisme et la ségrégation sociale », in Annie FOURCAUT (dir.), *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIII^e-XX^e siècles*, Grâne, Créaphis, 1996, p. 169-170.

briste du couple logement / hygiène publique », de telle sorte que semble reléguée l'approche de la ville selon l'école de Chicago en tant « qu'unité géographique, écologique et même économique ». Nous reviendrons plus longuement sur le rapport de Fuster à la ville, lieu d'une politique sociale.

« Mal d'archive » : l'anamnèse face au silence des sources privées

Si Fuster semble – comme bien d'autres acteurs de sa génération – tombé dans l'oubli, la question soulevée va au-delà du lent et classique processus de sédimentation et d'immersion qui recouvre aussi les sources. Il est vrai que tout paraît concourir à cet oubli, notamment une mémoire familiale malmenée dont les raisons restent encore aujourd'hui difficiles à circonscrire. La quasi-absence d'archives privées²⁷ indique vraisemblablement une rupture dans la transmission et dans le souvenir, du fait du décès de Germaine Delbat²⁸ et parce que Jacques Fuster, le neveu d'Édouard, n'a guère conservé de traces de l'activité de son oncle²⁹. Il est donc malaisé en l'état de reconstituer le devenir de ce patrimoine documentaire qui n'a pas fait l'objet d'un dépôt, don, legs ou d'une dation aux archives publiques. La dispersion au gré de la vente de la propriété mais surtout la destruction est

27. Marie Fuster survécut 7 ans à son mari décédé le 25 juillet 1935 à l'âge de 66 ans. Les papiers de ce dernier (correspondances privées, travaux de recherche et publications diverses) restent dans le cadre familial de la propriété des Fuster à Marlotte en Seine-et-Marne au moins jusqu'au décès de Marie le 21 septembre 1942. Des informations récentes recueillies par Annie Fuster, avocate honoraire, petite-fille de Charles Fuster (1866-1929), frère d'Édouard, prouvent que les archives ont été détruites au début des années 1980 lors de la vente par Germaine Delbat née Fuster (fille d'Édouard et de Marie) de la propriété de Marlotte dont elle avait été l'héritière.

28. Delbat est son nom de scène. Après avoir commencé des études de droit, Germaine Fuster (1904-1988) rompt avec une tradition familiale d'érudition et d'enseignement en s'orientant vers sa passion, le théâtre. Elle suit à Paris les cours de Charles Dullin au théâtre de l'Atelier ainsi que les cours de René Simon. L'intelligence et la subtilité de son jeu sont saluées par la critique théâtrale dès ses premiers rôles, et la conduisent après la guerre à une longue carrière tant au théâtre qu'au cinéma puis à la télévision.

29. Information que m'a transmise Annie Fuster. Les documents dont elle dispose sous la forme de photocopies lui ont été communiqués par son cousin Denis Chazel, petit-fils de la sœur d'Édouard Fuster, Julia (1872-1906), mariée en 1904 à André Chazel (1872-1938), professeur de lettres. Julia meurt le 6 juin 1906 à Tananarive où elle participait avec son mari aux missions protestantes d'évangélisation.

aujourd'hui avérée³⁰. Dans le cas présent, difficile de mettre en forme le récit d'une affiliation (ou d'une désaffiliation) et de restituer l'histoire portée. Appartenance ou besoin de différenciation d'une mémoire familiale³¹, notre objectif n'est pas ici le récit d'une mémoire. Tout juste pourrait-on faire un repérage spatial et topographique, en lui-même évocateur des lieux et des strates d'une mémoire et d'une histoire passée tout autant qu'oubliée. Lorsqu'il intègre en 1893 la Société d'économie sociale fondée par F. Le Play en 1856³², Fuster habite à Paris dans le 7^e arrondissement, passage de la Visitation après avoir habité 117, rue Notre-Dame-des-Champs. Après son mariage avec Marie Baertschi le 23 août 1900, Fuster vit à Colombes. Peu de temps après que ce dernier a été chargé de cours au Collège de France, le couple s'installe durant l'année 1911-1912, 4 rue du Moulin Vert dans le 14^e arrondissement de Paris, puis juste après la Grande Guerre, alors que Fuster est professeur au Collège de France depuis le 1^{er} octobre 1916, au 202 avenue du Maine³³. C'est de cette adresse à Paris (14^e) et de sa propriété de Marlotte en Seine-et-Marne qu'il correspond fréquemment durant les années 1920 avec ses principaux interlocuteurs du Bureau international du travail à Genève³⁴.

« Habitaclé de la mémoire familiale », le logement, la maison dans laquelle se sont accumulés les papiers familiaux et professionnels, mais aussi meubles, objets et photographies, « participent de la construction mnémotique ». Dès lors, le processus de conservation d'une mémoire est fréquemment mis à mal par les déménagements successifs, synonymes de ce dilemme « jeter, conserver, oublier », de dispersion et de destruction dans le devenir des successions. Dans le cas de Fuster, comme pour d'autres, « les archives

30. Jacques Fuster, fils de Charles, inspecteur général de l'Éducation nationale, avait hérité avec son cousin germain Olivier Chazel de la bibliothèque et des papiers de leur grand-père, le pasteur Pierre Fuster. Transférés chez les beaux-parents de Jacques qui avaient leur propriété à Périers dans la Manche, celle-ci fut entièrement détruite lors d'un bombardement allié en juin 1944.

31. Sur les fonctions et les lieux de la mémoire familiale, se reporter à Anne MUXEL, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan « coll. Essais & Recherches », 1996, p. 13-62.

32. Se référer à la liste des membres publiée dans le numéro qui consacre aussi un historique à *Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, 1896, p. 35.

33. Les annuaires (Collège de France, notamment) et la liste des membres avec leurs adresses participant aux congrès internationaux sont des instruments précieux pour relever ces informations. Sa maison « Le Verger », à Marlotte (aujourd'hui commune de Bourron-Marlotte) existe toujours.

34. Voir à ce sujet les nombreuses correspondances échangées et conservées aux archives du BIT à Genève.

portent une géographie silencieuse »³⁵. Disparus, les correspondances, les brouillons, les esquisses, les projets d'articles, les manuscrits ne nous sont plus accessibles. Or comme le souligne Jacques Derrida, l'archive, gage d'un avenir, se construit précisément « au lieu de défaillance originaire et structurale de [la] mémoire », cette mémoire « d'une expérience spontanée, vivante et intérieure », afin de faire face à cette « pulsion de mort » et de destruction qui menace tout désir d'archive³⁶. La difficulté de reconstitution de la mémoire familiale vient de ce que Freud a souligné dans la tension entre deux conceptions de la remémoration. L'anamnèse, cette recherche du souvenir (son archéologie), de ce qui a été, se heurte aussi dans le cas de Fuster à un effacement de l'archive (qui n'est pas une mémoire vivante). Détruite pour sa partie privée, l'archive ne subsiste ni comme mémoire, ni comme support. La trace est désormais perdue et ouvre la voie à cette tension traduite en « mal d'archives », pour reprendre l'expression de Derrida.

L'histoire familiale pourrait être appréhendée grâce à la photographie. Celle-ci représente fréquemment un « supplément d'identité » grâce à la narration d'une histoire. Toutefois le « médium » ne répond pas non plus à notre quête. Une fois encore nous nous heurtons pour Fuster à l'indigence des quelques photographies retrouvées. Elles semblent momentanément ouvrir puis refermer tout aussi vite cette « médiation de l'image [qui] en offrant au souvenir un support visuel concret et visible permet d'objectiver le passé »³⁷. La photographie légèrement floutée qui présente Fuster de profil à sa table de travail (en couverture de ce dossier), se détachant d'une sorte de halo plus lointain, rappelle d'une part qu'« une photo est toujours invisible, ce n'est pas elle qu'on voit », et que d'autre part si « la photographie donne un peu de vérité [elle] n'est pas celle de l'individu qui reste irréductible, c'est celle du lignage »³⁸. Il existe une réelle frustration à regarder cette photographie. L'image donne à voir au premier plan, légèrement décalées sur un petit guéridon de style, des photos familiales dans des cadres, et nous ne pouvons que tenter d'imaginer un visage, un nom, celui de son épouse Marie, à n'en pas douter, de leurs enfants Jean et Germaine, nés en 1902 et 1904, et d'autres

35. Cette dernière expression de Philippe Artières introduit les réflexions pluridisciplinaires aux « Lieux d'archives », in *Sociétés et Représentations*, n° 19, avril 2005, voir plus particulièrement les contributions de Nathalie GINTZBURGER, « De la maison à l'archives. Exploration d'un trajet familial » et Anne MONJARET, « Déménager ou les affres des papiers domestiques », p. 37-64.

36. Jacques DERRIDA, *Mal d'archive*, Paris, Galilée, 1995, p. 26-27 et 37.

37. Anne MUXEL, *Individu et mémoire familiale*, *op. cit.*, p. 168.

38. Roland BARTHES, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Éditions de l'Étoile / Gallimard / Seuil, 1980, p. 18 et 161, cité par Anne Musel, *op. cit.*

liens familiaux de parenté, peut-être déjà disparus ! Cet intérieur bourgeois des années 1910, avec ses meubles de belle facture, illustre une situation acquise par Fuster alors qu'il semble âgé d'une quarantaine d'années. Quelques autres photos à notre disposition font apparaître le jeune couple rayonnant après une naissance. Marie s'y révèle comme la décrivent ceux qui l'ont côtoyée ou qui ont travaillé avec elle : belle, sensible, le caractère vif, la conscience en éveil vu l'urgence du temps.

Des témoignages : un recours à l'altérité

Ces rares photographies, comme les témoignages écrits par les amis qui ont travaillé avec Édouard Fuster n'en facilitent pas la connaissance intime. D'autant que la génération qui a accompagné Fuster au Musée social disparaît entre les années 1910 et le début des années 1920, notamment ses maîtres et amis, tous membres du comité exécutif, comme Émile Cheysson (1910), le juriste leplysien Albert Gigot (1913) ou Jules Siegfried (1922) qui préside depuis 1894 le Musée social et assure la vice-présidence de l'Alliance d'hygiène sociale. Édouard Grüner, le mentor de Fuster, qui joue un rôle essentiel dans son parcours professionnel, meurt en 1933 et Maurice Bellom³⁹, interlocuteur privilégié des congrès internationaux des assurances sociales, décède prématurément en 1919. La plupart de ces personnalités ont entouré Fuster dans le comité de direction et le conseil de l'Association française des assurances sociales dont il est le secrétaire général en 1904. Du côté germanique, Fuster avait noué une relation particulière avec T. Bödicker, mort en 1907, président de l'Office impérial des assurances. Ce lien renforça son excellente connaissance du fonctionnement du système allemand en matière d'organisation assurancielle⁴⁰. Quant au sénateur Paul Strauss, qui n'a jamais manqué une occasion, lors de débats et discussions parlementaires ou dans des articles de presse, de faire valoir les qualités et la solidité des travaux de Fuster, il est âgé de 83 ans lors du décès de Fuster durant l'été 1935.

39. Les comptes rendus des congrès internationaux des accidents du travail et des assurances sociales écrits par Bellom dans le cadre d'articles parus dans *La Revue politique et parlementaire* font fréquemment référence à Fuster.

40. À cette occasion, Fuster rédigea l'article « Bödicker et l'assurance ouvrière allemande », *Le Figaro. Supplément littéraire*, 9 février 1907, p. 2-3, ainsi qu'une notice résumant l'esprit qui animait l'ancien président de l'Office impérial des assurances, président d'honneur du Comité permanent des Congrès internationaux des assurances sociales, dans sa défense du système bismarckien d'assurances. Voir *Le Musée Social*, n° 2, février 1907, p. 53-58.

Dix ans auparavant disparaissait Léon Bourgeois, qui vantait son ami Fuster, précurseur qui a révélé l'avance allemande en matière de protection sociale, qui « le premier nous a fait connaître ces puissantes caisses d'assurances obligatoires [...] qui ont été organisées en Allemagne depuis bientôt trente années... »⁴¹.

Tous s'accordent aussi pour louer l'ardeur et la puissante conviction dont fait preuve Fuster. Mabileau, référence incontestable, salué par J. Arboux, secrétaire général de la Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité, pour ses « talents de dialecticien » son « genre d'éloquence » et ses capacités de « lutteur infatigable de la presse et de la tribune »⁴², ne manque pas d'évoquer la personnalité et les qualités d'orateur de Fuster. À l'occasion du rapport général de Fuster sur l'hygiène sociale au x^e congrès national de la mutualité tenu à Nancy en août 1909, Mabileau souligne à l'assemblée combien « la subtilité d'esprit, l'élégance de la forme, la générosité du cœur, forment un ensemble auquel il est impossible de résister ». Il poursuit en soulignant : « je ne connais pas d'assemblée que Fuster n'ait pas avec lui, et j'ose dire que c'est pour cette raison que je l'emmène toujours avec moi »⁴³. Au regard de ses talents, l'avis unanime des membres du conseil de l'Alliance d'hygiène sociale de confier à Fuster dès 1909 les fonctions de délégué général chargé spécialement de la propagande, illustre la reconnaissance par ses pairs de ses qualités d'organisateur et de coordinateur d'équipes, associées aussi à une conjoncture particulière : celle des combats à mener dans la lutte contre ces « grandes maladies populaires » et notamment la tuberculose. Recherche scientifique, éducation et prévention « en faisant dans le public une active propagande », tel était aussi l'objectif du Bureau central international pour la lutte contre la tuberculose créé à Berlin en octobre 1902, qui se réunit pour la première fois en France le 5 mai 1903 sous la présidence de Casimir-Perier et l'autorité scientifique et institutionnelle du professeur Brouardel. Ce dernier, à l'origine de la grande loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique, préside le Comité consultatif d'hygiène publique et est au premier

41. Cette citation relative aux « assurances-maladies, assurances-accidents, assurances-invalidités... » est extraite du discours « L'association de la science et du sentiment dans l'œuvre sociale » prononcé le 19 décembre 1911 au Musée Social par Léon Bourgeois, après une conférence de Fuster sur « les Résultats de l'exposition internationale d'hygiène de Dresde », voir L. BOURGEOIS, *La politique de la prévoyance sociale*, I, *La doctrine et la méthode*, préface d'Ernest Lavisse, Paris, Eugène Fasquelle, Bibliothèque Charpentier, 1914, p. 55.

42. J. ARBOUX, *Les orateurs mutualistes*, Paris, G. Fischbacher, 1914, p. 20.

43. Voir le rapport général de L. Mabileau dans André KAHN (dir.), *Le X^e congrès national de la mutualité française*, Nancy 1909, Travaux, Discours et Documents, Nancy, Imprimerie nancéienne, 1910, p. 409.

plan dans la lutte antituberculeuse. Il ne manque pas d'évoquer le rôle fédérateur de Fuster dans le projet d'une alliance d'hygiène sociale soucieuse « de la santé publique », du « bien public » afin d'œuvrer pour « le relèvement physique et moral ». Cette alliance regrouperait les organisations, fédérations antituberculeuses, antialcooliques, les sociétés de maisons ouvrières, mutualités, etc ⁴⁴. En 1912, le professeur Landouzy confirme le rôle essentiel de cette « fédération sanitaire », une « œuvre de première importance [...] (sa propagande est considérable) » afin que se développe ce « sentiment de conjurer, d'urgence, grouper, coordonner pour lutter » ⁴⁵ face à ce péril national. Fuster est alors très régulièrement en relation avec l'élite médicale nationale et internationale qui se regroupe dans le cadre du Bureau central international ⁴⁶ et de la Commission permanente de préservation contre la tuberculose, créée par arrêté du 27 avril 1896 et présidée par P. Brouardel. Fuster intègre la Commission par l'arrêté du 3 juin 1905. Comme nous le verrons des liens de travail s'approfondissent plus particulièrement avec Albert Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille. C'est aussi durant cette période que Fuster collabore étroitement avec *Le Figaro* que dirige depuis 1902 Gaston Calmette ⁴⁷, le frère d'Albert. Il y publie près d'une centaine d'articles dans le journal et son supplément littéraire, principalement au sein de la rubrique « Aide sociale » – du nom de la revue qu'il a créée en 1907.

Ces témoignages laudateurs résultent tous d'acteurs privilégiés qui ont connu ces événements. Y être, avoir vu et raconter, cette formulation est de

44. *Réunion du Bureau international de la tuberculose*, séance publique du 5 mai 1903. Discours de M. le professeur Brouardel... Plan de campagne de lutte contre la tuberculose en France, Paris, C. Naud éditeurs, 1903, p. 33-34.

45. Voir la conférence prononcée le 14 avril 1912 au Château Saint-Ange à Rome par le professeur L. Landouzy, président de la délégation française au congrès international de Rome contre la tuberculose, « Le rôle des facteurs sociaux dans l'étiologie de la tuberculose : les moyens de défense sociale contre la tuberculose », extrait de la *Revue de la tuberculose*, t. IX, n° 3 et 4, juillet-août 1912, p. 43-44.

46. Le Bureau central international fut fondé suite aux résolutions prises au Congrès international de Londres.

47. Francis Magnard, son directeur précédent mort en 1894, a rallié le *Figaro* à la République (1875-1894). Ce grand quotidien modéré, libéral, ouvert à Zola et aux adeptes du dreyfusisme, se transforme lorsque G. Calmette en prend la direction. Moins engagé politiquement, s'adressant à une clientèle plutôt bourgeoise et cultivée, le journal récupère de nombreux lecteurs plus conservateurs. Son tirage passe de 20 000 exemplaires en 1901 à 37 000 en 1910, lorsque Fuster y publie ses chroniques. Voir « La Belle Époque du Figaro » (chap. 3), in Claire Blandin, *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*, Paris, A. Colin, 2007.

fait « constitutive de la qualité de témoin ». Dès lors, la « valeur de vérité » de ces témoignages dépend des « vertus de vérité » de ceux qui les produisent et transmettent ⁴⁸. Cette question est essentielle afin d'apprécier le degré de fiabilité des récits évoqués. Cheysson, Bourgeois, Strauss, Bellom, les professeurs Landouzy, Letulle – membres de l'Académie de médecine –, le docteur Calmette – directeur de l'Institut Pasteur de Lille –, tous ces proches de Fuster le valorisent aussi en raison d'engagements et de convictions unanimes dans la défense de valeurs communes associées à la révolution pasteurienne, et dans une forme d'action qui exige « la mobilisation de toutes les formes sociales publiques et privées, officielles et volontaires [qui] doivent savoir se coordonner pour ne pas demeurer impuissantes ». Ce vaste et ambitieux programme dressé par Casimir-Perier ⁴⁹, Fuster en fut un des propagandistes de talent. En ce sens et en se fondant sur « l'épistémologie du témoignage », le témoin oculaire est animé d'un souci d'exactitude, qu'influence évidemment la conjoncture : dans les années 1911-1912, les relations franco-allemandes sont par exemple lourdes de tensions et d'enjeux. De retour après sa visite de l'exposition internationale d'hygiène de Dresde, et dans ce contexte chargé visant à montrer selon Fuster « l'énergie française » ⁵⁰, dans la filiation de Pasteur, face au « pouvoir de l'organisation, de l'action collective, de l'esprit de méthode » de l'Allemagne, Édouard Herriot, sénateur et maire de Lyon, loue le travail réalisé, « l'énergie et le dévouement de notre commissaire général, M. Fuster, ont réparé [...], les conséquences d'un inexplicable retard de la France » afin d'exposer « nos œuvres scientifiques et nos œuvres sociales ». Herriot profite de ce témoignage pour faire passer un message très politique sur « [l'] erreur de mépriser à ce point les grandes manifestations scientifiques » ⁵¹. Lors d'une séance au Sénat, P. Strauss, en sa qualité de président du comité d'organisation de la section française de l'exposition, tient aussi à rendre un hommage appuyé à Fuster, en louant tout particulièrement son « dévouement infatigable à l'hygiène sociale, dont il a donné tant

48. Renaud Dulong, « Qu'est-ce qu'un témoin historique ? », *Vox-poetica*. Lettres et sciences humaines, cf. le site www.vox-poetica.org, se référer aussi à R. Dulong, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHÉSS, 1998.

49. Allocution de M. Casimir-Perier in *Réunion du Bureau...*, *op. cit.*, p. 4-5.

50. Édouard Fuster fait le 19 décembre 1912 une conférence au Musée social, sous le titre *Impressions d'Allemagne : l'Exposition internationale de Dresde*, afin d'en dégager les principaux enseignements sociaux. Il avait publié précédemment « Retour de Dresde. L'énergie française », *Alliance d'hygiène sociale* 1911, p. 360-365.

51. Édouard HERRIOT, « Les leçons de l'exposition d'hygiène de Dresde », *La Revue hebdomadaire*, t. VI, juin 1912, p. 236-237. Voir aussi les notices consacrées à l'exposition internationale de Dresde dans le cahier photos du présent dossier.

de preuves ». Sa « compétence » et son « ingéniosité » [poursuit-il] ont permis à « tous ceux qui ont visité cette exposition remarquable » de constater que « la nation a fait le plus grand honneur à l'hygiène et à l'assistance de notre pays »⁵².

Si des témoignages existent, ils restent cependant dispersés. Pourquoi cette indigence, alors même que la vie professionnelle de Fuster le place au centre de nombreuses institutions et qu'il signe en une quarantaine d'années de carrière une centaine d'articles⁵³ dans des revues aussi bien littéraires, médicales, que d'économie politique ? L'examen de ses écrits permet d'avancer dans l'examen de cette atonie de la mémoire. Sollicité par les institutions dont il est le correspondant, notamment pour l'Allemagne (c'est le cas du Musée Social ou des ministères du Commerce puis du Travail, par exemple), Fuster rédige de très nombreux comptes rendus de missions d'études à l'étranger. Outre ses articles et travaux, il produit aussi des communications et des rapports pour les congrès internationaux des assurances sociales dont il assure parfois le secrétariat général. Ces remarques plaident évidemment moins pour une déformation délibérée des sources documentaires, des archives ou l'invention d'un passé recomposé que pour le constat évident d'une insuffisance du travail historiographique, et l'impérieuse nécessité d'un retour aux faits et aux témoignages indispensables, afin, comme le rappelait Y. H. Yerushalmi, que l'antonyme de « l'oubli », ne soit pas « la mémoire », mais la *justice*⁵⁴.

Dès lors, comment approcher et définir Édouard Fuster, cet acteur inséré dans les multiples réseaux de la réforme sociale, avant mais aussi après la Grande Guerre, et marié à une féministe, professeure, agrégée de l'enseignement secondaire, Marie Baertschi, une des rares femmes ayant participé au développement des universités populaires ? Édouard Fuster n'a pas eu de mandat électif (ni député, ni sénateur), pas de fonctions officielles dans les corps intermédiaires, pas de fonctions politiques connues, et n'est pas considéré comme un militant, ni comme un intellectuel universitaire au sens durkheimien. Adolphe Landry⁵⁵, universitaire, homme politique aux nombreux mandats électifs, ministre et militant de la cause démographique, choisi par Édouard Fuster en 1934 en qualité de suppléant pour assurer ses cours au Collège de France, alors que ce dernier est gravement malade, suggère de le considérer comme un praticien et un enquêteur au sens leplaysien du terme. Il conviendrait peut-être d'ajouter à ces deux termes celui de passeur. Une

52. *JO, débats parlementaires* – Sénat, séance du 13 juillet 1912, p. 1296.

53. Se reporter à l'état des publications d'Édouard Fuster dans le présent dossier.

54. Y. H. YERUSHALMI, « Réflexions sur l'oubli », *op. cit.*, p. 20.

55. Se référer à l'article de Sandra Brée dans le présent dossier.

grande partie des travaux publiés par Fuster résultent d'enquêtes et d'études comparées des systèmes de protection sociale existant en Europe, et plus précisément en Allemagne, en Autriche, en Suisse et en Grande-Bretagne. L'ampleur des sujets traités, les nombreuses traductions qu'il fait des travaux étrangers, révèlent un homme pleinement dans son temps, au cœur des débats sur la question sociale, figure centrale des congrès internationaux et interlocuteur privilégié des représentants du modèle assurantiel et culturel allemand.

Une jeunesse protestante et leplaysienne marquée par l'idéalisme littéraire de Charles Fuster et le libéralisme protestant d'Édouard Grüner

Édouard Fuster est né à Yverdon en Suisse (canton de Vaud), le 14 décembre 1869. Son père, Pierre (1841-1908), y est pasteur avant de rejoindre à Genève l'Église évangélique libre de l'Oratoire (1870)⁵⁶. Pierre a étudié la théologie à la Maison des Cèdres, faculté de théologie de l'Église libre de Lausanne⁵⁷. Les années 1870 sont une période durant laquelle les autorités ecclésiastiques sont très préoccupées par la tiédeur des fidèles. Le mouvement religieux du Réveil touche alors l'ensemble du protestantisme. Il favorise « une prise de conscience des devoirs sociaux des chrétiens et de l'intérêt de réformer la société en plus de l'évangéliser » et, à Genève permet de préserver un héritage spirituel et des traditions religieuses grâce à l'évangélisation. Pierre Fuster constate combien la modernité est à l'œuvre avec l'urbanisation, le développement des activités commerciales et marchandes. La multiplication des activités dominicales profanes, la consommation, les loisirs et divertissements, font s'éloigner des familles un idéal de moralisation et d'évangélisation. De fait, « [l]e dernier quart du XIX^e siècle est emblématique des enjeux du conflit autour du dimanche et de l'emploi du temps libéré ». Cette question révèle ainsi dans la Genève du XIX^e siècle « un conflit religieux et social qui s'étend hors des frontières de la cité de Calvin »⁵⁸. Pierre Fuster

56. Henri HEYER, *L'Église de Genève : esquisse historique de son organisation, suivie de ses diverses constitutions...* 1535-1909, Genève, A. Julien, 1909.

57. Se référer à J. CART, « Les écoles libres de théologie de la Suisse romande. Faculté de l'Église évangélique libre du canton de Vaud », *La Suisse universitaire*, n° 17, 31 mai 1897, p. 118-120.

58. Valérie LATHION, « Un dimanche à Genève. Enjeux religieux et sociaux de la lutte pour un dimanche chrétien », *Histoire, économie, société*, n° 3, 2009, p. 72-73. La question du respect du dimanche est aussi en France très prégnante chez les catholiques. Voir Matthieu BREJON de LAVERGNÉE, « Le repos du dimanche : un exemple de lobbying catholique en France au milieu du XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 17-34.

peut constater la progression de ce lent détachement religieux à l'occasion de son séjour à Bordeaux.

Édouard Fuster est petit enfant lorsque ses parents quittent la Suisse pour la France. Il appartient à une famille juive de Majorque, convertie au protestantisme, réfugiée en France et installée à Pau. Son grand-père Manuel, missionnaire, avait obtenu la nationalité suisse pour épouser Antoinette Vulliet d'Yverdon. Édouard est le petit-fils d'Adam Vulliet, théologien protestant formé à l'Académie de Lausanne et qui avait été appelé à diriger l'École normale protestante de Paris entre 1844 et 1858, soutenu par la Société évangélique de France⁵⁹. À Paris, Adam Vulliet est en rapport avec Mira André-Rivet, épouse de Dominique André, négociant et banquier. Celle-ci, avec l'appui des pasteurs Édmond de Pressensé – « une des principales figures du protestantisme français de la seconde moitié du XIX^e siècle »⁶⁰ – et Adolphe Monod, lance des œuvres de secours et d'évangélisation dans les faubourgs du Nord et de l'Est parisien : Saint-Denis, Saint-Marcel, Le Temple et le faubourg Saint-Antoine où est fondée la première communauté religieuse protestante de France, les Diaconesses de Reuilly⁶¹. Autour de ces œuvres caritatives et d'évangélisation, Mira André retrouve sa belle-fille, Henriette André-Walther, mariée à Jean Monnier, très active dans son soutien à la Mission des sociétés évangéliques de Paris et au sein des Sociétés issues du mouvement du Réveil⁶². En 1891, la fille de A. Monod, Sarah Monod⁶³ fonde la Conférence de Versailles qui réunit les œuvres philanthropiques et chrétiennes. La philanthropie protestante y est représentée par de grandes

59. Charles CORNAZ-VULLIET, *Adam Vulliet, un éducateur et écrivain suisse : souvenir dédié à sa famille et à ses amis*, [s.n.], Lausanne, 1892, p. 27-31.

60. Edmond de Pressensé avait aussi été formé à l'Académie de Lausanne. Il fut témoin de la création de l'Église libre du canton de Vaud (1845-1846), ce qui l'a renforcé dans sa défense des Églises « libres ». Pasteur à la chapelle Taitbout à Paris, favorable à l'application du christianisme aux questions sociales, il s'oppose à la tendance libérale extrémiste du protestantisme. Il fait de la *Revue chrétienne*, dont il participe à la création en 1854 puis dont il assure la direction, un lieu d'échanges intellectuels sur ces sujets. Voir André ENCREVÉ, *Protestants français au milieu du XIX^e siècle : les réformés de 1848 à 1870*, Genève, Labor et Fides, 1986, p. 613.

61. Virginie MONNIER, *Édouard André. Un homme, une famille, une collection*, Paris, Les éditions de l'Amateur, 2006, p. 72-74.

62. André ENCREVÉ, « André-Walther Henriette », in A. ENCREVÉ (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, vol. 5, *Les protestants*, Paris, Beauchesne, 1993, p. 45-46.

63. Sarah Monod (1836-1912) est devenue peu de temps avant la guerre de 1870 la directrice de l'institution des diaconesses de Reuilly. Voir Julie SIEGFRIED, « Mademoiselle Sarah Monod », *Christianisme social*, février 1913, p. 91-94.

figures, notamment celle de Julie Siegfried que côtoient Marie et Édouard Fuster. À l'occasion de la 11^e conférence annuelle de Versailles, le 12 juin 1902, Marie Fuster, qui est alors professeur au Collège Sévigné, y lit le rapport sur le Cercle du travail féminin (créé deux ans plus tôt), qui a pour objectif d'aider les travailleuses de Paris en cas de besoin (aide maternelle, notamment), dont elle assure le secrétariat général au côté de Julie Siegfried, présidente de son comité ⁶⁴.

En France, le père d'Édouard rejoint l'Union des Églises évangéliques libres à Bordeaux, où sa chapelle de la rue Barennes a été inaugurée le 5 juillet 1875. Les pasteurs allemands et hollandais travaillent alors en étroite collaboration avec l'Église évangélique libre. Pierre Fuster assure la charge pastorale de 1877 à 1888 ⁶⁵. Il perçoit aussi cet éloignement de la foi en rapport direct avec cette modification dans la perception du travail, du temps des loisirs, des divertissements, et des activités dominicales liées aussi au développement de la vie urbaine. Bordeaux accueille alors une communauté protestante d'esprit progressiste, cosmopolite, formée de voyageurs, professionnels du commerce, armateurs, négociants, issue pour 20 % d'entre elle de familles venues de l'étranger (Hollande, Angleterre, Allemagne, et plus récemment de Suisse). Elle est riche de toutes les sensibilités, réformées calvinistes en majorité, mais aussi luthériens, anglicans et membres de l'église libre ⁶⁶. L'instruction, une pédagogie souvent d'avant-garde, les valeurs scolaires et médicales ont été développées par la communauté protestante de Bordeaux. Le professeur Maurice Letulle, proche d'Édouard Fuster, soutient ainsi l'œuvre du docteur Anna Hamilton qui dirige depuis 1901 la Maison de santé protestante de Bordeaux ⁶⁷. Favorable à un niveau de formation et de qualification élevé, elle

64. Sur la conférence de Versailles, voir son compte rendu dans le journal *La Femme*, n° 12, 15 juin-1^{er} juillet, 1902, p. 89-93 et la présentation faite par Marie Fuster, p. 96-99. Sur le développement du féminisme social et de la philanthropie féminine protestante perceptible dans le journal *La Femme*, se référer à Florence ROCHEFORT, « Féminisme et protestantisme au XIX^e siècle, premières rencontres 1830-1900 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme*, t. 146, *Femmes protestantes aux XIX^e-XX^e siècles*, janvier-mars 2000, p. 84-87.

65. L'église compte 93 membres en 1885 et le culte rassemble un auditoire de 200 à 230 personnes. Deux écoles évangéliques y sont associées. Trois écoles du dimanche fonctionnent avec 80 à 90 enfants.

66. Séverine PACTEAU de LUZE, « Protestantisme et progrès social. Le cas de Bordeaux », in Michel WORONOFF (dir.), *Le progrès social*, Institut de France, conférence nationale des Académies des sciences, lettres et arts, Paris, Akademos, 2009, p. 177-184.

67. Anna Hamilton, née dans une famille protestante franco-anglaise, a fait de ce débat le thème central de sa thèse de médecine, *Considérations sur les infirmières des hôpitaux*

a cherché – dans la conjoncture des débats sur la laïcisation de l'hôpital et la formation des infirmières – à privilégier la compétence, les progrès scientifiques et médicaux plutôt que « l'éternel féminin »⁶⁸ associé au dévouement, à l'abnégation et à la vocation. Alors que la communauté protestante de Bordeaux a créé de nombreuses écoles⁶⁹, Pierre Fuster se plaint toutefois de la fermeture des écoles évangéliques gratuites qui sont reprises par le clergé catholique. Peu de temps avant son départ pour Paris, il note en 1887 « La jeunesse nous échappe d'une manière obligeante ! »

Édouard et son frère aîné Charles (1866-1929) font leurs études classiques au lycée de Bordeaux. Ils seront en relation avec Pierre Imbart de la Tour, ancien élève de l'École normale supérieure (Ulm) et jeune maître de conférences à l'Université de Bordeaux, favorable au ralliement des catholiques à la République. Celui-ci est impliqué dans le mouvement leplaysien, et à l'instigation de l'archevêque Guilbert, il crée en mai 1889 le Cercle Ozanam, composé de libéraux ralliés disciples de Le Play et de nombreux jeunes étudiants, qui s'affilie aux Unions de la paix sociale de Guyenne⁷⁰. Le Cercle, qui influence durablement le catholicisme girondin, se situe au centre d'une réflexion essentielle et collective sur la religion et la réforme sociale. Outre son implication dans les œuvres sociales, Imbart de la Tour réunit alors les éléments de ses recherches sur *Les origines de la Réforme*. Très impliqué auprès d'étudiants assidus à ses cours, son condisciple d'Ulm, René Doumic, journaliste et futur directeur de la *Revue des deux mondes*, souligne combien il savait pratiquer « à l'égard des étudiants un apostolat religieux et social »⁷¹. La relation épistolaire des Fuster avec Imbart de la Tour se poursuit au début des années 1890 alors que la famille est installée à Paris. Dans un œcuménisme revendiqué, Fuster l'informe qu'il côtoie à Paris de « jeunes gens protestants

(Montpellier, 1900). Voir aussi son ouvrage, *Les gardes-malades. Congréganistes – Mercenaires – Amateurs – Professionnelles*, Paris, Vigot Frères éditeurs, 1901 et Évelyne DIEBOLT, *La Maison protestante de Bordeaux (1863-1934). Vers une conception novatrice des soins et de l'hôpital*, Paris, Ed. Erès, 1990 et « Anna Hamilton (1864-1935), l'excellence des soins infirmiers », *Recherche en soins infirmiers*, n° 131, décembre 2017, p. 85-100.

68. Véronique LEROUX-HUGON, *Des saintes laïques. Les infirmières à l'aube de la Troisième République*, Paris, Sciences en situation, 1992.

69. S. PACTEAU de LUZE, « Les écoles protestantes de Bordeaux », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 13, 2008, p. 55-67.

70. Laetitia GUERLAIN, « Quand les élites se convertissent à la science sociale : les unions de la paix sociale de Guyenne (1881-1914) », *Les Études Sociales*, n° 147-148, *Éducation et Société, XIX^e-XX^e siècle*, n° 147-148, 2008 / 1, p. 145-147.

71. *Annuaire. Bulletin de la Société de l'histoire de la France*, Paris, Librairie ancienne Éd. Champion, 1926, p. 99-100.

pour la plupart élèves de la faculté de théologie », dont il souligne le « libéralisme » et le « goût littéraire ». Il prend soin de préciser : « Ils se gardent bien de voir en vous un catholique, c'est le professeur, l'homme et le poète qu'ils tiennent à réclamer comme un des leurs »⁷².

Charles, qualifié de « poète spiritualiste [...] sous le poète passionnel », et dont les qualités d'écriture très tôt remarquées lui valent dès l'âge de 16 ans plusieurs prix, devient en 1890 membre correspondant de l'Académie nationale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux. Dès 1886-1887, il fut le premier rédacteur en chef du *Semeur*, revue littéraire et artistique franco-romande, dirigée par Auguste Vulliet, professeur et fils d'Adam évoqué précédemment, de tendance plutôt libérale et conservatrice⁷³. Prenant la suite de *La Ballade*, créée à Bordeaux dès 1883, elle a obtenu une médaille d'or lors de l'exposition universelle de 1889 et acquiert durant les années 1890 une certaine notoriété auprès d'intellectuels et d'écrivains, d'Édouard Rod, professeur de littérature comparée à Genève, à Maurice Barrès⁷⁴. Très jeune, Charles Fuster s'inscrit ainsi dans le paysage intellectuel de la Belle Époque, « âge des manifestes », qui voit la création de nombreuses revues esthétiques et littéraires, œuvres d'adolescents, lycéens et étudiants dont les vocations poétiques sont associées à une volonté de « décentralisation littéraire⁷⁵ », sous-titre de la revue *La Ballade*, dont Charles fut le rédacteur en chef. Dans cette conjoncture d'un réveil littéraire provincial, tout particulièrement dans le Midi de la France et dans les villes de grandes universités, comme Toulouse, Montpellier mais aussi Bordeaux, de refus de toute forme d'hermétisme littéraire, Charles Fuster s'identifie ainsi à une revendication de l'idéal, à la recherche de la « grâce », de « la beauté coulée au monde »⁷⁶. Sa poésie et ses romans se construisent dans le contexte d'une critique des romans naturalistes et de Zola. En cette fin des années 1890 qui montre, selon lui, des « signes évidents d'un réveil, sinon moral et religieux [...] du moins sentiment-

72. Bibliothèque de l'Institut de France, Ms 4154, lettre d'Édouard Fuster à Pierre Imbart de la Tour, 4 mars 1893.

73. Cette revue est publiée de 1887 à 1894, et récompensée par une médaille d'or lors de l'exposition universelle de 1889.

74. Cécile R. DELHORRE, « Maurice Barrès et Édouard Rod », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 1, janvier-février 1977, p. 106-114.

75. Anne-Marie THIESSE, « L'invention du régionalisme à la Belle Époque », *Le Mouvement social*, n° 160, juillet-septembre 1992, p. 11-17.

76. Charles FUSTER, « La poésie décadente », *La Revue littéraire et artistique*, n° 32, 15 novembre 1885, p. 572.

tal et lyrique »⁷⁷, Charles Fuster souligne à propos du « roman documentaire », dans sa publication annuelle *L'Année des poètes* (1897), que « toute une école a supprimé l'action, affaibli et tronqué l'étude des caractères, pour ne s'occuper que du cadre. Elle n'écrit plus, elle décrit... »⁷⁸. De fait, la poésie de Charles se construit dans le rejet de l'école symboliste, la revendication d'un idéal sentimental et lyrique⁷⁹, d'une critique des romans naturalistes de Zola et de la volonté de donner toute sa place à l'étude des caractères. Alors que de nombreux idéalistes, de Ferdinand Brunetière à Paul Janet, mènent leur réflexion sur la vie sociale et morale dans la *Revue des deux mondes*⁸⁰, Charles collabore quant à lui à la *Revue chrétienne*⁸¹ dirigée depuis 1884 par le pasteur réformé Frank Piaux et dont son prédécesseur Édmond de Pressensé avait souligné les deux causes défendues par la revue *L'Évangile et la liberté*, mais aussi *La Nouvelle Revue* (1879) de Juliette Adam dont l'ambition était de favoriser le nécessaire développement d'une nouvelle science politique moderne et positive, ouverte aussi à la politique internationale, capable d'accompagner le régime républicain, afin que « les hommes pratiques [...] ouvrent la voie vers le progrès libérateur »⁸².

Jeune licencié en droit, élève de l'École libre de sciences politiques, Édouard est rapidement introduit dans les cercles protestants parisiens, notamment auprès de l'ingénieur des mines Édouard Grüner qui préside la

77. C. FUSTER, *L'Année des poètes*. Morceaux choisis, Paris, Au « Semeur », 1890, p. 1 (« À qui nous lira »).

78. *Ibid.*, 1897, p. 10.

79. Pascaline HAMON, « L'idéal dans la critique littéraire fin de siècle : un étendard antinaturaliste ? », *Études romantiques*, actes du colloque *Ce qu'idéal veut dire : définitions et usages de l'idéalisme au XIX^e siècle*, 2015, p. 1-13 (voir le site de l'ish-lyon.cnrs.fr). Les « revues littéraires » de Ferdinand Brunetière, qui dirige alors *La Revue des deux mondes*, sont « une arme constante contre le naturalisme et contre Zola, tout particulièrement ». Son ouvrage *Le roman naturaliste* reprend en volume les publications « revues littéraires ». Voir aussi Sandrine SCHIANO-BENNIS, *La renaissance de l'idéalisme à la fin du XIX^e siècle*, Paris, H. Champion, 1999.

80. Thomas LOUÉ, « L'inévidence de la distinction. La *Revue des mondes* face à la presse à la fin du XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 121, « La littérature fin de siècle au crible de la presse quotidienne », 2003, p. 41-48.

81. La *Revue chrétienne* devient sous la direction d'Edmond de Pressensé la principale revue protestante. Elle vise un public cultivé protestant et peut se définir comme « évangélique et libérale ». E. de Pressensé souligne qu'« elle a partout revendiqué l'idée morale » et que « tout en conservant le principe formel de la théologie de la Réforme qui est l'autorité des Écritures, elle insiste avec vigueur sur l'accord de la conscience et de la vérité », *Revue chrétienne. Supplément théologique*, 1861, p. 15.

82. Aldo D'AGOSTINI, « L'Agency de Juliette Adam (1836-1936) : des lieux, des rôles et des combats pour agir en politique », *Rives méditerranéennes*, n° 41, vol. 1, 2012.

Commission synodale des « Églises libres »⁸³. Il est membre depuis 1886 de la Société des missions évangéliques. En 1905, c'est un des rares laïcs à présider le synode des Églises libres, la « parfaite connaissance qu'il a des affaires des églises [et] sa modération... font de lui un président modèle »⁸⁴. Édouard travaille aux côtés de Grüner au Comité central des Houillères de France, fondé en janvier 1888, et en devient le secrétaire général⁸⁵. Ce lien est doublement important pour Fuster. Il s'initie aux réalisations allemandes et autrichiennes, dont Grüner est un excellent connaisseur en raison de missions d'expertise qu'il y réalise dès 1886 et 1887 auprès des sociétés, associations et syndicats miniers et métallurgiques afin d'y étudier les nouvelles législations ouvrières, d'accidents du travail et d'assurances⁸⁶. Dans le sillage de Grüner, fondateur en 1889 du Comité permanent des congrès internationaux des accidents du travail et de sa revue *Le Bulletin permanent*⁸⁷ Fuster y publie de très nombreux travaux (législation et statistiques des accidents du travail et de l'invalidité). En 1908, il devient le secrétaire général du Comité. Ce dernier contribue à la formation d'un « corps d'experts » des questions sociales. Fuster rejoint ainsi Grüner mais aussi Bellom dans leur connaissance approfondie de la législation étrangère sur les assurances ouvrières. Ils appartiennent tous les deux à la Société de législation comparée (SLC) qui regroupe de nombreux juristes et professeurs d'orientation libérale. Ces praticiens des questions juridiques dont les travaux sont recensés et loués dans les revues juridiques s'inscrivent dans la démarche de l'internationalisation de la SLC qui porte en elle une tension propre à la conjoncture 1890-1914, « entre orientation comparatiste (ou si l'on préfère internationale) et ancrage national »⁸⁸.

83. André ENCREVÉ, « Grüner Édouard », *Dictionnaire des protestants français de 1787 à nos jours*, (A. ENCREVÉ, P. CABANEL, dir.), t. 2, Paris, éd. Paris-Max Chaneil, à paraître en 2019.

84. *Revue chrétienne*, IV^e série, II, 1^{er} décembre 1905, p. 341.

85. Outre la fonction dévolue à Henri de Peyerimhoff comme conseiller de l'industriel Henry Darcy, fondateur du Comité des Houillères, Édouard Grüner joue un rôle important dans la mise en place de la stratégie visant à ce que le Comité représentant les compagnies minières qui refusent l'intervention de l'État dans leurs activités puisse avoir de l'influence sur les débats parlementaires. Voir Aurélie PHILIPPE, « Genèse et structuration du Comité des Houillères (1840-1907) : enjeux d'échelles, de réseaux et de pouvoirs », *Cahiers Jaurès*, n° 230, vol. 4, *Les mines, un terrain d'expériences*, 2018, p. 17-34.

86. Édouard GRÜNER, *Les lois nouvelles d'assistance ouvrière en Allemagne, Autriche et Suisse*, Paris, Chaix, 1887.

87. Pour le *Bulletin permanent*, voir la notice dans le cahier photo du présent dossier.

88. Jean-Louis HALPÉRIN, « Associations, réseaux et ambitions nationales des comparatistes de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale », en ligne sur le site www.Clio@Thémis, n° 13, 2017, p. 1-6.

Fuster côtoie aussi dans le cadre du comité de direction de l'Association française des assurances sociales (1904) Émile Cheysson, le juriste leplaysien Albert Gigot, l'assureur Alfred Mayen⁸⁹.

Le christianisme social au fondement de l'engagement dans la cité et d'un idéal d'éducation

Comment se situe Édouard – qui ne manque pas non plus comme son frère de talent littéraire et participe aussi à des revues –, dans cette ambition de pratique et d'action et la revendication de l'idéal, alors que comme il le constate, la « société est en danger économique et moral » ? À l'instar d'un Péguy, dans un véritable manifeste incantatoire à la « [j]eunesse protestante, jeunesse sociale », paru en 1892 dans la *Revue chrétienne*⁹⁰, Édouard souhaite l'impliquer dans ce combat fin de siècle. Outre que cet article a été écrit à propos du cinquième congrès de l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales⁹¹, auquel Fuster participe, celui-ci fait en quelque sorte écho à un autre appel à la jeunesse, celui de l'universitaire Paul Desjardins, *Le Devoir présent*⁹² (1891), en réponse à l'ouvrage d'Édouard Rod *Les idées morales du temps présent* (1891), mais aussi à des constats de même

89. « But de l'Association française des Assurances sociales », *Supplément au Bulletin permanent des Congrès internationaux des assurances sociales*, t. II, Paris, 1907, p. 5-8. Parmi ses membres, A. Mayen dote le Collège de France des moyens financiers nécessaires pour la création d'un cours complémentaire de « Prévoyance et assurances sociales » (Fondation A. Mayen, décret d'avril 1910), orienté principalement vers l'étude comparée des législations étrangères et des institutions allemandes d'hygiène sociale. Ce cours est inauguré par Fuster.

90. Par-delà le devoir moral, Fuster dresse un constat sévère : l'ignorance et la confusion des esprits par un manque d'apprentissage économique ; le manque d'instruction et de connaissance du législateur ; la nécessité d'une plus grande diffusion de l'instruction professionnelle, des connaissances de l'hygiène, des relations contractuelles, de la mutualité, de la coopération, et d'un réseau d'assurances multiples. Priorité donc selon lui aux études des vies ouvrières, aux enquêtes : connaître avant d'agir. Faire de l'économie sociale une priorité. À cet égard, « Charles Gide entre vigourement dans la voie nouvelle ».

91. Fuster présente une communication sur « [l]e groupement de la jeunesse protestante en vue de l'étude et de l'activité sociales », 5^e Congrès de l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales, Le Havre, 4-5 octobre 1892.

92. Cet ouvrage est diffusé dans une conjoncture d'appels évangéliques à la réforme morale, du développement de l'idéalisme, mais aussi des deux encycliques sociales de Léon XIII, *Rerum novarum* (15 mai 1891, sur la doctrine sociale de l'Église) et *Au milieu des sollicitudes* (*Inter Sollicitudines*, 16 février 1892, concernant le ralliement des catholiques à la République).

ampleur sur cette crise, tels ceux de Charles Wagner, *Jeunesse* (1891) ou d'Élie Gounelle « Le devoir de l'Église envers la jeunesse », paru dans la *Revue du christianisme pratique* (1893). Face au risque d'une société anémiée, profondément divisée, et à l'inquiétude sociale, Desjardins exhorte à resserrer le lien social, grâce à une « régénération éthique », à propos de laquelle les acteurs du christianisme social, autour du pasteur Tommy Fallot, mènent un combat d'avant-garde.

Édouard affiche ici clairement son credo protestant et une ambition partagée au sein de la toute jeune *Union pour l'action morale*⁹³ fondée en 1892 par le philosophe Paul Desjardins. Celle-ci, « improbable rassemblement de catholiques, de protestants, de laïques et de juifs comme une répétition des Cahiers⁹⁴ » a permis une réflexion sur « une éthique républicaine avec l'apport ou l'influence de protestants », d'intellectuels protestants, véritables « intellectuels organiques de la République »⁹⁵. Ces derniers ont contribué à « l'organisation du consentement », au travail « de formulation, d'explication, de diffusion, des valeurs démocratiques, républicaines, laïques », tant pour le fonctionnement de l'État, de la représentation parlementaire que de ces cadres intermédiaires que sont les Écoles normales, les instituteurs, les revues... Fuster y côtoie le pasteur Charles Wagner, l'universitaire Raoul Allier, mais aussi l'ingénieur des mines Arthur Fontaine⁹⁶ alors sous-

93. Voir le « [c]ompte rendu de la réunion du 16 novembre 1892 », *Union pour l'action morale, Bulletin*, n° 1, 7 novembre 1892, p. 42-53. Avant de quitter l'Union, le philosophe Jules Lagneau a structuré un « programme d'union et d'action » publié dans la *Revue bleue* (13 août 1892) et entend « substituer partout la charité à la justice » et « rétablir l'harmonie sociale [par] un haut spiritualisme prêché par l'exemple d'abord [et] par l'action ». L'Union observe par la suite cette tension entre le social et l'individuel dans le souci constant des « hauts devoirs de la conscience individuelle » et la nécessité d'une éducation morale et laïque au sein de la République, au fondement du lien social. Voir François Chaubet, « L'Union pour l'action morale et le spiritualisme républicain », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 17, *Intellectuels dans la République*, 1999, p. 67-74.

94. Certes les *Cahiers de la Quinzaine* sont créés bien plus tard, voir Patrick CABANEL, « Péguy et les protestants. Une amitié au début du XX^e siècle », *L'Amitié Charles Péguy*, n° 97, *Péguy et les protestants*, janvier-mars 2002, p. 22.

95. P. CABANEL, « Les intellectuels protestants, des intellectuels organiques de la Troisième République », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 149, juillet-août-septembre 2003, p. 405-410.

96. Grâce à Arthur Fontaine, le *Bulletin* de l'Union s'ouvre à des questions traitées de façon exhaustive. C'est le cas notamment du travail du polytechnicien et actuaire Louis Weber, enquêteur à l'Office (cf. « L'assurance et le devoir social », 1898). Voir aussi Isabelle LESPINET-MORET, « Arthur Fontaine, de l'École des mines au Bureau international du travail, à la recherche d'une réglementation du travail et d'une régulation sociale,

directeur de l'Office du travail, membre de la Société d'économie sociale – il le retrouvera dans de nombreux organismes liés à la « nébuleuse réformatrice », mais aussi après la Grande Guerre au Bureau international du travail (BIT). En s'efforçant dans le cadre de l'Office du travail⁹⁷, d'élaborer des outils pour « mieux gouverner » grâce aux enquêtes et aux études statistiques économiques et sociales, afin que l'État puisse « réguler » et compenser « les ruptures d'équilibre », Fontaine, qui se situe au centre des questions sociales en discussion (législation du travail, code, arbitrage, accidents du travail, etc.), est proche des préoccupations de Fuster, comme nous le verrons dans la suite de notre réflexion.

L'Union appelle les chrétiens, par-delà l'esprit de parti et les clivages idéologiques, à travailler à l'œuvre commune : l'harmonie et la paix sociale par l'union et la solidarité. Fuster est alors très impliqué dans la diffusion de cet idéal tant auprès des étudiants de Bordeaux qu'auprès du public des universités populaires, au sujet desquelles il revendique l'héritage du pasteur Tommy Fallot. Dans un compte rendu de la revue religieuse, morale, littéraire et sociale, *La Foi et la Vie*, qu'il fonde en janvier 1898 afin de renforcer le lien du protestantisme avec la modernité et le monde laïque, le pasteur Paul Doumergue évoque ainsi la transformation du *Bulletin* de l'Union, qui passe d'un « prêche laïque », sorte d'entre soi confortable attirant beaucoup d'intellectuels, d'universitaires, de professeurs, à une revue qui pousse à « se mêler à la vie publique ». Du repli sur la « vie morale », la revue s'ouvre aux « questions sociales, ouvrières, pédagogiques, de politique générale ». Ce n'est pas un hasard si cette mue intervient dans le contexte de l'affaire Dreyfus qui projette une lumière crue sur l'urgente nécessité d'une participation active des intellectuels à la vie sociale, et d'une instruction du peuple à la démocratie. C'est aussi dans cette conjoncture que plusieurs pasteurs dont Élie Gounelle et Wilfrid Monod fondent la revue bimestrielle *L'Avant-Garde* (1899) qui a pour objectif « l'évangélisation des classes ouvrières », plus précisément la réalisation d'un travail moral et social afin de transformer les conditions de vie⁹⁸, indispensable pour le « droit au salut ». Désormais, sont privilégiés « le langage des faits », le « mouvement des idées », le « Bien à faire » et surtout « les enquêtes ouvertes » afin de faire prévaloir l'action morale, le caractère militant

1880-1931 », in Anne-François GARÇON, Bruno BELHOSTE (dir.), *Les ingénieurs des mines : cultures, pouvoirs, pratiques*, Paris, CHEFF-IGPDE, 2012, p. 263-274.

97. Voir I. LESPINET-MORET, « *L'Office du travail 1891-1914. La République et la réforme sociale*, Rennes, PUR, 2007 (chap. 5 « Un observatoire du social », p. 101-145 ; chap. 6

98. Les thèmes traités sont les relations de travail, la consommation, le logement, les dérives dues aux conditions difficiles de vie comme l'alcool, etc.

et combatif. Doumergue rappelle combien « l’Affaire a mis à découvert des abîmes d’inconsciences, d’idées fausses, de fanatisme »⁹⁹. Il est vrai aussi que l’affaire Dreyfus a précipité le constat d’une nécessaire « reconstitution politique et intellectuelle » de l’esprit républicain, du sens républicain, de l’idéal républicain, de « l’âme républicaine », de cette « mystique républicaine » évoquée par Péguy dans *Notre jeunesse* (1910). À cet égard, l’alliance construite entre le professeur à la faculté de théologie R. Allier – que Fuster considère comme « un des maîtres de notre jeunesse »¹⁰⁰ – et Péguy illustre cette urgence ressentie aussi par Fuster, conscient de cette « *déchristianisation* », évoquée par Péguy et que ce dernier associe au mouvement de « *dérépublicanisation* », « un seul mouvement profond de *démystification* »¹⁰¹.

À propos des « lectures populaires »¹⁰², œuvre du poète Maurice Bouchor associées au mouvement des universités populaires¹⁰³, et qui selon Doumergue se « rattachent à l’esprit et aux hommes de l’Union », Fuster ne manque pas de rappeler les progrès accomplis depuis les soirées de 1893 où « autour de Raoul Allier, devant les ouvriers affiliés à l’*Aide fraternelle* fondée par le pasteur Fallot, [on lisait] des drames d’Hugo ». Depuis, l’Association philotechnique présidée par F. Buisson¹⁰⁴, en quête « d’une religion laïque de l’idéal moral » et pour qui « la morale laïque [...] se rattache à la morale évangélique », organise sous son patronage ces lectures dans « dix salles

99. Paul DOUMERGUE, « Les idées du jour. L’Union pour l’action morale... », *La Foi et la Vie*, 2^e année, n° 14, 16 juillet 1899, p. 217-218.

100. Édouard FUSTER, « Jeunesse protestante, jeunesse sociale », *Revue chrétienne*, nouvelle série, t. 11, 1892, p. 54.

101. Patrick CABANEL, « Péguy et les protestants... », *op. cit.*, p. 20-21.

102. Maurice BOUCHOR, *Les lectures populaires*, Paris, Hachette, 1898. Fuster estime que cette brochure, qui relate l’expérience de Bouchor, devrait être lue par tous.

103. Sur le développement des universités populaires, voir Maurice PELISSON, « Universités populaires », in Ferdinand BUISSON (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d’instruction primaire* (1911), [en ligne sur le site www.inrp.fr].

104. Directeur de l’enseignement primaire de 1879 à 1896, F. Buisson a dirigé et édité cette grande entreprise que fut le *Dictionnaire de pédagogie* (1878-1887). Ce dernier ouvre une réflexion centrale, entre tradition et modernité sur la dimension pédagogique, didactique et épistémologique et sur les enjeux culturels et philosophiques propres à la construction de l’école de la III^e République. Outre les savoirs et leurs transmissions, le *Dictionnaire* évoque la question de l’instruction morale au cœur de la République. Voir Laurence LOEFFEL, « Conversion laïque, présence religieuse et religiosité dans le *Dictionnaire de pédagogie* », in Daniel DENIS, Pierre KAHN (dir.), *L’école de la Troisième République en questions. Débats et controverses autour du « Dictionnaire de Pédagogie » de Ferdinand Buisson*, Berne, Peter Lang, 2006, p. 125-140, et L. LOEFFEL, *La question du fondement de la morale laïque sous la III^e République*, Paris, PUF, 2000.

d'école parisienne » où interviennent une fois par mois « Bouchor et ses directeurs de sections, écrivains ou professeurs »¹⁰⁵. Si Fuster encourage les « lectures laïques » de Maurice Bouchor, il souligne aussi qu'il convient de viser « plus haut » encore et que « dans les salles d'évangélisation du faubourg » (Montrouge), il est possible de faire « des appels directs au sentiment religieux du peuple » et « rattacher [cette] entreprise aux œuvres d'éducation religieuse ». Il poursuit, en soulignant qu'apporter l'art et la pensée « au peuple qui peine, c'est déjà le rendre à la vie morale ».

Cet idéal, Fuster l'affirme aussi dans les débats de la Société de sociologie de Paris et de sa revue publiée dans le cadre de l'Institut international de sociologie dirigé par René Worms, dont il est membre depuis 1896¹⁰⁶. Sur le thème discuté en 1896 (« sur quoi porte l'évolution dans les sociétés »), et tout en adhérant aux remarques de Worms sur la nécessité d'étudier précisément le progrès « dans chaque ordre de faits sociaux », Fuster pense que cela n'empêche pas une « conception idéaliste dominant toutes les recherches »¹⁰⁷. Il existe de toute évidence chez lui une volonté de transgression du politique qui ne le quittera pas et qui lui fait relativiser la portée immédiate des affaires du temps. Si Fuster est animé d'un idéal moral, il lui semble cependant indispensable – pour mieux connaître afin de bien réformer – d'oublier à certains moments « toute propagande confessionnelle – ou athée – toute politique, toute organisation d'une société idéale »¹⁰⁸. Point d'engagement intellectuel vis-à-vis de l'opinion publique, comme beaucoup d'intellectuels de son temps au cours de l'affaire Dreyfus, alors même que Marie, sa future compagne, « militante de l'esprit critique » et du « droit des femmes à la vie intellectuelle », se fait aussi connaître par son fort engagement dreyfusard¹⁰⁹. Édouard ne fait pas partie de ceux qui, de Jaurès à Zola, interviennent dans les débats, la presse ou les revues, au même titre que Péguy dans les *Cahiers de la quinzaine*. Il ne rejoint pas non plus les normaliens comme G. Monod, R. Allier, Ch. Seignobos dans leurs prises de position et analyses de l'Affaire¹¹⁰. Même si le juriste Paul Lagarde, disciple du socialiste Benoît Malon mort en septembre 1893 et

105. Édouard FUSTER, « Les lectures populaires du poète Bouchor », *La Foi et la vie*, 2^e année, n° 5, 1^{er} mars 1899, p. 80.

106. Cécile ROL, « La société de sociologie de Paris : un continent méconnu (1895-1952) », *Les Études Sociales*, n° 161-162, *La Sociologie de René Worms (1869-1926)*, A. Savoye, F. Audren (dir.), 1^{er} et 2^e semestres 2015, p. 119-136.

107. *Revue internationale de sociologie*, 1896, p. 166.

108. Édouard FUSTER, « Jeunesse protestante..., *op. cit.*, p. 51.

109. Se référer à l'article de Mélanie Fabre dans le présent dossier.

110. Voir Vincent DUCLERT, *Savoir et engagement. Écrits normaliens sur l'affaire Dreyfus*, Paris, Éditions Rue d'Ulm / Presses de l'École normale supérieure, 2006.

membre de la *Société d'aide fraternelle et d'études sociales*, fondée par T. Fallot, souligne en 1894 dans sa chronique « la revue des sciences philosophiques et littéraires »¹¹¹ de *La Revue Socialiste* à propos des travaux d'Édouard Fuster, qu'il « semble par le cœur et l'esprit près de nous pour qu'il ne soit pas quelques jours avec nous »¹¹², ce dernier se tient à distance, jamais indifférent, toujours en marge. À la différence de son maître Raoul Allier, qui publie en 1904 et 1905 une série d'articles dans *Le Siècle*, Fuster ne semble pas avoir pris part directement ni à la dénonciation de la « laïcisation autoritaire dont sont victimes, à Madagascar, les écoles primaires protestantes », alors même que son beau-frère André Chazel (marié à sa sœur cadette Julia), dirige le collège des missions protestantes françaises, ni à la controverse publique et aux débats relatifs à la loi de Séparation¹¹³.

Pour autant, la conviction républicaine de Fuster et de défense d'un idéal de justice sociale, de vérité et d'ouverture aux croyants sans Église, dans « une action interconfessionnelle », ne souffre d'aucun doute. Il prévient dès 1892 que sans la « justice » qui nous manque « cette jeunesse populaire qui s'instruit de jour en jour nous rejettera hors de la démocratie »¹¹⁴. Sa présence aux côtés de R. Allier, F. Buisson, F. Pécaut, G. Renard, P. Desjardins, C. Gide et É. Gounelle au sein du comité de rédaction du journal hebdomadaire *Les Droits de l'Homme*¹¹⁵, de tendance radicale, fondé en 1910 par l'écrivain, pamphlétaire et dramaturge d'origine genevoise Paul-Hyacinthe Loyson, dreyfusard, premier secrétaire général de l'Association É. Zola, à l'origine avec P. Desjardins du *Manifeste de la Ligue du Droit des Peuples* (1912), illustre cette sensibilité commune. Celle-ci œuvre à la rénovation française de la

111. Paul Lagarde est proche de Georges Renard, qui succède à Malon. Lors de la réorganisation de la revue par Adrien Veber, collaborateur de Renard, Lagarde est chargé d'une rubrique intitulée « Revue des revues : philosophie et littérature » qu'il assurera d'avril 1894 à août 1897. Concernant la *Revue socialiste*, voir Emmanuel JOUSSE, *Les hommes révoltés. Les origines intellectuelles du réformisme en France 1871-1917*, Paris, Fayard, 2017 (chap. 3, « Théorie du réformisme » ; et chap. 6, « Au cœur de l'unification socialiste (1893-1898) »).

112. Voir Paul LAGARDE, « Revue des revues », *La Revue socialiste*, t. xx, juillet-décembre 1894, p. 615-616.

113. Les articles d'Allier sont repris dans les *Cahiers* par Péguy, son ami et camarade de l'ENS, en coédition avec *Le Siècle*. Voir « La séparation des Églises et de l'État », 14^e cahier de la VI^e série, avril 1905. Il est complété par une autre série d'articles, *La séparation au Sénat*, 4^e cahier de la VII^e série, septembre 1905.

114. Édouard FUSTER, « Ceux de demain », *Revue du christianisme pratique*, 5^e année, 1892, p. 263.

115. Le journal fait l'objet d'une présentation dans la revue *Le Christianisme social*, n^o 9, 20 novembre 1910.

République aux côtés des groupements intellectuels et sociaux : jeunesse laïques, unions morales, universités populaires, chrétiens sociaux, féministes, coopérateurs, ligues sociales, etc. Depuis le début des années 1890, Fuster a toujours été sensible à l'urgence de « tenter un vif mouvement d'opinion », notamment vers les protestants alors en débat sur le caractère social, voire socialiste du protestantisme : « que connaissons-nous des besoins sociaux ? Rien ou presque rien, avouons-le »¹¹⁶.

L'engagement et la conviction d'Édouard Fuster se situent moins dans une posture de dénonciation de l'injustice que dans l'analyse du « scandale » de la misère et la construction d'une pratique organisationnelle et rationnelle adaptée à la résolution de la question sociale. Le père d'Édouard n'avait-il pas été, à Bordeaux, vice-président de la Société protestante des amis des pauvres jusqu'en 1888 ? À Paris, Fuster assure sa charge pastorale à la paroisse du Luxembourg (rue Madame) où il côtoie Roger Hollard – « pasteur de la jeunesse » et des « étudiants chrétiens » –, un ami de la famille Fuster. Il préside depuis la mort d'Edmond de Pressensé en 1891 la commission synodale de l'Église libre, et assure la vice-présidence de la Société des missions évangéliques de Paris (1895). Si Édouard Fuster fut fortement marqué par le pasteur Wagner, « notre maître et ami Wagner »¹¹⁷ pour lequel « l'angoisse éprouvée à la vue d'une détresse aboutit toujours à un redressement de la personne morale toute entière »¹¹⁸ (R. Allier), il se situe aussi dans une démarche identique à celle du pasteur Hollard. Elle vise à s'écarter des « conflits de doctrine » au nom de « la liberté de recherche personnelle ». Elle se place aussi dans le droit fil de la réflexion de Bergson sur le rapport entre science et philosophie¹¹⁹. Ce dernier encourage Hollard à maintenir « intacts les droits de la science et de la conscience »¹²⁰.

116. Édouard FUSTER, « Ceux de demain », *op. cit.*

117. *Ibid.*

118. Raoul ALLIER, « Jeunesse », *Revue chrétienne*, t. x, 1892, p. 209-213 (compte rendu de l'ouvrage du pasteur Wagner *Jeunesse* (1892) dans lequel il insiste sur l'enseignement moral et prend la défense de l'enseignement primaire laïque. Grand ami de T. Fallot et proche de F. Buisson, il collabore au *Manuel général de l'instruction primaire*. Tout comme J. Siegfried, F. Buisson, P. Desjardins, P. Strauss, É. Fuster assiste le 16 mai 1918 aux obsèques de Ch. Wagner et aux discours prononcés à cette occasion).

119. Anne FAGOT-LARGEAULT, « Le philosophe et la science selon Bergson », *Annales bergsoniennes*, iv. L'évolution créatrice 1907-2007. Épistémologie et métaphysique, Paris, PUF, 2015, p. 45-57.

120. Franck PUAUX, « Le pasteur Hollard », *Revue chrétienne*, n° 1, 1^{er} juillet 1902, p. 74-80. En 1911, Bergson introduit une conférence du pasteur Hollard sur « Les réalités que la science n'atteint pas », *Foi et Vie*, 16 juillet 1911.

Édouard Fuster n'aura de cesse de chercher les moyens de relever le défi de la misère, d'assurer la « sécurité » de la « famille ouvrière », de se préoccuper des moyens permettant le « relèvement de la famille malheureuse ». Il écrit au directeur de la *Revue bleue* ¹²¹ une lettre programmatique dans laquelle il souhaite aller au-delà des impuissances, l'inertie bureaucratique, la stérilité de la bienfaisance individuelle, l'inefficacité de la charité, par l'examen des causes profondes du mal, de son étendue sociale, grâce à l'action concertée au fondement de laquelle se trouvent l'enquête, la division du travail de l'assistance, la coordination méthodique et la direction rationnelle de tous les efforts, des compétences sociales et administratives. Tels sont les axes proposés par Fuster pour analyser, comprendre et tenter d'endiguer. En réalité, cet objectif de pratique et d'action – en l'occurrence « instruire », « moraliser », « organiser », « assurer » et « relever » –, si spécifique à l'engagement social de Fuster et pensé dès le début des années 1890, explique un parcours professionnel dont les champs d'expérimentation et d'intervention sont durant plus de quarante ans diversifiés, transversaux, comparatifs avec ce qui existe en Europe, en Russie et aux États-Unis, capables de dépasser les clivages politiques et religieux, mais au fond d'une grande cohérence au nom d'un idéal chrétien d'éducation et d'une conception toute leplaysienne de la science sociale. Fuster revendique sa filiation avec É. Cheysson. Il est membre depuis 1893 de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, fondée par F. Le Play (1850), ce qui ne l'empêche pas d'être aussi en relation avec H. de Tourville ¹²², catholique dissident de l'école leplaysienne ¹²³.

En ce sens précis, Édouard est avant tout un intellectuel praticien. Si au début du xx^e siècle Charles Gide souligne les lacunes de l'enseignement universitaire dans le domaine des sciences sociales, Fuster dénonce quant à lui dès 1892 une université peu apte à former des dirigeants, qui « isole et dissocie [la] jeunesse [...] ignorante des problèmes sociaux et séparés des principaux intéressés ». Selon lui, celle-ci ne joue pas son rôle dans le renouvellement

121. Édouard Fuster, « Les questions de la misère. Lettre à M. le directeur de la revue Bleue », *Revue Bleue. Revue politique et littéraire*, 4^e série, t. III, 1^{er} semestre, 1^{er} janvier au 30 juin 1895, p. 241-246.

122. Voir sur ce sujet la correspondance d'H. de Tourville du 11 août 1896, dans laquelle il évoque ses lectures de travaux du jeune Leroy-Beaulieu et ses relations de travail avec Paul de Rousiers, ainsi que la rencontre à venir avec Édouard Fuster, Bibliothèque du Musée social, Correspondances d'H. de Tourville.

123. Sur H. de Tourville et le groupe de la « science sociale », voir A. SAVOYE, B. KALAORA, *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs. Aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, 1989, p. 125-139.

social qui se prépare et ne répond pas à la « crise sociale ». Dans les pas d'Émile Boutmy, fondateur de l'École libre des sciences politiques, Fuster dénonce « l'organisation rigide des universités » mais aussi leur incapacité à répondre à l'urgence du temps, cet impérieux « devoir social » de l'enseignement supérieur dont il fait le titre d'un article dans *La Nouvelle revue* ¹²⁴. Ce constat sévère le rapprocherait *a priori* de la lettre *Aux étudiants* du socialiste Georges Renard, qui dirige en 1894 la *Revue Socialiste*, mais Fuster accompagne ses propos d'une dénonciation de l'esprit de parti et des « doctrinaires ». Ils empêchent selon lui de considérer à leur juste mesure les œuvres et initiatives de caractère privé dans le domaine éducatif. Sa correspondance avec Ernest Lavisse ¹²⁵, professeur à la Sorbonne, conseiller du philosophe Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur (1884), pour la reconstruction de l'université française sur le modèle allemand ¹²⁶ (1896) « afin de fournir à la France une élite démocratique nouvelle », illustre aussi l'implication de Fuster, au regard du contexte de crise morale et sociale fin de siècle, dans le débat sur un enseignement de la science sociale pour lequel Lavisse se mobilise fortement. Alors que dans les facultés (droit, lettres...) se livre une forte concurrence entre les sciences reconnues (droit, économie politique, histoire...) et les disciplines émergentes ¹²⁷, le projet d'une chaire d'économie sociale ¹²⁸ est révélateur de cette volonté de penser et enseigner le social. « Berlin et Leipzig possèdent chacune une trentaine de cours de sciences sociales », mai Fuster s'étonne et trouve « absolument regrettable que notre enseignement supérieur soit par endroit si pauvre ». Il déplore tout autant la difficulté à « favoriser l'établissement de cours libres » ¹²⁹. Cet enseignement

124. Édouard FUSTER, « L'enseignement supérieur et le devoir social », *La Nouvelle Revue*, t. 74, janvier-février 1892, p. 386-391.

125. BNF, NAF 25167 Papiers Ernest Lavisse XIX^e-XX^e – F203-205, Lettre d'Édouard Fuster à Ernest Lavisse.

126. Alain RENAULT, « Une philosophie française de l'université allemande. Le cas Louis Liard », *Romantisme*, n° 88, *De Cousin à Renouvier, une philosophie française*, 1995, p. 85-100.

127. À ce sujet, l'universitaire Henri Hauser qui sera le chef de file de l'histoire économique à la Sorbonne, montre la variété des institutions et la diversité des sciences capables d'une étude et d'un enseignement des faits sociaux. Il s'oppose de fait à ce qu'il considère comme une ambition « hégémonique » de l'école de Durkheim Voir Henri Hauser, *L'enseignement des sciences sociales. État actuel de cet enseignement dans les diverses parties du monde*, Paris, F. Alcan, 1903.

128. George WEISZ, « L'idéologie républicaine et les sciences sociales. Les durkheimiens et la chaire d'économie sociale à la Sorbonne », *Revue française de sociologie*, vol. xx, 1979, p. 83-112.

129. É. Fuster, « L'enseignement supérieur... », *op. cit.*, p. 386 et 388.

ne doit pas se contenter de préparer à des examens, il doit permettre aux étudiants de « se mêl[er] à nos luttes » : le savoir doit aussi servir à « agir et persuader ». *Le Sillon* de Marc Sangnier ne manque pas de relever avec intérêt le désir de Fuster de voir l'étude de la « vie sociale » au cœur de la culture universitaire, et que cette « université sociale devienne [...] la créatrice du solidarisme d'aujourd'hui, la protectrice de l'individualisme de demain »¹³⁰. Tout comme son maître Émile Cheysson, favorable aux cours libres, aux cours populaires, aux conférences, et aux méthodes d'enseignement de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale qui continue l'œuvre de Le Play, et qui enseigne, Fuster s'éloigne ainsi de l'organisation académique classique. Cette défiance lui a valu très tôt d'être considéré comme un laudateur de l'économie libérale et d'attendre « beaucoup des Universités autonomes, de l'initiative privée »¹³¹ ! Nous n'avons pas d'information précise quant à une éventuelle participation de Fuster en tant qu'auditeur au Collège libre des sciences sociales. Cette institution participe à la diffusion et à l'apprentissage de la « méthode sociale », avec notamment l'enseignement qu'y délivre Pierre de Maroussem – qui est membre du comité de direction du Collège – sur les procédés monographiques d'enquêtes entre 1895 et 1904¹³².

130. Se reporter au compte rendu de l'article de Fuster « L'individualisme de demain. De l'université au peuple », *L'Art et la Vie* (octobre-novembre 1894), paru dans *Le Sillon*, 1^{re} année, n° 11, 11 novembre 1894, p. 528. La revue se situe sur le « terrain républicain » et « adhère au fond commun du catholicisme social ». Elle a comme sous-titre « revue d'action sociale catholique » (1894) : elle se transforme en 1905 en « revue d'action démocratique ». Elle réalise durant l'année 1894 une grande enquête consacrée à « l'instruction du peuple ». Voir l'introduction de Jean-Marie MAYEUR (dir.), *Le Sillon de Marc Sangnier et la démocratie sociale*, actes du colloque de Besançon, 18-19 mars 2004, Besançon, Presses de l'université de Franche Comté, 2006, p. 7-14.

131. Voir dans la *Revue socialiste*, t. xv, janvier-juin 1892, p. 370-371 « Les sciences sociales et l'enseignement officiel », compte rendu de l'article de Fuster paru dans la *Nouvelle Revue* (15 janvier 1892).

132. P. de Maroussem y délivre ensuite des cours réguliers entre 1907-1910, puis de 1918 à 1926. En 1918-1919, il traite d'un sujet auquel Fuster est sensible de même que son ami P. Strauss : le relèvement de la natalité (par la défense de la famille), et fonde en 1918 la Ligue des droits de la famille. Voir Catherine BRUANT, « Le Collège libre des sciences sociales, une université parallèle qui traverse le xx^e siècle », *Les Études Sociales*, n° 146, 2^e semestre 2007, p. 5-6 et 58-60.

Voyageur au cœur de l'Europe à la rencontre de l'étranger : les ressorts d'une expertise transnationale

Par-delà le passage familial de la Suisse à la France, Édouard Fuster s'ouvre très tôt à la diversité des conditions de vie populaire, de l'organisation des villes, des modèles politiques et sociaux grâce à ses très nombreux voyages dans la plupart des pays européens. Si l'Allemagne avec son histoire et sa législation précoce de protection sociale reste pour lui un pays de prédilection, dans lequel il revient régulièrement, entre les années 1890 et 1914, il n'en a pas moins une excellente connaissance de l'Autriche, des pays du Nord, de l'Angleterre à l'Écosse ; du Danemark à la Suède ; mais aussi de la Russie et des États-Unis¹³³. Fuster est d'abord un voyageur informé des publications scientifiques étrangères les plus récentes et qui très tôt observe en se défaisant « des illusions premières ou de la tentation de “faire du bien” »¹³⁴. Ces voyages s'inscrivent dans cette activité d'expertise transnationale et d'enquêtes qui se développe intensément durant ce quart de siècle précédant la Grande Guerre, notamment pour ce qui concerne la circulation des informations relatives à l'organisation des villes, à la vie municipale et à la question sociale et développées dans les congrès internationaux et les grandes expositions. Ces voyages sont synonymes d'analyse comparative entre les références nationales et ce qui est vu à l'étranger, en matière de politique municipale (logement, transport, hygiène et service social notamment). Au moment où Fuster parcourt les pays d'Europe, et alors qu'il « existe un véritable flux intra-européens dans le domaine des expériences municipales qui se déroulent dans l'Europe latine (France, Italie) et celle du Nord (Scandinavie, Belgique, Pays-Bas) », les *housing reformers* américains, formés d'élus, d'hommes d'affaires, experts, universitaires et de journalistes, s'intéressent aux villes anglaises (Londres, Glasgow, Liverpool...) et allemandes (Berlin, Munich, Francfort, Düsseldorf...), plus spécifiquement aux expériences du *London County Council* en matière de logement et de la *City Planning* à Francfort pour ce qui concerne l'aménagement urbain¹³⁵.

133. Fuster ne manque pas de souligner sa connaissance de la plupart des pays européens, grâce à ses voyages, dans *La Revue philanthropique*, t. IX, mai-oct., 1901, p. 382.

134. Nous empruntons cette expression à Luce Giard, lorsqu'elle définit cet autre « marcheur dans la ville » et « voyageur » qu'était Michel de Certeau. Voir sa présentation de l'ouvrage de M. de CERTEAU, *L'étranger ou l'union dans la différence*, Paris, Desclée de Brouwer, 1991 (1^e éd. 1969), p. IX.

135. Pierre-Yves SAUNIER, « Les voyages municipaux américains en Europe 1900-1940. Une piste d'histoire transnationale », *Jahrbuch für europäische Verwaltungsgeschichte*, vol. 15, 2002, p. 267-277.

La ville associée à une géographie des savoirs propre à favoriser l'enquête *in-situ*, tel est pour Fuster l'enjeu de ses nombreux déplacements. Dans une correspondance adressée en novembre 1901 de Saint-Petersbourg au rédacteur en chef du journal *La Presse médicale*, qu'il lit régulièrement, Fuster se réfère à ses enquêtes faites en Russie concernant ce fléau que constitue l'alcoolisme¹³⁶. Sa réflexion sur le sujet intervient quasiment un an après la mort à Moscou du psychiatre Sergueïevitch Korsakoff, savant humaniste considéré « comme le fondateur de la classification nosologique et de la nomenclature des maladies mentales dans la psychiatrie russe »¹³⁷. Très impliqué dans une psychiatrie pratique, et ouvert à l'approche sociologique, il a fondé en 1895 le *Journal de médecine sociale*. Tout comme Charcot (1884) qui le premier les a mis en évidence, il a étudié les effets de l'alcoolisme et notamment les troubles mentaux associés aux polynévrites alcooliques. En y associant une analyse précise de la situation à Moscou, Fuster étudie quant à lui le circuit commercial du débit officiel d'alcool dans les rues et observe l'attitude des populations concernées, des prix pratiqués, aux grandes épiceries autorisées par l'État à vendre de l'alcool et d'autres boissons. Il se penche sur la question du monopole d'État relatif à la fabrication, qui encourage de fait la consommation au fondement de cette « maladie sociale »¹³⁸. Il reviendra sur la question de l'alcoolisme, notamment dans ses rapports avec la tuberculose tant en Europe qu'aux États-Unis, au cours de plusieurs articles publiés dans la revue *L'Aide sociale*, qu'il crée en 1907 et qui a pour sous-titre les trois grands axes de son action : *hygiène, prévoyance et assurance*.

Les revues médicales, notamment la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*¹³⁹ dans laquelle Fuster a collaboré en 1905 au travail sur l'anémie des mineurs en

136. « Le monopole russe et l'individualisme » est également publié dans le premier numéro du journal mensuel dirigé par le docteur Legrain, *L'Alcool*, n° 1, janvier 1902, p. 81.

137. T. WITKOWSKI, A. L. PITEL, H. BEAUNIEUX, F. VIADER, B. DESGRANGES, F. EUSTACHE, « Sergueï Sergueïevitch Korsakoff (1854-1900) : le savant, le penseur, le psychiatre, l'humaniste », *Revue neurologique FMC*, 2008, [en ligne]. Sa thèse de doctorat porte « Sur la paralysie alcoolique » (1887). Un an auparavant, il est l'un des fondateurs du premier laboratoire de psychologie expérimentale de Moscou.

138. « Correspondance » d'Édouard Fuster au docteur E. de Lavarenne, rédacteur en chef, *La Presse médicale*, n° 1, 1^{er} janvier 1902, p. 2. Les professeurs L. Landouzy (hôpital Laennec) et Maurice Letulle (hôpital Boucicaut) qui ont été parmi les fondateurs de ce journal bi-hebdomadaire de médecine professionnelle et sociale, dont le lectorat dépasse les 7 000 médecins et étudiants, figurent dans son comité scientifique. Ils deviennent à partir de 1905 des interlocuteurs privilégiés de Fuster.

139. Sur cette revue, se reporter à la notice qui lui est consacrée dans le cahier photo du présent dossier.

Westphalie ¹⁴⁰ (Allemagne) et dont il intègre en 1912 le comité de rédaction, recevra entre 1904 et 1915 des études fouillées résultant de ses voyages, travaux et analyses de publications étrangères sur les moyens prophylactiques de lutte contre la tuberculose en Écosse, au Danemark et en Angleterre, et ceci en comparaison de la situation française en la matière, qu'il analyse par ailleurs dans de nombreuses autres publications. Il en dresse en 1913 dans *La Presse médicale* un bilan particulièrement sévère et alarmant, statistiques comparées avec l'Angleterre et l'Allemagne à l'appui de sa démonstration ¹⁴¹. Fuster choisit cette revue médicale de grande diffusion dont le tiers de l'important tirage était destiné à l'étranger, fondée en 1893 ¹⁴² et entrée en 1904 dans le giron de la maison d'édition Masson & C^{ie}. Le nom de cette dernière est associé depuis le milieu du XIX^e siècle à la constitution d'un important réseau de diffusion internationale. Novateurs grâce à l'utilisation d'illustrations et de planches dans les textes scientifiques, précurseurs grâce à la publication de livres, précis et traités médicaux destinés à l'enseignement scientifique, les Masson (Victor, Georges en 1859 puis Pierre en 1896) font de cette maison qui publie aussi depuis 1872 le *Bulletin de l'Académie de médecine* ¹⁴³ et une quarantaine de journaux médicaux et scientifiques en 1900, un lieu de rencontre de la recherche et de l'enseignement scientifique ¹⁴⁴. Dans son souci d'ouverture internationale et d'approche comparée, afin de faire savoir combien « la lutte antituberculeuse doit prendre rang parmi les nécessités les plus pressantes de la politique nationale » ¹⁴⁵, Fuster choisit donc cette revue pour attirer l'attention et communiquer ce qu'il considère, avec ses amis

140. Édouard Fuster, *Les étapes de la lutte contre l'ankylostomiase en Allemagne*, Paris, 1905. Voir, sur ce sujet de santé publique, Lars BLUMA, « L'ankylostomiase dans la Ruhr. Corps, environnement et réseaux sociaux dans l'industrie minière de l'Empire allemand », in Judith RAINHORN (dir.), *Santé et travail à la mine XIX^e-XX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p. 35-58.

141. Édouard Fuster, « Vers une action nationale contre la tuberculose (à partir de quelques graphiques) », *La Presse médicale*, n° 50, 18 juin 1913, p. 497-501.

142. À propos du centenaire de la revue, se référer au numéro qui lui est consacré, *La Presse médicale*, 23 octobre 1993.

143. Masson ravit ainsi ce titre prestigieux à l'illustre librairie J. B. Baillière et Fils. Outre la publication des écrits de l'Académie (comptes rendus, bulletins, mémoires), cette liaison lui permet de bénéficier d'un riche vivier de personnalités scientifiques et médicales membres de l'Académie. Voir Caroline DHENIN, *Les publications de la librairie Georges Masson entre 1872 et 1900*, DESS de l'ENSSIB//Université Lyon 1, Jean-Yves MOLLIER (dir.), Université Paris X-Nanterre, 1992, p. 4-6.

144. *200 ans d'édition médicale et scientifique : Masson 1804-2004*, Paris, Masson, 2004.

145. É. Fuster, « Vers une action nationale... », *La Presse médicale*, n° 50, 18 juin 1913, p. 500-501.

médecins Letulle et Landouzy, comme un quadruple besoin : « connaître », « assainir », « éduquer » et « assister ». Que le travail passe par des institutions départementales, municipales ou libres, qu'importe, l'essentiel réside pour lui dans cette émanation. Il faut qu'elle représente une volonté nationale « non plus abandonnée au seul hasard des initiatives ».

Son approche de l'étiologie de l'alcoolisme l'avait déjà renforcé dans sa conviction que par-delà l'éducation, il était urgent de se soucier du « sens moral » comme facteur essentiel de lutte contre l'alcoolisme. En ce sens, et dans sa volonté de transformer par l'éducation hygiénique antialcoolique des populations afin de juguler ce fléau social, il rejoint les actions de la journaliste Clotilde Dissard, avec laquelle il se lie dans la défense d'un « idéal féministe ». Celle-ci considère en effet que les actions visant la tempérance se doivent d'être associées au progrès de la cause féministe, qui consiste selon elle en « la famille mieux organisée avec la collaboration plus complète de l'homme et de la femme »¹⁴⁶.

La quête de Fuster du rapport à l'autre, l'impérieuse nécessité dans laquelle il se trouve de le rencontrer, passe par ce souci qu'il a toujours eu de quitter le lieu familial, son pays, de se décentrer pour mieux observer, accumuler de l'information. L'Allemagne dont il maîtrise parfaitement la langue reste pour lui le lieu des premières expériences, un pays d'initiation, objet d'études à l'origine de ses premiers essais¹⁴⁷ dans la *Nouvelle Revue* et les chroniques¹⁴⁸ et dans *La Revue du christianisme pratique*. Mais depuis 1895, date à laquelle il devient le secrétaire général adjoint du Comité c'est principalement dans le *Bulletin du Comité permanent du Congrès des accidents du travail et des assurances sociales* qu'il publie la grande majorité de ses articles de portée internationale¹⁴⁹. Son approche croisée, autant organisationnelle qu'institutionnelle, ouverte au comparatisme des modèles sociaux en Europe et aux États-Unis (références très fréquentes à l'Allemagne et à l'Angleterre), révèle un vaste choix d'investigation et de connaissances, de l'habitation populaire

146. Clotilde DISSARD, « Le féminisme réalisable », *La Femme*, n° 11, 1^{er} juin 1896, p. 81-82. Voir aussi Victoria AFANASYEVA, « Pratiques de mobilisation des femmes pour la cause antialcoolique en France : militantes, enseignantes, femmes de plumes (1873-1903) », *Genres & Histoire*, n° 19, printemps 2014, p. 2-3 et 10-11.

147. « Berlin et sa colonie française », *La Nouvelle Revue*, t. 68, janvier-février 1891, p. 387-398 et « En revenant d'Allemagne », *La Nouvelle Revue*, t. 68, octobre 1891, p. 624-626.

148. « En Allemagne. Chronique sociale », I, *Revue du christianisme pratique*, n° 1, 15 janvier 1893 et II, *ibid.*, n° 1, 15 janvier 1894, p. 52-61.

149. Se reporter à la notice relative au *Bulletin du Comité permanent...* dans le cahier photo du présent dossier.

aux caisses de retraites ouvrières, de l'organisation syndicale dans les mines aux formes de concentration industrielle, de l'hygiène sociale à la mutualité maladie, des statistiques des accidents du travail aux assurances invalidité et à l'assurance chômage...La recension générale des travaux publiés par Fuster ¹⁵⁰ permet de se rendre compte qu'environ trois quart d'entre eux concernent le monde germanique (Allemagne, Autriche et Suisse pour sa partie alémanique) et se concentrent plus particulièrement sur la période 1895-1914, durant laquelle il publie dans le *Bulletin permanent* plus d'une soixantaine d'articles dont certains peuvent s'apparenter à des brochures ¹⁵¹ tant leur taille est importante. Evoquons aussi la traduction de plusieurs textes de lois relatifs à la législation ouvrière et sociale tant en Allemagne qu'en Autriche. Au titre de correspondant pour l'Allemagne puis attaché au Musée social, il publie également dans les *Annales* du Musée social plus d'une vingtaine d'articles et de comptes rendus, plus particulièrement durant les années 1902-1912 : leur centre de gravité est évidemment l'Allemagne et l'Autriche. Dès le milieu des années 1890, Fuster fait partie des délégués du Musée social chargés d'enquêtes et de missions. Il entreprend de nombreux séjours en Allemagne et en Autriche afin d'y étudier notamment les institutions sociales et de travailler aussi à des monographies. Il enquête au même titre que les juristes Georges Blondel ou Maurice Dufourmantelle ¹⁵².

Düsseldorf (1902), Vienne (1905), Rome (1908), La Haye (1910), Dresde (1911), Zürich (1912) : si ces villes sont pour Fuster associées à ses interventions particulièrement remarquées, aussi parfois comme rapporteur général ¹⁵³ et traducteur dans les congrès internationaux, conférences inter-

150. Cf. *Liste des publications d'Édouard Fuster*, à la fin du présent dossier. Elles concernent ses ouvrages, articles de revues, rapports, communications, conférences, discours aux congrès internationaux.

151. C'est notamment le cas de ses travaux statistiques sur l'invalidité : « Statistique internationale de l'invalidité (tables d'invalidité et premiers résultats des assurances ouvrières) », *Journal de la société statistique de Paris*, vol. 54, n° 8-9, 1913, p. 408-451 publié dans le *Bulletin des assurances sociales*, n° VI, août 1913 (introduction, tableaux et graphiques), et d'autres enquêtes comme celles relatives à « [] assurance populaire sur la vie et son extension », *ibid*, n° 11, avril 1913, p. 1-78.

152. G. Blondel y étudie les populations rurales et la crise agricole (1895), l'essor économique et les transformations sociales (1898-1899) et M. Dufourmantelle, le mouvement coopératif (1897). Voir « L'organisation et les services du musée social », *Musée social*, n° 4, avril 1900, p. 119-122 et 123.

153. Notons à titre d'exemple que Fuster, secrétaire général de la Conférence internationale de La Haye, effectua, comme rapporteur général, le résumé de l'ensemble des rapports présentés (soit une quarantaine environ) à la conférence, les 6-8 septembre 1910.

nationales des assurances sociales ¹⁵⁴ et expositions internationales, c'est tout d'abord Berlin qui attire son attention dès le début des années 1890. Il y revient régulièrement, notamment à l'occasion de congrès internationaux. C'est notamment le cas en 1906, puisque Berlin accueille entre les 10 et 15 septembre le cinquième congrès international des actuaires ¹⁵⁵ qui, sous l'influence du *Deutscher Verein* s'occupe d'assurances populaires, d'assurances des femmes et des enfants. En même temps se tient le quatrième congrès international des médecins des compagnies d'assurance auquel Fuster participe puisqu'il est très largement consacré aux assurances contre les accidents et surtout aux problèmes de l'aggravation des maladies au cours ou par suite des accidents ¹⁵⁶. Il revient à Berlin en 1908 accompagné d'Alexandre Millerand pour visiter des logements sociaux construits par la Caisse régionale d'assurance contre l'invalidité dans le respect de toutes les règles d'hygiène. Il y étudie le rôle de ces organismes (plus précisément caisses de maladie, caisses régionales ou professionnelles d'assurance ¹⁵⁷) dans la lutte contre l'invalidité partielle, donc la maladie chronique de plus ou moins

Son travail, qui prend en compte les deux grandes questions à l'ordre du jour – la contribution de l'État à la constitution des retraites et le service médical dans les assurances sociales –, est paru dans le *Bulletin des assurances sociales*, Conférence internationale de La Haye, 1910, p. 841-906.

154. Se reporter à l'article de Claus Musterle et Martin Lengwiler dans le présent dossier.

155. *Berichte, Denkschriften und Verhandlungen des fünften Internationalen Kongress für Versicherungswissenschaft zu Berlin vom 10 bis 15 septembre 1906*, Berlin, 1906, 3 vol. Voir Édouard Fuster, « Compte rendu du congrès international de la science de l'assurance, Berlin, septembre 1906 », *Bulletin des assurances sociales*, n° 3, juillet-octobre 1906, p. 407-417.

156. É. FUSTER, « Compte rendu du congrès international des médecins de l'assurance », Berlin, septembre 1906, *Bulletin des assurances sociales*, n° 3, juillet-octobre 1906, p. 418-442, à compléter avec Charles RÉMY, « Compte rendu du IV^e congrès international des médecins experts des compagnies d'assurance, Berlin, 10-15 septembre 1906 », *Recueil spécial des accidents du travail*, juin-juillet 1907, p. 97-104 ; p. 147-154. Charles Rémy, médecin expert, était connu de Fuster en raison de ses travaux sur les accidents du travail et aussi de leur lien commun avec le directeur de la compagnie d'assurances La Prévoyance. Fuster travaille depuis quelques années avec Cheysson sur un projet de normalisation internationale de la statistique des accidents du travail, qu'il présente au Congrès international des assurances sociales de Vienne (septembre 1905).

157. Fuster souligne que face aux maladies chroniques (affections cardiaques, rhumatisantes, nerveuses...) et sociales (tuberculose notamment), ces caisses d'assurances utilisent leurs capitaux pour construire des hôpitaux, asiles de convalescence, sanatoriums, dispensaires anti-tuberculeux, postes sanitaires ruraux, etc. Voir son article « Avant les retraites : l'exemple allemand », *L'Aide sociale*, n° 2, 31 décembre 1909, p. 1-8.

longue durée qui atteint de nombreux êtres jeunes, et qu'en France « trop de mutualistes encore ignorent et négligent ». Les réformateurs allemands en font « l'objet de leur attention protectrice. Ici c'est la seule vieillesse ».

Lors de son tout premier séjour de travail à Berlin, d'une durée de 15 mois (1890-1891), Fuster y rencontre ses conseillers locaux et accumule un riche matériau grâce à ses enquêtes. Il souhaite compléter son travail et obtenir du ministre de l'Instruction publique, Léon Bourgeois, avec lequel il entretiendra par la suite une relation professionnelle et amicale, une mission pour étudier « l'évolution et l'état actuel des institutions sociales et philanthropiques dans une capitale nouvelle très peuplée et industrielle au pays même du socialisme d'État »¹⁵⁸. Cette requête est d'autant plus nécessaire qu'il désire passer également à « Hambourg, ville commerçante et à Cremnitz ville d'usines » afin de compléter et contrôler une documentation accumulée depuis Paris. Il joint à l'appui de sa demande les recommandations de Ferdinand Buisson, alors directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, et d'Alfred de Foville, professeur d'économie industrielle et de statistique au Conservatoire national des Arts et Métiers. Fuster est alors bien introduit dans le cercle de ce que Schumpeter a appelé le « groupe de Paris » des économistes libéraux. En 1892, comme élève de l'École libre des sciences politiques où enseignent notamment Émile Levasseur, Paul Leroy-Beaulieu, Léon Say, René Stourm et de Foville, Fuster côtoie également dans le cadre de la Société d'études économiques, fondée par de Foville en 1891 et dont il est membre, les économistes Arthur Raffalovich, J. Chailley-Bert (secrétaires) et Yves Guyot. Sa proximité avec de Foville n'est pas fortuite. Ce dernier, spécialiste des statistiques, se singularise en effet par une réserve envers les doctrines et les instruments mathématiques. La statistique doit être « un fidèle miroir de la vie sociale ». Son approche méthodologique « photographique » et « descriptive », associée à « de riches analyses factuelles », fonde ce que l'on appelle l'économie politique appliquée, ce « savoir pratique » dénominateur commun à cette génération de la réforme sociale¹⁵⁹.

158. AN, F/17/2967, Dossier Fuster, publiciste, membre de la Société d'études économiques. Lettre du 20 juin 1892.

159. Zheng KANG, « Foville, Alfred (de) (1842-1913). Professeur d'économie industrielle et de statistique (1885-1893) », in *Les professeurs du Conservatoire des Arts et Métiers. Dictionnaire biographique 1794-1955*. Tome 1 : A-K., Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1994, p. 538-541.

Observation, description, analyse : par-delà une approche rationnelle de l'enquête, il existe chez Fuster, dans son souci de se déplacer pour comparer, une sorte de mise à l'épreuve de ses convictions à partir de cas d'études spécifiques. Il se livre ainsi à une altération indispensable associée en quelque sorte à une lucidité dans le dépouillement des certitudes et des réponses toutes faites, trop évidentes et assurées. Cette rencontre de l'altérité, qui se reflète dès ses écrits de jeunesse, révèle des tensions intérieures face à la menace que constitue toute construction intellectuelle préalable. Son œuvre scientifique est avant tout portée par une pratique de l'observation du cas singulier. Au risque, dans ses enquêtes, de pécher – comme le souligne É. Cheysson – par un décalage entre la très solide « partie descriptive et documentaire » qu'accompagnent fréquemment de nombreux tableaux statistiques, et l'insuffisance des « conclusions » dans leur finalité de « considérations générales » à l'attention « des économistes, des industriels et des hommes d'État »¹⁶⁰.

La partie documentaire très fouillée de ses travaux a été amplement utilisée, et fait de Fuster un expert reconnu comme tel par le directeur des assurances Georges Paulet¹⁶¹. Il est donc amené à répondre aux sollicitations (ministère du Commerce puis du Travail), désirant avoir une meilleure connaissance de la législation allemande et aux demandes de députés et sénateurs, dans le cadre de la commission d'assurances et de prévoyance sociales. Sollicité par André Honnorat et Paul Strauss, Fuster a écrit plusieurs rapports en matière de législation sociale, notamment sur l'hygiène dans les

160. Rapport d'Émile Cheysson au sujet d'une étude d'Édouard Fuster sur *Le syndicat des houilles de Westphalie*, présentée au concours organisé par le Comité du commerce de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (prix spécial créé en 1903 pour une étude sur les syndicats industriel de production et de vente). Cette enquête fut remaniée et complétée par Fuster grâce à d'autres travaux réalisés par lui en Allemagne entre 1905 et 1909, qu'il a synthétisés dans l'ouvrage *Le syndicat des houilles d'Essen et l'organisation de la production. Contribution à l'histoire de la concentration industrielle*, Paris, Dunod, 1911. Voir le rapport de Cheysson dans le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 1903 (2^e semestre), p. 15-18.

161. G. Paulet, conseiller d'État et membre du comité consultatif des assurances contre les accidents du travail, est le délégué et représentant du ministre du Commerce aux congrès internationaux des accidents du travail. Il est l'auteur des rapports sur la loi française et sa mise en application présentés aux congrès de Paris (1900), Düsseldorf (1902), Vienne (1905), etc. Ils ont été publiés dans le cadre du *Recueil de documents sur les accidents du travail*, réunis par le ministère du Travail et de la prévoyance sociales, Paris, Berger-Levrault & C^{ie}, 1908.

mines ¹⁶², l'habitation ¹⁶³, la tuberculose ¹⁶⁴. En 1916, en tant que rapporteur au nom des commissions de l'hygiène publique et d'assurance et de prévoyance sociales de la proposition de loi adoptée par le Sénat tendant à instituer des dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse, A. Honnorat fait appel à Fuster – « l'auteur des plus instructifs travaux qui aient été publiés sur la matière » – afin qu'il rédige deux rapports : le premier consacré à *la Statistique de la mortalité tuberculeuse en France et à l'étranger*, et le second relatif aux « *Observations sur l'organisation de la lutte antituberculeuse à l'étranger* » ¹⁶⁵.

Le débat sur « La déclaration obligatoire de la tuberculose » incite le corps médical à faire appel à l'expertise de Fuster. En 1912, dans le rapport réalisé au nom de la commission permanente de la tuberculose, Maurice Letulle ne manque pas de souligner combien « la compétence si autorisée d'Édouard Fuster » a permis grâce à l'Alliance d'hygiène sociale le développement des études relatives à « la question de la tuberculose considérée comme maladie sociale » ¹⁶⁶. Au lendemain de la Grande Guerre, le projet de

162. Fuster est secrétaire de la commission spéciale formée le 28 février 1907 pour l'étude des questions concernant l'hygiène dans les mines. Cette commission formée de médecins, de représentants du corps des mines, de représentants des exploitants, des ouvriers et du ministère du Travail, a été instituée quelques mois après la catastrophe de Courrières.

163. En 1912, Édouard Fuster est vice-président de la commission permanente française d'assainissement de l'habitation, chargée de participer aux études et d'organiser la participation française aux congrès internationaux d'assainissement et de salubrité de l'habitation. Membre également de la commission permanente internationale, Fuster fait aussi partie de la commission chargée de l'étude des mesures propres à remédier à la crise du logement, créée par l'arrêté du 5 mars 1920 du ministre de l'Hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, présidée par le député Louis Loucheur. Il y retrouve son ami Henri Sellier, conseiller général et administrateur délégué de l'Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine, dont Fuster est membre du conseil d'administration par arrêté préfectoral du 6 juillet 1917.

164. Édouard Fuster est devenu membre de la Commission permanente de préservation contre la tuberculose, constituée en 1896 et présidée par Georges Brouardel, président du comité consultatif d'hygiène publique de France, par arrêté du 3 juin 1905. Il y retrouve les professeurs de médecine Debove, doyen de la faculté de médecine, Grancher, membre de l'Académie de médecine, Calmette, Lannelongue, membre de l'Institut, Landouzy, Letulle, Calmette...

165. Ces deux études de Fuster sont annexées au « Rapport... » d'A. Honnorat paru dans le *JO, Chambre des députés*, n° 1863, session de 1916, Annexe du procès-verbal de la séance du 29 février 1916, p. 12-34 et 149-156.

166. Voir à ce sujet le rapport de Maurice Letulle et la discussion parus dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 8 octobre 1912, p. 158-229.

loi relatif à « la déclaration obligatoire... » déposé devant les chambres le 16 janvier 1919, se fonde sur « les travaux de Fuster concernant l'organisation de la lutte antituberculeuse à l'étranger »¹⁶⁷. Dix ans plus tard, c'est au tour de l'ancien ministre Paul Strauss de se fonder sur les travaux de son ami Fuster pour montrer la solidité du système des assurances sociales en Allemagne¹⁶⁸.

Londres, Berlin, Milan : des modèles fondateurs d'organisation urbaine, d'intégration et de protection sociales

Quelques années plus tard, en 1905 et 1906, l'Angleterre donne l'occasion à Fuster d'approfondir sa connaissance des conditions de vie des populations urbaines. Lorsqu'il évoque Londres, le négociant et armateur Charles Booth – personnalité incontournable du monde de la réforme sociale – a déjà écrit et publié ses travaux résultant d'impressionnantes enquêtes sur la vie et le travail du peuple de Londres, commencées dès 1886 et poursuivies pendant près de dix-huit ans¹⁶⁹. Ses enquêtes font l'objet de publications régulières dans la *Royal Statistical Society*, d'une exposition à *Toynbee Hall* où enquête précisément Fuster, et d'utilisation de cartes, tableaux et statistiques dans le cadre des expositions universelles. Fuster s'intéresse plus particulièrement au « Settlement » à *Toynbee Hall* et à la place réelle occupée par ce mouvement dans un horizon philanthropique avec une perception sociologique appliquée à la résolution de la question sociale. Il est ainsi à l'écoute des « œuvres de colonisation universitaires au faubourg, à cet esprit fondateur de vie civique ». Objets d'analyse dès le début des années 1890¹⁷⁰, ces œuvres sont aussi replacées dans une dimension comparative, Angleterre, Allemagne et États-Unis¹⁷¹. Ce mouvement d'éducation populaire dans les quartiers ouvriers,

167. Voir le rapport dans le *Bulletin...*, séance du 11 mars 1919, p. 263-279. Fuster n'a pas manqué de faire campagne également dans sa chronique du *Figaro* et dans d'autres articles.

168. Paul STRAUSS, « Les bienfaits de l'assurance sociale en Allemagne », *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 3 décembre 1929, p. 507-520.

169. Charles BOOTH, *Labour and Life of the People in London*, London, Mac Millan, 9 vol., 1892-1897. En 1896, la *Revue d'économie politique* souligne combien le travail de Ch. Booth « restera longtemps le plus riche trésor de documents sur les classes pauvres de Londres ».

170. Voir Edward CUMMINGS, « University Settlements », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 6, n° 3, avril 1892, p. 257-279.

171. Se référer à cet égard à l'approche comparatiste de Maurice BELLOM, germaniste lui aussi et excellent connaisseur de la législation ouvrière dans sa dimension européenne :

pauvres et miséreux des grandes villes vise à « agir sur l'enfance [et] par l'enseignement encourager la reconstitution de la vie de famille, donner le respect de la santé, l'habitude de l'association et le respect de la libre détermination »¹⁷². Cette dynamique d'assistance des colonies universitaires que l'on trouve encore dans d'autres lieux à Londres : *Oxford House*, *Browning Hall*, mais aussi à Édimboug et à Glasgow fournit des auxiliaires aux *Boards of Guardians* (bureaux communaux d'assistance publique) et à la *Charity Organisation Society* (Société de bienfaisance privée). Ce qui illustre pour le cas français l'ambition qu'a Fuster de créer une synergie efficace entre toutes les institutions publiques et privées¹⁷³ pour instruire et assainir. Évoquant la place du dispensaire dans la lutte contre la tuberculose, il y voyait aussi « cette combinaison de l'action municipale, des efforts libres et de l'éducation ». Dès lors, « le Settlement est moins un ensemble d'œuvres, qu'un esprit, qu'un « stimulus », qu'un foyer de vie civique », ce sont avant tout des « observatoires et laboratoires de la formation à l'action sociale » devant permettre une vigilance relative à la mauvaise application des lois sur le travail, à l'insuffisance de la protection sociale (taudis, enfance, écoles...).

Cette « expérience des social settlements, avant-poste de la philanthropie, au cœur du territoire des pauvres »¹⁷⁴, permet aussi à Fuster de mieux analyser la réorientation visant l'approche de la pauvreté au sein de l'évolution d'une politique du logement et d'une transformation de l'organisation de la ville. Londres reste à cet égard un terrain d'observation privilégié avec « les maisons du *County Council* ». Si la réforme du logement à l'œuvre avant la fin du XIX^e siècle a pour objectif « la reconstitution et la moralisation de la famille ouvrière », le *London County Council* devient à partir de 1888 « l'archétype de la *Housing Authority* » en s'engageant dans des opérations de *Slum Clearance*, au

« Le rôle social de l'étudiant », *L'Aide sociale*, n° 2, 31 janvier 1909, p. 27-32 ; n° 4, 28 février 1909, p. 96-100 et n° 6, 31 mars 1909, p. 161-165.

172. Édouard FUSTER, « "Un Settlement" », *Le Figaro*, Supplément littéraire, 20 janvier 1906, p. 3.

173. La multiplicité impressionnante, la très grande diversité des Suvres de charité et l'ampleur de leurs réseaux ont été récemment étudiées par Stéphane BACIOCCHI, Thomas DAVID, Lucia KATZ, Anne LHUSSIER, Sonja MATTER et Christian TOPALOV, « Les mondes de la charité se décrivent eux-mêmes. Une étude des répertoires charitables au XIX^e siècle et début du XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 61, vol. 3, 2014, p. 28-66, voir aussi Ch. TOPALOV, « Les mondes sociaux de la charité parisienne en 1900 », *Histoire urbaine*, n° 52, vol. 2, 2018, p. 91-119.

174. Susanna MAGRI, Christian TOPALOV, « L'habitat du salarié moderne en France, Grande-Bretagne, Italie et aux États-Unis, 1910-1925 », in R. BAUDOUIN, Yves COHEN (dir.), *Les chantiers de la paix sociale...*, *op. cit.*, p. 229-231.

moment où existe un très fort contraste entre les secteurs prospères et riches de Londres et les secteurs *Slums* de l'*East End*¹⁷⁵. Fuster considère que ce « Comité national pour la réforme du logement »¹⁷⁶, qui est à lui seul une Alliance d'hygiène sociale, permet aussi un bilan des foyers de tuberculose et favorise les enquêtes sur la mortalité infantile. Il analyse ainsi la politique visant à construire et reconstruire des quartiers subventionnés directement par le Council et les municipalités. Enfin, l'idée de « décongestion de l'habitat populaire vers la banlieue grâce à l'amélioration des transports » participe de cette « régénération » souhaitée des quartiers populaires. Fuster y est d'autant plus sensible qu'il connaît bien la question des tramways pour avoir été le secrétaire général de l'Union des Tramways de France. Ses travaux sur le sujet lui ont permis de mesurer les charges publiques et leur influence sur l'exploitation des omnibus et tramways à Paris et dans les départements en France, ainsi que les conditions spécifiques et asymétriques d'exploitation sur le plan des charges imposées pour les compagnies privées et de l'exonération pour les tramways municipaux¹⁷⁷.

Fuster s'intéresse à Berlin en raison même des institutions et conseillers qu'il doit contacter pour ses enquêtes. Il prend donc le temps de découvrir et d'observer « la capitale des capitales »¹⁷⁸. Ce qui ne sera pas sans conséquences sur son approche comparée de la question urbaine et la pratique qu'il en fera dans les cours qu'il dispensera près de trente ans plus tard à l'Institut d'urbanisme de Paris. « Où est la ville des villes ? Rien qui palpète et rit comme le *Ring* de Vienne ou nos boulevards ». Il s'interroge sur cette « ville sans beauté, ville quelconque [qui] peut décourager l'étranger », « ville plate », « trop moderne, sans caractère » et dont l'organisation spatiale peut être

175. Les opérations permettent alors la construction de ce qu'on appelle aujourd'hui *Council Houses* et *Council Flats*. Voir James HIGGINS, « La croissance de Londres : une description par le vocabulaire des formes urbaines, XVI^e-XIX^e », in Christian TOPALOV (dir.), *Les divisions de la ville*, Paris, Éditions MSH, 2002, p. 46-79.

176. Voir l'article de FUSTER, « Les "maisons du County Council" », *Le Figaro*, 17 février 1906.

177. Le *Journal des Transports* ne manque pas de souligner combien est « instructif » l'avant-propos à l'*Annuaire général des Tramways de France pour 1901* écrit par Fuster et publié chez l'auteur : « tous les édiles de France feraient bien de lire et méditer ». Voir Henri HAGUET, « Les transports dans Paris. II Les omnibus et la ville », *Le Journal...*, 23 novembre 1901, p. 582-583.

178. Dans le supplément littéraire du journal *Le Figaro* du 26 mars 1892 Fuster publie le long article « Berlin. Capitale des capitales », p. 12-13.

associée au « tailladage géométrique d'une cité américaine »¹⁷⁹. La modernité « incomparablement pratique et américaine » de la ville aux « interminables faubourgs » ne le séduit pas vraiment, plus sensible qu'il est aux traditions urbaines au fondement d'un « patrimoine intellectuel sans lequel une capitale n'est qu'un caravanseraïl industriel ». Il rejoint en quelque sorte le courant d'hostilité à cette « rationalisation galopante des modes de vie » et à la « démonstration grandeur nature d'une américanisation des esprits » avec le culte du gigantisme. Berlin passe alors pour concentrer entre « matérialisme, affairisme, massification, criminalité, érotisme, lutte des classes, la quintessence du mal moderne »¹⁸⁰. Au moment où Fuster observe Berlin, y compris « cette passionnante misère berlinoise », de nombreux quartiers ouvriers qui furent réaménagés par l'annexion de forêts et de parcs où s'est construite la ville moderne, sont encore miséreux, et les villes de l'agglomération centrale, les cités ouvrières notamment au Nord et à l'Est, sont en pleine expansion.

L'approche de cette modernité urbaine n'avait pas échappé à Timothée Colani. Dès 1887, ce professeur de l'université de Strasbourg, qui s'oppose à l'orthodoxie protestante qu'incarnent selon lui les hommes du Réveil, avait pris de nombreuses notes de voyage qu'il publia régulièrement dans le journal *Le Temps*¹⁸¹. Marchant, arpentant Berlin, Walter Benjamin¹⁸² et Siegfried Kracauer, y ont traversé la ville en y observant les « métamorphoses de la physionomie urbaine ». Ils illustrent pour ce qui les concerne cette « impossible figure du flâneur », tel Baudelaire « poète de l'allégorie d'un monde en ruine ». Dès lors, en rassemblant « les morceaux, les restes, les traces... », le

179. Cet accroissement très rapide d'une ville moderne, « quasi américaine », est comparé à Chicago par de nombreux voyageurs avant la Grande Guerre, en raison de son étendue spatiale. Voir à ce sujet les observations de Maurice Halbwachs qui séjourna à Berlin quelque temps avant 1914, dans « "Gross Berlin" : grande agglomération ou grande ville », *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 6, n° 39, 30 novembre 1934, p. 549-550.

180. Gilbert MERLIO, « Berlin et Vienne dans la rhétorique conservatrice du début du siècle », in M. GODÉ, I. HAAG, I. LE RIDER (dir.), « Wien-Berlin, deux sites de la modernité. Zwei Metropolen der Moderne 1900-1930 », *Cahiers d'études germaniques*, n° 24, 1993, p. 207-208.

181. Ces notes ont été réunies dans un ouvrage, Timothée COLANI, *En Prusse il y a trente ans (1886-1888). Études, notes, impressions de voyage*, Paris, Librairie Fischbacher, 1920. T. Colani avait fondé en 1850 et dirigé avec son ami Édmond Scherer la *Revue de théologie et de philosophie chrétienne*.

182. Walter BENJAMIN, *Sens unique*, précédé de *Enfance berlinoise* et suivi de *Paysage urbain*, trad. J. Lacoste, Paris, M. Nadeau, 1988, voir aussi Régine ROBIN, « L'écriture flâneuse », in Philippe SIMAY (dir.), *Capitales de la modernité. Walter Benjamin et la ville*, Paris, Éditions de l'éclat, 2005, p. 46-57.

flâneur se fait « collectionneur ou chiffonnier ». Baudelaire disait du chiffonnier – dont le métier a tant marqué Fuster – qu’il « compulse les archives de la débauche, le capharnaüm des rebuts ». Benjamin y ajoute que le chiffonnier « tôt à l’aube, ramasse avec son bâton les débris de discours et les lambeaux de langage ». Il remet donc en question la raison bourgeoise d’une société fondée sur le travail, la productivité et l’activité sociale ».

C’est ici précisément que l’on peut percevoir la singularité de l’approche de Fuster. Il s’associe incontestablement à la dénonciation de cette froide « *Berliner Bildung* », avec son goût pour la science, l’organisation, les affaires, la modernité... » des transports, des éclairages, des tramways, de l’environnement industriel, qui accède ainsi au rang de « *Welstadt* »¹⁸³. Fuster est impressionné par ce « souci pathologique d’efficacité, le règne du chiffre et l’idolâtrie du quantifiable ». Il s’intéresse d’autant plus à cette expérience et à cette image de la grande ville moderne que Berlin « apparaît comme l’archétype de la métropole moderne où les déracinements, les chocs mais aussi l’attraction » sont très prégnantes : la littérature expressionniste allemande du début du xx^e siècle l’évoque¹⁸⁴. Fuster se situe résolument dans une démarche qui vise à réfléchir à la signification des formes sociales. Point d’accusation, ni de condamnation chez lui, mais comme chez G. Simmel une forte volonté de comprendre d’abord en regardant, « en emboîtant le pas des étrangers et des passants anonymes de la grande ville pour comprendre la réalité spirituelle qui s’y exprime »¹⁸⁵. Dans le Berlin des dernières années du xix^e siècle, Simmel avait lui-même fait l’expérience de la question de l’habitant des grandes villes comme être « déraciné » et souvent coupé de ses appartenances traditionnelles¹⁸⁶. La reconstruction des liens de sociabilité, dont celui essentiel pour Fuster de la famille afin de faire face aux états transitoires, à la solitude, aux chocs réitérés produits par les changements permanents, à l’excessive division du travail générés par l’environnement urbain, au caractère éphémère des relations et impersonnel des contacts, Fuster en perçoit la nécessité alors que

183. G. MERLIO, « Le rejet de Berlin et de Paris dans les théories littéraires du début du siècle », in Hans Manfred BOCK, Ilga MIECK (dir.), *Berlin-Paris (1900-1933). Begegnungsorte, Wahrnehmungsmuster, Infrastruktur Proleme Im Vergleich*, Bern, Peter Lang, 2006, p. 220.

184. Nicole PELLETIER, « Berlin et Paris dans la poésie du début du siècle », H. Manfred et alii, *ibid.*, p. 237-238.

185. Céline BONICCO, « La ville comme forme de la vie moderne. L’étranger et le passant dans la philosophie de Georg Simmel », *Cahiers philosophiques*, n° 118, vol. 6, 2009, « La ville », p. 48 et suiv.

186. Stéphane JONAS, « Simmel et Berlin : de la grande ville à la métropole », in Stéphane FÜZZESSÉRY & Philippe SIMAY, *Le choc des métropoles. Simmel, Kracauer, Benjamin*, Paris / Tel Aviv, Éditions de l’éclat, 2008, p. 55-80.

Simmel analyse cette « déchirure qui constitue le sens tragique de l'individualisme »¹⁸⁷. Fuster y est très sensible et le prend en considération dans ses aspects et manifestations pratiques. Elles se traduisent par des notions qu'il étudiera dans le cadre de ses cours au Collège de France, notamment celle de « crise ». Il ne manque pas non plus de travailler à la meilleure façon de tisser les liens grâce à la formation de tous les intermédiaires qui favoriseront cette « aide sociale » et cette « assistance » indispensable.

Dans le « grand tour » européen accompli par Fuster, le cas de Milan représente une approche originale qui associe des référents anglais et allemands en matière de « municipalisme », à une singularité propre à cette capitale économique de l'Italie réunifiée, lieu de l'exposition universelle de 1906. L'expérience municipale italienne intéresse tout particulièrement Fuster, en raison de son excellente connaissance du « municipalisme » allemand fortement influencé par l'avance en cette matière de l'Angleterre. Le *London County Council* avait ainsi débattu dès sa création en 1888 de la municipalisation des services urbains, notamment de la propriété municipale des services urbains des eaux, des transports (tramways), des usines à gaz. Dès la fin du XIX^e siècle, les politiciens communaux allemands s'emparent de la réflexion sur les services et le transport urbain, et posent ainsi la question de la municipalisation des entreprises privées et de l'exploitation en régie municipale d'entreprises commerciales. En réalité, cette municipalisation des établissements commerciaux avait commencé assez tôt en Allemagne : les usines électriques dans les grandes villes sont ainsi exploitées dans leur grande majorité comme entreprises municipales¹⁸⁸. Grâce à ses nombreux séjours en Allemagne, Fuster a une assez bonne connaissance des débats animés des congrès socialistes – autour notamment d'Eduard Bernstein, pour qui la politique communale, angle mort du mouvement socialiste, doit être un levier

187. « Die Grossstädte und Geistesleben », *Georg Simmel. Gesamtausgabe*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1995, vol. 7, p. 116-131, trad. de J.-L. Vieillard-Baron, « Les grandes villes et la vie de l'esprit », in Georg SIMMEL, *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, 1989, p. 233-264. Ce texte de 1903 est à compléter avec « Digressions sur l'étranger » puisque l'étranger représente une figure topique de l'urbanité et de la modernité. Voir « Exkurs über den Fremden », *Sociologie*, in *Georg Simmel Gesamtausgabe*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1992, vol. 11, p. 764-771, trad. d'I. Joseph et P. Fritsch, « Digressions sur l'étranger », in Joseph GRAFMAYER (dir.), *L'École de Chicago*, Paris, Flammarion, 2004, p. 53-59.

188. Uwe KÜHL, « Le début du socialisme municipal en Allemagne avant 1914 et la municipalisation de l'électricité », in U. KÜHL (dir.), *Der Munipalsozialismus in Europe / Le socialisme municipal en Europe*, Deutsches Historisches Institut, Pariser Historische Studien, 57, München, R. Oldenbourg Verlag, 2001, p. 82 et suiv.

indispensable « du travail de réforme socialiste » dans les domaines du logement, de l'expropriation, de la fiscalité, des marchés publics, des conventions collectives, de l'éducation, de l'assurance chômage, etc. Durant ses séjours en Allemagne, et en regard de l'influence socialiste de plus en plus prégnante, Fuster constate que « les protestants allemands, qui se sont groupés en congrès pour étudier les questions sociales ont bien vite formé un parti social »¹⁸⁹. Il a également connaissance des travaux des réformateurs sociaux du *Verein für Sozialpolitik* qui se retrouvent au sein de la revue *Soziale Praxis*. Celle-ci publie dès 1897 les premières études programmatiques sur le socialisme municipal. Le développement des entreprises municipales et de la politique sociale donne lieu à une grande enquête du *Verein* dès 1901. Sous l'autorité de Gustav Schmoller¹⁹⁰, professeur d'économie politique à Strasbourg puis à l'université de Berlin jusqu'en 1912, l'un des membres fondateurs en 1872 du *Verein für Sozialpolitik* et de l'Institut international de sociologie, créé à Paris en 1893 à l'initiative de René Worms, un programme de travail sur le sujet est monté en 1903. Il inclut, outre le cas allemand, une grande enquête sur les communes en Autriche, en France et en Angleterre¹⁹¹. Fuster s'est intéressé très tôt à cette question du municipalisme, alors qu'il était membre de la Société des études économiques. Dès 1892, il a l'occasion d'évoquer la situation berlinoise dans le cadre de la discussion qui suit une conférence de l'économiste Léon Donnat¹⁹². Alors que Berlin en pleine expansion démographique dépasse 1,6 million d'habitants et qu'elle « joue le rôle de capitale réelle », Fuster constate que la volonté d'autonomie commu-

189. É. FUSTER, « En Allemagne : chronique sociale », *Revue du christianisme pratique*, n° 1, 15 janvier 1894, p. 52-55.

190. G. Schmoller, un des initiateurs de l'école historique de l'économie sociale allemande, et ses collègues universitaires libéraux et progressistes L. Brentano, Adophe Wagner et Max Hirsch, cofondateurs de *Verein für Sozialpolitik* (Association pour la politique sociale), souhaitent introduire dans leur discipline « la méthode des enquêtes urbaines et rurales afin de pouvoir étudier sur le terrain les changements sociaux ». Grâce à une intervention régulatrice de l'État dans l'économie, ils espèrent une amélioration de la question sociale et plus d'éthique sociale. Voir Stéphane JONAS, « Gustav Schmoller et la sociologie allemande naissante », *Revue des Sciences Sociales*, 2008, n° 40, *Strasbourg, carrefour des sociologies*, p. 28-32 et Birger P. PRIDDAT, « Gustav von Schmoller : l'économie comme moralité institutionnalisée », in Hinnerk BRUHNS (dir.), *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber*, Paris, Éd. de la MSH, 2004, p. 53-71.

191. Cette enquête du *Verein* a donné lieu en 1907 à deux grandes conférences à Magdebourg puis à Vienne.

192. Léon Donnat est ingénieur des mines, secrétaire adjoint au secrétaire général perpétuel de la Société d'économie et de sciences sociales (F. Le Play) et vice-président de la Société d'études économiques.

nale touche de très nombreux secteurs avec les progrès de l'instruction publique, de l'assistance, des services de voirie, les améliorations apportées aux parcs, aux voies de communication. Il étudie, en se fondant sur le *Bericht über die Gemeinde-Verwaltung der Stadt Berlin*, les décisions prises par la municipalité de Berlin entre 1882 et 1888 en matière de logements, d'éclairage, des eaux, et constate les « hésitations de la commune en face des problèmes de l'hygiène publique ». De fait, si « l'autonomie communale marche à pas de géant », il faut s'attendre à « voir tomber bientôt [...] les timidités vis-à-vis de l'action sociale »¹⁹³.

Le débat sur le municipalisme – et plus globalement l'économie et les services publics – atteint aussi la France au début du xx^e siècle. Fuster s'y intéresse évidemment, d'autant que les discussions et controverses touchent autant les milieux protestants du Musée social, les catholiques formés à l'école de Le Play que les socialistes. Elles illustrent « un mouvement de réforme urbaine qui déborde de toute part le champ spécifiquement politique »¹⁹⁴. En s'emparant de la question du socialisme municipal et de ces divers aspects, le groupe d'étude socialiste constitué en février 1908 à l'initiative du philosophe normalien Robert Hertz fait paraître dans les *Cahiers du socialiste*, à partir de juin 1908, une série de brochures sur ces questions (dont celle écrite par Albert Thomas « Espaces libres et fortifications »¹⁹⁵), alors que cette question fait l'objet d'une réflexion approfondie de la section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social, à laquelle participe Fuster, sous la présidence de Jules Siegfried. Question majeure que celle des espaces libres en raison de ses fortes implications en matière de politique foncière, d'aménagement et d'embellissement urbain¹⁹⁶ par la création de parcs, jardins, d'espaces verts afin d'améliorer la santé publique et la vie des « classes laborieuses ». Fuster s'y engage

193. AN, F/17/2967, *op. cit.* Voir la discussion d'Édouard Fuster suite à la conférence de Léon Donnat présentée le 26 mars 1892 devant la Société d'études économiques, et publiée sous le titre *Le socialisme municipal*, Publication de la Société d'études économiques, XIII, Paris, Bureaux des Annales économiques, 1892, p. 20-22.

194. Michel MARGAIRAZ, « Les services publics économiques, entre experts, praticiens et gouvernement dans la première moitié du xx^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 52, vol. 3, Le service public, l'économie, la République, juillet-septembre 2005, p. 134.

195. Parmi les sept brochures éditées, voir plus particulièrement celles d'A. THOMAS, *Espaces libres et fortifications*, n° 4, 1908 ; Louis GASNIER, *Le socialisme municipal. Les leçons de l'étranger*, n° 1, 1908 ; Maurice HALBWACHS, *La politique foncière des municipalités*, n° 3, 1908. Sur le groupe d'étude socialiste, le socialisme municipal et l'urbanisme, voir Christian TOPALOV, *Histoire d'enquêtes. Londres, Paris, Chicago (1880-1930)*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 110-118.

196. Se référer à l'article d'Elsa Vonau dans le présent dossier.

avec force, suggérant même une action de propagande d'envergure auprès des journaux par l'intermédiaire du syndicat de la presse. C'est en ce sens qu'il salue avec intérêt les « vivants articles »¹⁹⁷ écrits sur ce sujet par A. Thomas dans le journal *L'Humanité*. Point de barrière idéologique pour Fuster afin de défendre l'essentiel. Il n'avait pas manqué trois ans auparavant d'alerter l'opinion sur cette question dans sa chronique régulière du *Figaro* « L'aide sociale »¹⁹⁸.

Fuster s'intéresse plus précisément au cas milanais en raison de la place centrale de l'Italie « au cœur de l'Europe des débats urbains », mais aussi pour souligner, par-delà la référence que représentent les « villes allemandes » en la matière, le « don d'organisation [des] populations latines »¹⁹⁹. Le thème de la municipalisation toujours présent dans les controverses politiques se trouve débattu dans des revues comme *Riforma Sociale* de Francesco Saverio Nitti et Luigi Roux²⁰⁰, *Il Giornale degli Economisti* qui publie les réflexions de l'économiste Giovanni Montemartini, disciple de Menger et de Walras²⁰¹, avec de nombreux exemples internationaux, mais aussi la *Rivista popolare di politica lettere e scienze sociali*, qui s'intéresse au modèle berlinois. Ces revues qui participent à la constitution d'une « science de l'administration municipale » ont aussi pour objectif d'informer sur les évolutions législatives et juridiques, sur les procédures techniques, et sont ouvertes aux expériences étrangères par

197. Se référer à la séance du 2 avril 1908 de la section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social, *Musée social. Annales*, n° 4, avril, 1908, p. 125-131. Outre les articles d'Albert Thomas sur « Hygiène et habitation » écrits à l'occasion des élections municipales, dans lesquels il évoque la question des espaces libres, il publie trois articles spécifiques dans une tribune « Pour les espaces libres », *L'Humanité*, 14, 25 juin et 29 octobre 1908.

198. Il fait paraître deux articles sur les fortifications dans *Le Figaro* des 14 mars et 11 avril 1905.

199. É. FUSTER, « A Milan », *Le Figaro*, 16 novembre 1907.

200. Sur cette revue de sciences sociale et politique et d'économie fondée en 1894, voir C. MALANDRINO, *Una rivista all'avanguardia. La « Riforma Sociale » (1894-1935)*. Politica, società, istituzioni, economica, statistica, Torino, Fondazione L. Einaudi, Studi, vol. 39, 2000.

201. G. Montemartini combine l'approche des écoles marginaliste et « empirico-statistique » en s'ouvrant à l'interventionnisme étatique des socialistes. Il collabore ainsi à la *Critica Sociale*, principale revue théorique et pratique du socialisme italien et devient le spécialiste de la municipalisation des services publics. Voir Antonio CARDINI, « Marginalismo, liberalismo e socialismo : Giovanni Montemartini », in Marco E.-L. Guidi, Luca Micheli (dir.), *Marginalismo e Socialismo nell'Italia liberale 1870-1925*, Milano, Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, 2001, p. 121-136.

la voie des congrès et publications ²⁰². Il est vrai que l'Italie fin de siècle porte une expérience de municipalisme, de gouvernement local qui se caractérise par l'existence de coalitions progressistes qui permettent une réadaptation d'un organe local grâce à l'action de nouveaux gestionnaires, éloignés des notables libéraux traditionnels. En s'intéressant à l'exemple milanais et à la création de la société *Umanitaria* ²⁰³, institut de bienfaisance et de culture, soutenu par le Conseil municipal de Milan et sous contrôle de la Commission provinciale d'assistance et de bienfaisance, Fuster valorise le municipalisme dans son ambition « de procurer des appuis, du travail et de l'instruction aux personnes sans ressources afin de les mettre en situation de se relever elles-mêmes ». De fait, outre l'assainissement des villes, la promotion de la mobilité (transport), des réseaux de distribution, fondateurs d'intégration sociale, la municipalité se situe dans le cas présent au cœur d'une politique réformiste. Fuster en détaille l'organisation en évoquant une trentaine de bureaux qui permettent d'aider, de conseiller et de former dans les domaines du travail (marché du travail, salaires, législation prud'homale, chômage) ; de l'assistance médicale et juridique (procès avec les patrons et question des assurances) ; du placement (face au chômage). Fuster insiste aussi sur l'ambition éducative avec la création des écoles d'apprentissage, les écoles-ateliers, d'art appliqué, une école pratique de législation sociale (inspection du travail). Enfin, la politique de l'*Umanitaria* vise à promouvoir le logement (habitat ouvrier) et les coopératives de consommation et de production industrielles ou agricoles.

En valorisant le dispositif milanais, ainsi que le comparatisme international, Fuster se rapproche incontestablement de G. Montemartini, figure emblématique du municipalisme italien qui a grandement contribué à l'animation des débats européens à l'heure où se développe en parallèle l'organisation d'une véritable internationale des villes au niveau européen ²⁰⁴. Montemartini considère que des actions conjuguées et entreprises par les coopératives et l'État ne s'excluent pas. Par ailleurs, la question sociale qu'il

202. Denis BOCQUET, « Les villes italiennes et la circulation des savoirs municipaux : esprit local et « international des villes » (1860-1914) », *Histoire et Sociétés. Revue européenne d'histoire sociale*, n° 21, 2007, p. 18-31.

203. Voir M. L. D'AUTILIA, *Il cittadino senza burocrazia Società Umanitaria e amministrazione pubblica nell'Italia liberale*, Milano, 1995.

204. Pierre-Yves SAUNIER, Renaud PAYRE, « Municipalités de tous les pays, unissez-vous ! L'Union internationale des villes ou l'internationale municipale 1913-1940 », *Administrare*, 1998, XXX (1-2), p. 217-239.

analyse de près en tant que directeur de l'Office du travail depuis 1903²⁰⁵, et fondateur à Milan en 1902 du Conseil supérieur du travail alors qu'il est très impliqué dans l'Umanitaria²⁰⁶, doit être traitée selon lui dans le respect de trois principes : l'intervention de l'État dans le cadre de l'économie de marché, la régulation du marché du travail et la participation des travailleurs à la vie publique, ce qui suppose une priorité accordée à l'éducation. Fuster n'a de cesse de valoriser les actions périphériques face à la centralité de l'État, trop souvent défaillant, et impuissant. Elles sont soit du ressort du « municipalisme gestionnaire » inspiré des expériences italiennes, anglaises ou allemandes, du « socialisme municipal », du « municipalisme coopératif » valorisé par l'économie sociale leplaysienne²⁰⁷, soit des actions patronales et paternalistes que Fuster ne manque pas non plus d'évoquer. Plusieurs réalisations de ce type reviennent dans ses écrits. C'est le cas notamment dans le vieux Delft en Hollande de « l'œuvre noblement conçue voilà trente-cinq ans » associée au nom de « Van Marken, le patron philanthrope, [favorable à la] participation aux bénéfiques [et à l'] embellissement de la vie ouvrière... »²⁰⁸ et des nombreuses réalisations de Krupp en Allemagne²⁰⁹. Dans le domaine de l'hygiène sociale chère à Fuster, il est intéressant de souligner que la création des premiers bureaux municipaux d'hygiène est antérieure de dix à vingt ans à la promulgation de la loi du 15 février 1902 relative à l'hygiène et à la protection

205. V. GALLOTA, « Scienza economica e reformismo : Giovanni Montemartini e l'Ufficio del lavoro », in *La cultura delle riforme fra Otto e Novecento in Italia*, Milano, éd. La Pietra, 1986, p. 67-106.

206. G. VECCHIO, *Il Consiglio superiore del lavoro (1903-1923)*, Milano, Franco Angeli, 1988 et E. DECLEVA, « Giovanni Montemartini e gli escordi della Società Umanitaria », in Maurizio Degl'INNOCENTI (dir.), *La cultura delle riforme tra Otto e Novecento*, Piero Lacaita Editore, 2003, p. 41-66. Voir aussi Jean-Yves FRÉTIGNÉ, « L'office du travail et le Conseil supérieur du travail italiens de leur naissance à la Grande Guerre », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, t. 114, n° 2, 2002, p. 781-808.

207. Sur « les municipalismes », on se référera à Charles BOSVIEUX-ONYEKWELU, *D'une sociodécide à un savoir d'État : le service public, une tentative de mise en forme du monde social par le droit (1873-1940)*, thèse de doctorat en sociologie, Laurent Willemez et Jean-Louis Halpérin (dir.), Université Paris Saclay ; Université Saint-Quentin-en-Yvelines, soutenue à l'ENS Ulm, 7 décembre 2016, p. 457-465.

208. L'action de Van Marken est également évoquée par Charles Gide, qui relève qu'à l'exposition d'économie sociale de 1900, « la Hollande n'avait qu'un seul exposant, M. Van Marken de la grande fabrique de Delft » : C. GIDE, Chronique économique : « Le Palais de l'économie sociale à l'exposition », *Revue d'économie politique*, 1900, p. 635 ; voir aussi É. FUSTER, « En Hollande. Vieux Delft », *Le Figaro*, 5 octobre 1906.

209. É.. Fuster, « Chez Krupp », *Le Figaro*, 1^{er} décembre 1902.

de la santé publique ²¹⁰. Fort de ce constat mais aussi d'une réalité de terrain, Fuster ne manque aucune occasion de déplorer la lenteur de l'État, pourtant inspirateur et régulateur, à faire appliquer la législation. Il convient, selon lui, de trouver les ressources et l'énergie ailleurs dans le milieu local : « sans le progrès de la vie municipale, de la « conscience locale », il n'y a pas d'hygiène sociale possible ». Il poursuit en souhaitant « voir demain les municipalités profiter des lois qu'on a votées, qu'on va voter, sur les habitations à bon marché (loi de 1906), sur l'expropriation (propositions Siegfried) ». Prenant l'exemple des villes allemandes, Fuster souhaite qu'en France, les municipalités puissent « assainir les quartiers dangereux, créer des espaces libres, encourager les sociétés de constructions populaires par des mesures de voiries et par des capitaux ». Enfin, pour ce qui concerne les œuvres d'assistance elles-mêmes, il s'interroge : « qu'attendent-elles pour les orienter vers la prévention ? » ²¹¹. Au regard de la place centrale accordée par Fuster aux municipalités et à l'existence d'un pouvoir municipal efficace et compétent, il n'est pas étonnant que le juriste Maxime Leroy, qui « reste persuadé que c'est par les communes que l'État pourra se régénérer », dédie son livre *La ville française. Institutions et libertés locales* ²¹² à son ami Édouard Fuster, et qu'il donne à l'Institut des sciences communales de Berlin (*Kommunalwissenschaftliches Institut*) le 4 décembre 1929 une conférence sur l'évolution des institutions municipales dont les savants, juristes et administrateurs allemands ont été précurseurs.

La praxis de l'enquête : un devoir d'action sociale et morale

Nous avons déjà évoqué l'enquête très fouillée menée par Fuster sur le métier des chiffonniers, et il nous paraît utile de prolonger cet aspect spécifique de la « praxis » fustérienne que son maître Cheysson a bien résumée et

210. Voir ce rappel dans Renaud PAYRE, Gilles POLLET, « Analyse des politiques publiques et sciences historiques : quel(s) tournant(s) socio-historique(s) ? », *Revue française de sciences politiques*, vol. 55, n° 1, 2005, p. 148-150.

211. É. Fuster, « Méthodes nouvelles », *L'Aide sociale. Hygiène – Prévoyance – Assurance*, n° 3, juin-juillet 1907, p. 5-6.

212. Le livre de M. LEROY, *La ville française. Institutions et libertés locales*, Paris, Marcel Rivière, 1927, qu'il voulait intituler *Les formes nouvelles des libertés locales*, est accueilli comme un soutien à la cause municipaliste, du fait d'un développement sur « la science du gouvernement local ». Voir « Lire et relire *La Ville Française* », in Renaud PAYRE, « Une république des communes. Henri Sellier et la réforme municipale en avril 1942 », *Genèses*, vol. 41, décembre 2000, p. 145-149.

valorisée en termes laudateurs. Les premiers travaux menés par Fuster en Allemagne l'ont été en continuité et en collaboration pendant un quart de siècle avec son mentor Grüner, ingénieur des mines, secrétaire général du comité des houillères de France qui attirait l'attention dès 1887 sur les transformations subies par les associations minières en Allemagne²¹³. Les enquêtes de Fuster, dans le prolongement de l'étude pionnière de Grüner sur « les associations et syndicats miniers en Allemagne »²¹⁴, ont été réunies dans un ouvrage qui analyse et résume les très nombreux documents historiques, économiques et statistiques qui permettent de mieux comprendre les évolutions successives du régime commercial des houillères, l'organisation de la production et le mouvement de concentration des mines en grandes compagnies houillères ou bien l'absorption de certaines houillères par des compagnies métallurgiques westphaliennes, enfin le rôle de l'État dans sa volonté d'acquisition d'un grand domaine prussien²¹⁵. Ce travail a reçu un prix au concours ouvert par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale sur « les cartels et les trusts ». É. Cheysson, membre du comité du commerce de la Société d'encouragement, en charge du rapport, ne manque pas de souligner tout d'abord que le travail de Fuster, qui représente « une véritable monographie [...] a vivement frappé l'attention du comité du commerce par la précision, l'abondance et le relief de ses détails ». Outre des qualités indéniables avec un « style élégant et précis », la recherche « d'une documentation très riche et très exacte », ce mémoire met « en pleine lumière avec une analyse pénétrante » cette organisation syndicale²¹⁶. Cheysson²¹⁷ souligne ainsi la

213. Édouard Grüner, vice-président des Houillères de France depuis 1907, le rappelle dans la préface écrite au livre de Maurice BAUMONT, *La Grosse industrie allemande et le Charbon*, Paris, Doin et C^{ie}, 1928. Cette thèse de doctorat porte sur l'histoire de l'industrie houillère, la géographie des bassins houillers, la législation relative aux mines de charbon dans le Reich, aux cartels de production, aux transports (exportation) et à l'organisation ouvrière.

214. É. GRÜNER, *Les associations et syndicats miniers en Allemagne et principalement en Westphalie*, Paris, Imp. Chaix, 1887. Grüner y étudie les réseaux étendus de corporations, notamment les syndicats commerciaux et industriels ainsi que les corporations d'assurances contre les accidents. Outre la prévention, Grüner s'intéresse aussi aux rapports économiques entre patrons et ouvriers.

215. É. FUSTER, *Le syndicat des bouilles d'Essen...*, *op. cit.*

216. Voir le Rapport d'É. Cheysson à la séance de la Société d'encouragement du 26 juin 1903, paru dans le *Bulletin de la société...*, *op. cit.*

217. É. Cheysson est aussi rapporteur du concours de monographies de communes institué depuis 1896 par la Société des agriculteurs de France, à laquelle il appartient en compagnie de plusieurs membres de la Société d'économie sociale. Ces travaux font l'objet de comptes rendus de la section des sciences économiques et sociales où figurent de

capacité de Fuster à dominer et utiliser les sources documentaires ainsi que l'appareil statistique et les outils cartographiques. Fuster est très informé des débats sur les statistiques. En 1909, la session de Paris du congrès de l'Institut international de la statistique commence seulement à diffuser les outils formels mathématiques et du calcul des probabilités. Les statistiques restent alors descriptives et fort dépendantes des législations nationales. Les analyses que l'on trouve dans le *Journal de la société statistique de Paris* avant 1910 s'appuient principalement sur des éléments de description (tableaux, moyennes et graphiques). Lucien March, qui a travaillé dès 1892 à l'Office du travail aux côtés d'Arthur Fontaine, puis à partir de 1899 à la Statistique générale de la France – dont il devient le directeur à partir de 1910 –, introduit de nouveaux outils mathématiques (ajustement, corrélation et régression). Mais cette statistique mathématique ne s'appuie pas encore sur le calcul des probabilités, qui se développe une vingtaine d'années plus tard ²¹⁸.

Membre titulaire de la Société statistique de Paris depuis juin 1909, Fuster a été dès 1905 rapporteur, en tant que secrétaire général de la section française de l'Association française des assurances sociales, de la commission présidée par Cheysson chargée de l'élaboration du projet de statistique française des accidents du travail ²¹⁹, dont un avant-projet avait été préalablement travaillé par une petite équipe d'assureurs et d'actuaire autour du mathématicien et actuaire Alfred Barriol ²²⁰, également membre de la Société statistique de Paris depuis 1902. Pour Fuster, les enquêtes statistiques sur l'application des lois assurancielles, encore très dépendantes du modèle allemand, peuvent aussi « fournir à l'économie sociale des données relatives à l'une des crises de la famille ouvrière ». Par-delà la question de « l'extension du machi-

nombreux leplaysiens (Boutmy, Juglar, Levasseur, Picot...) du Comité des travaux historiques, très influent auprès des sociétés savantes. Celui-ci constitue un véritable réseau scientifique : voir Antoine SAVOYE, « Sociologie et ingénierie sociale », *Milieux*, Institut Jean Baptiste Dumay, n° 28, 1987, p. 13-14.

218. Michel ARMATTE, « Lucien March (1859-1933) : une statistique mathématique sans probabilité ? », *Courrier des statistiques*, n° 123, janvier-février 2008, p. 5-12 et « Lucien March : statistiques sans probabilité », *Journal électronique d'histoire des probabilités et de la statistique*, vol. 2, n° 1, décembre 2005, [en ligne] www.jehps.net

219. É. FUSTER, *Rapport sur un projet de statistique française des accidents du travail*. Statistique des accidents du travail. Section française du Congrès des accidents du travail et des assurances sociales, Paris, 1905.

220. Polytechnicien, A. Barriol est directeur des études de l'Institut des finances et des assurances, principale école de formation des assureurs avec l'Institut des actuaire français dont il est membre depuis 1902. Il est également professeur de statistiques au Collège libre des sciences sociales depuis 1900.

nisme » et celle du « risque industriel » qui lui est associée, l'étude de ces crises et de leur origine sociale et économique constitue un axe central de la praxis fustérienne. Ses enquêtes visent d'abord à analyser les différents processus qui mènent à l'exclusion par l'absence de travail, que celle-ci résulte d'invalidités, de difficultés pour se relever suite à une période de chômage subi ou de dérives que cet état peut entraîner. La pauvreté, la misère, la dépendance, l'assistance et le « relèvement des familles » font ainsi l'objet de travaux qui se fondent dès 1892 sur son expérience allemande et qui se prolongent bien au-delà des années 1920 grâce à l'étude de cas pratiques dans le cadre de ses cours au Collège de France.

Quels sont les matériaux d'enquête utilisés par Fuster ? Et comment s'opère chez lui « la conversion scientifique de l'observation sociale ordinaire ? »²²¹ Comme pour les enquêtes de Booth sur Londres, Fuster ne se prive aucunement des informations recueillies réalisées par les autorités publiques, sous la forme de données chiffrées, tableaux de faits et statistiques. Dans son enquête sur l'assistance par le travail en Allemagne²²², il se fonde par exemple pour le cas spécifique de Berlin sur les très nombreux « comptes moraux » que la municipalité lui a transmis et sur les travaux réalisés dans le cadre du secrétariat général de la *Deutsche Rundschau*²²³. Au début des années 1890 – période pendant laquelle Fuster enquête –, Richard Boeckh dirige l'Office statistique de Berlin. Il est membre de l'Institut international de la statistique et l'un des fondateurs en 1888 de la *Konferenz Deutscher Städtestatistiker* (Conférence des statisticiens des villes allemandes), appelée *Verband Deutscher Städtestatistiker*. Les offices statistiques municipaux qui accompagnent la professionnalisation des administrations locales sont alors de « véritables ateliers de production des savoirs et d'informations »²²⁴. Fuster s'y intéresse de près, puisque les municipalités qui deviennent des modèles de référence internationale « en matière d'assistance aux pauvres, d'urbanisme et d'hygiène publique » s'investissent dans les programmes de travaux

221. Christian TOPALOV, « Raconter ou compter ? L'enquête de Charles Booth sur l'East End de Londres (1886-1889) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 22, *Enquête sur l'enquête*, 2004, p. 107.

222. É. FUSTER, « Assistance privée et Socialisme d'État. La mendicité et l'assistance par le travail en Allemagne », *Revue d'économie politique*, 1892, t. VI, p. 268-312.

223. Le secrétaire de la *Deutsche Rundschau*, Paul Lindenberg, a mis à la disposition de Fuster sa connaissance du bas Berlin et les travaux relatifs aux *Schriften des Vereins für Socialpolitik*.

224. En 1875, les offices sont présents en Allemagne dans vingt villes puis quarante-quatre en 1911. En 1892, seuls quatre offices, dont celui de Berlin, ont pris des initiatives en matière de statistiques du travail.

d'urgence, de placement, d'assurance chômage entre autres. Les offices participent ainsi à la construction et à l'usage de la mesure concernant des « notions aux contours encore flous », comme le chômage²²⁵. La question de l'enregistrement des chômeurs, la construction de catégories qui vont permettre d'appréhender le « réel social », une « vérité sociale », cette codification du social est l'objet de controverses en raison même de l'enjeu politique d'une telle démarche, dont l'Office statistique du Reich prend aussi toute la mesure.

La question centrale pour Fuster, à partir de ses propres observations de terrain et de sa réflexion sur « la nécessité de l'assistance par le travail en ce qu'elle a de « curatif et de préventif à la fois », dans la lutte contre la mendicité, le « relèvement des découragés », et afin d'éviter la « chute d'ouvriers menacés », consiste à tenter de rationaliser l'approche des catégories sociales. Cette démarche représente la condition indispensable afin de mieux assister, accompagner, remettre au travail et agir ainsi sur les individus et les familles en perte. Il s'agit pour lui de rendre plus claire la notion travaillée par Booth des « sans travail » (*The unemployed*), qui fait également l'objet quelques années plus tard d'une réflexion de Charles Gide²²⁶. Ce qui nécessite une opération de classification qu'accompagne la codification juridique et sociale du travail²²⁷. Si Booth dissocie ceux qui « ne veulent pas vraiment de travail » et ceux qui « ne sont pas sans travail » mais « mal employés », Fuster entend quant à lui sérier un champ d'investigation plus vaste : la foule des ouvriers sans travail fuyant les villes, les ruraux immigrant à Berlin et qui tombent

225. La création en 1892 de la Commission de statistique ouvrière (*Kommission für Arbeiterstatistik*) en Allemagne a permis de légitimer la question centrale du chômage afin de la mesurer. Cette ambition touche à la fin du XIX^e siècle l'ensemble des grands pays industrialisés : voir Bénédicte ZIMMERMANN, « Deux modes de construction statistique du chômage au tournant du siècle », in B. ZIMMERMANN, C. DIDRY, P. WAGNER (dir.), *Le travail et la nation. Histoire croisée de la France et de l'Allemagne*, Paris, Éditions de la MSH, 1999, p. 253-275.

226. C. GIDE, *Les sans-travail*. Rapport présenté le 10 décembre 1904 à la Commission protestante d'action morale et sociale, Vals-les-Bains, Aberlen et C^{ie}, 1904.

227. On se portera à l'approche sémantique et à l'analyse des concepts et catégories dans B. Zimmermann, « Travail, *Labor/Work, Arbeit* », in Olivier CHRISTIN (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Métailié, 2010, p. 397-405. Sur « la constitution du chômage en une catégorie de l'action publique, sans présupposer a priori la pertinence du cadre national » et en valorisant « l'action publique » et la pratique des municipalités, voir B. ZIMMERMANN, « Éléments pour une socio-histoire des catégories de l'action publique », in Pascale LABORIER, Dany TROM (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 2003, p. 241-258.

rapidement dans la misère, mais aussi les « compagnons », « des *Handwerksburschen* si spéciaux à l'Allemagne », les marginaux : rôdeurs, vagabonds, etc. « Presque tous étaient des mendiants et des cheminots ». À partir du cas allemand, il souhaite entrer dans l'analyse des raisons des déchéances : crises morale, démographique, économique afin d'établir ce que souhaitait Booth : un diagnostic précis des causes de la pauvreté ²²⁸. Il s'agit aussi de distinguer les vagabonds professionnels, les *Wandelbettler*, de ceux qui cherchent du travail et mendient pour vivre, afin que ces derniers ne soient pas coupables d'*Arbeitscheu*, d'horreur du travail. Objectiver ce problème afin de pouvoir agir pratiquement avec des solutions rationnelles dans le but d'éviter des « sursauts de charité inconsidérés » nécessite d'élargir la palette des matériaux d'enquête afin de la rendre plus fiable. Fuster a donc recours à d'autres sources. Beaucoup d'entre elles ressortissent au domaine public autant qu'aux institutions d'assistance privée. L'enquêteur dispose tout d'abord de nombreux rapports, brochures et statistiques que lui a adressé le secrétariat du Comité central des colonies du travail établi à Potsdam, puissante assistance publique prussienne fondée sur les « unions de communes » qui se chargeaient pour une grande part des « bureaux de secours » au niveau de la commune et du district, puis des « stations de secours » dont la première a été créée en 1880 en Wurtemberg, enfin des bureaux de placement (*Arbeitsnachweise*). Fuster dispose aussi de documents statistiques de la Mission intérieure à la fois religieuse et sociale, créée par J. H. Wichern, père de l'idée sociale évangélique dans la mouvance du Réveil protestant. La Mission s'est étendue ensuite à partir de la région de Hambourg à toute l'Allemagne durant les années 1830-1880, avec « les fameuses *Herbergen zur Heimath* », qui accueillent des pensionnaires à très bon marché, « première des grandes œuvres de relèvement ». Cette régénération devait s'accompagner de mesures pratiques relatives à la fiscalité, la construction de logements, à l'assistance publique, aux assurances, etc. Celles-ci ont formé une fédération, la *Deutscher Herbersverein*, qui permet un échange d'informations, sorte d'ébauche du bureau de placement. Fuster utilise aussi les documents relatifs aux premières colonies agricoles et ouvrières ²²⁹ qui se développent alors près de Bielefeld,

228. La catégorisation travaillée par Booth sur les chômeurs et qui domine à partir de 1890 le débat britannique, a été théorisée par Alfred Marshall et a inspiré l'*Unemployed Worker Act* de 1905. Elle sert de fondement à William Beveridge pour ses propositions de politique sociale (notamment les bureaux publics de placement et l'assurance chômage) : voir Christian TOPALOV, « Raconter pour compter ? L'enquête de Charles Booth sur l'East End de Londres (1886-1889) », *op. cit.*, p. 117-120.

229. On compte dans l'Allemagne de 1889, 21 colonies agricoles et 400 « stations hospitalières » (auberges familiales) qui reçoivent les ouvriers nomades sans travail. Voir

dès 1882, grâce au pasteur Bodelschwingh ²³⁰, puis ensuite à Hanovre, dans le Schleswig, le Brandebourg, Wurtemberg, la Saxe, en Westphalie, etc. Cette documentation le met en contact direct avec des pasteurs dont les actions pratiques illustrent le rôle très actif des protestants dans cette approche de la question sociale.

Si au cours de ses activités, Fuster est en contact avec Gustav Schmoller ²³¹, il connaît également Max Weber et est très informé de ses travaux réalisés dans le cadre du *Verein für Sozial Politik* ²³². D'autant que cette association dans le prolongement du « socialisme municipal » développe dans les années 1890 la notion de « devoirs sociaux des communes » ²³³. C'est par ailleurs une des sources essentielles de son enquête sur l'assistance par le travail. Ce lien se fait en réalité par la voie de *l'Evangelisch-sozialer Kongress* ²³⁴ (Congrès évangélique social de Berlin en 1893), fondé notamment par Adolphe Stoecker, Paul Göhre, Friedrich Naumann, Max Weber en 1890, au cours duquel Paul Göhre ²³⁵, à qui Fuster voue admiration et attachement, évoque l'enquête qu'il mène avec Max Weber sur la situation des travailleurs agricoles

Ch. THIERRY-MIEG, « Les colonies agricoles d'Allemagne pour vagabonds et mendiants », *Journal de la Société statistique de Paris*, t. 34, 1893, p. 163-167. Sur l'histoire des colonies agricoles en Allemagne et à l'étranger, voir le rapport présenté le 24 avril 1904 à la Commission protestante d'action morale et sociale par Maurice LICHTENBERGER, *L'assistance par la terre. Colonies agricoles et jardins ouvriers*, Vals-les-Bains, Aberlen et C^{ie}, 1904, p. 2-9.

230. P. BODELSCHWINGH, *Arbeiter Kolonie, et Vorschläge zur Vereinigung der Arbeitkolonien*, Bielefeld, 1884.

231. É. Fuster évoque une dizaine d'années plus tard sa relation avec G. Schmoller dans le cadre de la création à Berlin d'un Musée social sur le modèle de celui de Paris, et considéré – pour reprendre les termes de la revue *Soziale Praxis* – comme un « centre des essais scientifiques et pratiques de réforme sociale en France ». Schmoller confie alors à Fuster son intérêt pour les enquêtes vivantes et impartiales menées par l'institution française autant dans leur dimension sociale que psychologique. Voir *Le Musée social. Annales*, 9^e année, 1904, p. 68-69.

232. Se référer à l'article de Rita Aldenhoff-Hübinger et Hinnerk Bruhns dans le présent dossier.

233. Sur l'histoire du *Verein*, voir Imela GEORGES, *Sozialforschung in Deutschland 1872-1914. Gesellschaftliche Einflüsse auf Themen und Methodenwahl des Vereins für Sozialpolitik*, Frankfurt am Main, H. Verlag, 1986 (2^e éd.).

234. G. KRETSCHMAR, *Der evangelisch-soziale Kongress. Der deutsche Protestantismus und die Soziale Frage*, Stuttgart, 1972.

235. P. GÖHRE retrace l'histoire du mouvement socialiste évangéliste, qui a agité l'Allemagne, dans *Die evangelisch-soziale Bewegung*, Leipzig, 1896.

à l'est de l'Elbe ²³⁶. Réalisée sous la forme de plusieurs milliers de questionnaires, grâce à de nombreux enquêteurs ²³⁷, elle est complétée à l'initiative de Max Weber ²³⁸ avec l'aide du Congrès évangélique social, en recourant à des milliers de pasteurs protestants capables d'approcher la « situation morale des travailleurs agricoles ». Pour Fuster « seules les autorités sociales dont parle Le Play, mais plus particulièrement les autorités morales » sont susceptibles de « renseigner sur la véritable vie, afin notamment d'approcher au plus près « la question des rapports du salaire nominal avec le salaire réel », qui illustre la vie quotidienne et que « la statistique est incapable d'apprécier ». Fuster valorise ainsi le « système des monographies locales [...], l'admirable système leplay-sien » ²³⁹. Tout en en connaissant bien les limites dans la filiation de Cheysson, il assumera et revendiquera cet héritage de nombreuses années plus tard dans ses cours du Collège de France. L'approche des « budgets ouvriers » et l'analyse des crises sont pour lui l'occasion de rappeler dès 1917 ²⁴⁰ « la nécessité de combiner les monographies descriptives et les enquêtes statistiques générales » afin de mieux définir le « salaire minimum », le « salaire de vie » et prendre en compte le « revenu collectif de la famille unité consommatrice », ainsi que les raisons multiples de l'« arrêt du travail » et la nécessité du « travail féminin ». Il ne manque pas de rappeler « les méthodes pratiques d'investigation, par enquête individuelle ou collective, des conditions de vie de la famille ouvrière » et la nécessité d'un « grand nombre de mono-

236. Fuster en prend plus ample connaissance grâce au livre du Dr. Kuno FRANKENSTEIN de la *Humbolt-Akademie de Berlin* sur la « question ouvrière dans l'agriculture allemande », *Die Arbeiterfrage in der Deutschen Landwirtschaft, mit besonderer Berücksichtigung der Erhebungen des Vereins für Sozialpolitik über die Lage der Landarbeiter*, Berlin, G. Schmidt, Verlag 1893. Cet ouvrage résume l'enquête du *Verein*, province par province, décrit en se fondant sur des données statistiques la vie matérielle, mais aussi la vie morale et intellectuelle des travailleurs agricoles, les rapports entre employeurs et employés, les dangers de la situation actuelle et les devoirs tant des propriétaires que de l'État.

237. On se reportera à l'article de Hinnerk Bruhns et Rita Aldenhoff-Hübinguer dans le présent dossier.

238. Voir notamment Hinnerk BRUHNS, « Ville et campagne. Quel lien avec le projet sociologique de Max Weber », *Sociétés contemporaines*, n° 49-50, vol. 1, 2003, p. 21-27.

239. Fuster prend ainsi l'exemple du travail du pasteur O. Fischer sur « les contributions à la connaissance de la situation des travailleurs agricoles dans la Prusse orientale » (Königsberg, 1893). Il « répond point par point aux questions posées par MM. Göhre et Weber » : voir É. Fuster, « Allemagne II », *Revue du christianisme pratique*, n° 1, 15 janvier 1894, p. 55-56.

240. É. FUSTER, *Résumé des cours au Collège de France, 1917*. Chaire de Prévoyance et assistance sociales (Fondation du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine), p. 63.

graphies et de recherches portant sur des familles plus ou moins gravement en crise du fait de la maladie ou du chômage ou des conditions morales défectueuses »²⁴¹.

Cette conception de l'enquête sociale reste marquée chez Fuster par l'expérience vécue en Allemagne de l'*Evangelisch Sozialer Kongress* et cette volonté d'agir sur les détresses tant sociales que morales causées par l'industrialisation. À l'heure du débat sur le socialisme chrétien²⁴², Fuster est témoin et acteur de la construction française et allemande du christianisme social dont les « chefs historiques » ont été formés dans le terreau évangélique issu du Réveil²⁴³. Il participe aux congrès organisés par l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales fondée à l'automne 1888²⁴⁴. Ces congrès ont pour ambition de « travailler à la réparation des maux sociaux [...] en indiquant aux chrétiens leurs devoirs sociaux [...] » : ils ont aussi pour objectif d'agir sur les pouvoirs publics pour favoriser le développement des réformes sociales nécessaires²⁴⁵. Ce caractère pratique revendiqué du christianisme social doit répondre aux défis lancés au message chrétien par « la culture moderne », que ni « l'orthodoxie évangélique » ni le « libéralisme » protestant ne sont capables de relever notamment en matière sociale. Dès lors, l'objectif est de s'insérer « dans le processus de laïcisation sociale » et de « prouver par l'action chrétienne la validité du christianisme lui-même ». Fuster ne manque pas de faire référence au programme d'action soumis par Paul Göhre concernant les « cercles ouvriers protestants » animés par le christianisme évangélique pour transformer la vie économique grâce à l'action éducatrice et morale²⁴⁶. Quelques-uns des grands axes du pro-

241. Ces travaux doivent permettre selon lui « un perfectionnement appréciable des méthodes et formulaires d'enquête adoptés dans les services d'hygiène sociale », *Ibid.*, 1919, p. 77-78. On se reportera également à l'article de Benjamin Jung dans le présent dossier.

242. Voir sur ce sujet la série d'articles de Raoul ALLIER, notamment « Le socialisme chrétien dans l'église protestante d'Allemagne », *Revue du christianisme pratique*, 5^e année, 1892, p. 1-68 ; 6^e année, 1893, p. 1-56 ; 7^e année, 1894, p. 121-166.

243. Voir Jean BAUBEROT, « Le christianisme social français de 1882 à 1940 : évolution et problèmes », *Revue d'histoire et de philosophie religieuse*, t. LXVII, 1987, p. 41-42.

244. Le premier congrès se tient à Nîmes les 18 et 19 octobre 1888. Il a pour président Tommy Fallot et vice-président Charles Gide. Jules Siegfried et Charles Robert y sont aussi présents.

245. Franck PUAUX (dir.), *Les œuvres du protestantisme français au XIX^e siècle*. Exposition universelle de Chicago, Paris, Comité protestant français, 1893, p. 365-368.

246. É. FUSTER, « En Allemagne II – Le congrès protestant – Conférences sociales – Cercles ouvriers », *Revue du christianisme pratique*, 6^e année, 15 septembre 1893, p. 321-328.

gramme des cercles se retrouveront plus tard dans les réflexions de Fuster sur la question sociale et alors qu'il occupe des postes à responsabilité sur ces sujets : amélioration du niveau de vie (salaires), accès aux soins (santé), à l'éducation, conditions indispensables pour un « avenir » ; législation réglementant le travail y compris pour les femmes, protection de la vie de famille, développement de l'hygiène dans les usines et ateliers, valorisation de l'action des syndicats, des institutions coopératives (notamment pour la construction de logements, de maisons à bon marché), assurances ouvrières et contre le chômage, caisses de secours et de prêt, bureaux de placement, etc.²⁴⁷. Ajoutons à cela que Fuster est intéressé par le *modus operandi* à la fois organisationnel et financier : d'une part l'union des cercles qui minore la seule activité de la bienfaisance, d'autre part une synergie d'intervention dans l'espace public selon une échelle variée du local (commune, municipalité, paroisse) à l'État. Cette conception plurielle, privée et publique, des acteurs intervenant dans la protection sociale est une constante de la réflexion de Fuster. « Croire moins aux congrès à discussions théologiques qu'aux actes ». Les actes de Göhre ! Mais ajoute-t-il, « Göhre nous manque »²⁴⁸. Fuster retrouve l'ensemble des questions évoquées au sein des cercles ouvriers protestants dans les congrès français de l'Association protestante (de l'assistance par le travail à la lutte contre l'immoralité, des retraites ouvrières à la protection des femmes, etc.). Ces thèmes sont au centre d'une ambition de solidarité et d'association coopérative²⁴⁹ sans conflits sociaux destructeurs. Lors du congrès de Besançon en juin 1910, alors que Charles Gide traite des « [r]apports entre le capital et le travail », Fuster expose fort logiquement une communication sur « [l]a prévoyance en France et en Allemagne »²⁵⁰.

247. Fuster souligne aussi la volonté des cercles ouvriers protestants de réglementer la Bourse par un contrôle de l'État des opérations sur les marchés à terme afin d'éviter le développement de la spéculation « nuisible au bien-être du peuple », préjudiciable aux rapports sociaux. À la fin du XIX^e siècle, l'économie allemande subit de plus en plus l'influence des marchés boursiers. Max Weber, alors professeur à l'université de Fribourg-en-Brisgau, s'intéresse de près au débat houleux qui conduit au vote de la loi boursière de 1896 et trouve « un large écho dans le mouvement ouvrier et les milieux réformateurs des chrétiens sociaux ». Voir Max WEBER, *La Bourse*, Paris, Éditions Allia, 2010 (publié pour la première fois en 1894 et 1896 à Göttingen dans *Göttinger Arbeiterbibliothek*).

248. É. Fuster, « En Allemagne II – Le congrès protestant... », *op. cit.*, p. 328.

249. Voir à cet égard l'article de Charles GIDE, « L'idée de solidarité en tant que programme économique », *Revue du Christianisme pratique*, 7^e année, 1894, p. 1-21.

250. Le congrès voit aussi une communication de Gaston Richard, professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux, sur « L'objet et la méthode de l'éducation sociale ».

Enquêter pour informer : la condition du succès du mouvement féministe

Lorsque Fuster se trouve à Berlin au cours de ses premiers séjours, il enquête aussi sur les conditions de travail et analyse les salaires des ouvrières en s'intéressant plus particulièrement à la place des femmes célibataires qui représentent près de 45 % des femmes recensées dans la ville ²⁵¹. Son souci de leur protection contre la maladie, le chômage, les risques que représentent les maternités, les abus des employeurs et la prostitution, cette sensibilité à la cause des femmes ²⁵² et à leur émancipation le rapprochent de la journaliste Clotilde Dissard. Ce qui le conduit à collaborer dès sa création à la *Revue féministe* qu'elle crée à la fin de l'année 1895. Fuster est, semble-t-il, assez proche de celle qui s'érige contre l'élite politique dominante. Cette dernière dénie aux femmes « les dons sévères du raisonnement philosophique et de l'imagination créatrice ». S'atteler à « modifier les préjugés courants » afin de montrer la place des femmes dans le monde des savants, des artistes et de toutes celles qui sont engagées ²⁵³. Faire la guerre aux abus et préjugés en informant, telle est l'ambition de C. Dissard mais aussi d'É. Fuster, auquel cette dernière demande de devenir pour le compte de la revue un conseiller en matière économique et sociale, plus spécifiquement sur « la situation économique des femmes ²⁵⁴ ». Fuster et Dissard participent en tant que membres de la Société de sociologie de Paris au Congrès féministe de Paris en 1896 (travail des femmes, éducation, famille..) ²⁵⁵ organisé par la Ligue

Voir *Travaux du Congrès social de Besançon*, 14-15 juin 1910, 14^e Assemblée générale de l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales, Paris, Fischbacher, 1910. Ce congrès a fait l'objet d'un compte rendu détaillé paru dans la *Revue chrétienne*, 4^e série, 1910, t. 1, p. 673-681.

251. É. FUSTER, « La femme et la question sociale. L'ouvrière à Berlin », *La Revue féministe*, n° 1, 1^{er} octobre 1895, p. 14-19.

252. Il écrira dans *Le Figaro* une série d'articles sur les ouvrières confrontées aux charges familiales et à la maladie : « Pour les petites ouvrières de Paris », 26 janvier, 4 février et 30 juin 1904.

253. Voir le préambule de la rédaction dans *La Revue féministe*, *op. cit.*, p. 2-3.

254. Se référer à la « Lettre à Clotilde Dissard » d'Édouard Fuster parue dans *La Revue féministe*, n° 1, 15 janvier 1896, p. 33.

255. Sur le Congrès, voir Clotilde DISSARD, *Opinions féministes. À propos du congrès féministe de Paris de 1896*, Paris, V. Giard & E. Brière, 1896 (extrait de la *Revue internationale de sociologie*, n° 7, juillet 1896). Cette manifestation a aussi fait l'objet de plusieurs comptes rendus dans les journaux, dont celui de Marguerite Durand dans *Le Figaro*.

française pour le droit des femmes, ainsi qu'aux séances de la société. Alors que les termes « féminisme » et « féministes » commencent à se répandre à travers la presse et les revues ²⁵⁶, les groupes d'influence qui se forment en de nombreuses associations illustrent un paysage politique, idéologique et religieux très diversifié. Dès lors, « qui est vraiment féministe » en ce début du xx^e siècle ²⁵⁷ ? Et comment se situent Clotilde Dissard ainsi que Fuster ? Si Maria Pognon, qui préside depuis 1894 la Ligue française pour le droit des femmes et les Congrès féministes de Paris en 1892 et 1896, est une militante féministe d'exception, suffragiste et libre penseuse, « oratrice et organisatrice née » ²⁵⁸, Dissard quant à elle fait partie de cette nouvelle génération d'actrices du féminisme français tout en s'opposant à un militantisme qui à ses yeux réduit trop les questions sociales auxquelles sont confrontées les femmes. Fuster n'est pas étranger à ce « féminisme d'étude » qu'elle revendique dans la revue qu'elle a créée puis dans le journal *La Fronde* fondé par Marguerite Durand ²⁵⁹ en 1897, auquel elle participe activement ²⁶⁰. Elle revendique tout autant un « féminisme familial » qui souligne la fonction essentielle des femmes dans l'éducation et la structuration du groupe familial et l'équilibre au sein du couple, qu'un « féminisme individuel » d'émancipation qui se veut aussi compatible avec une philosophie plutôt libérale de l'organisation sociale. Dissard est donc très engagée dans la défense du droit des femmes à une éducation et à des salaires égaux à ceux des hommes pour leur travail. Elle

256. Karen OFFEN, « Sur l'origine des mots féminisme et féministe », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 34, n° 3, juillet-septembre 1987, p. 495-496.

257. Pour un essai de classification, voir Charles TURGEON, *Le féminisme français*, t. 1, *L'émancipation individuelle et sociale de la femme* » et t. 2, *L'émancipation politique et familiale de la femme*, Paris, L. Larose, 1902.

258. Elle devient en 1901 l'une des six fondatrices du Conseil national des femmes françaises. Elle rejoint Marguerite Durand au journal *La Fronde* pour y publier environ 70 articles. Voir le compte rendu de K. Offen au sujet de Dominique SEGALÉN, *Maria Pognon, une frondeuse à la tribune* (Paris, Editions Detrad aVs, 2015), in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 47, 2018, p. 293.

259. Sandrine LÉVÊQUE, « Comment la vocation journalistique vient aux femmes. Marguerite Durand, fondatrice de *La Fronde* », in Cyril LEMIEUX (dir.), *La subjectivité journalistique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 208-228.

260. Sur le rôle des féministes dans le journalisme, Sandrine LÉVÊQUE, « Femmes, féministes et journalistes : les rédactrices de *La Fronde* à l'épreuve de la professionnalisation journalistique », *Le Temps des médias*, n° 12 « La cause des femmes », 2009, p. 41-53.

engagement des enquêtes sur le travail des femmes²⁶¹ qui paraissent dans *La Fronde*.

C'est précisément sur cette question du travail féminin que Fuster intervient afin de structurer une pratique de l'enquête. « L'action », « un travail d'information » pour des « réformes pratiques », tel est son objectif afin de faire triompher le mouvement féministe²⁶². Il considère que le fondement de cette orientation passe par le groupement autour de la revue de spécialistes, d'experts, en l'occurrence des juristes « qui étudient nettement et froidement les modifications nécessaires » dans le Code civil et le Code pénal. Ce travail sur le statut juridique de la femme s'avère selon lui indispensable pour informer en amont les parlementaires afin non seulement de pouvoir faire aboutir des projets de lois, mais aussi d'agir sur l'opinion²⁶³. D'autant que les parlementaires sont très impliqués dans le domaine de la famille, avec une surreprésentation des juristes et une forte implication des médecins au regard de positions très tranchées entre catholiques sociaux, « conservateurs », « natalistes », alors que se constitue le 22 août 1896 l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française que Fuster rejoint au début de la Grande Guerre²⁶⁴. L'expérience internationale acquise par Fuster, notamment en Angleterre et en Suède, lui fait remarquer alors que se développent beaucoup d'associations de femmes, de féministes tournées soit vers la philanthropie soit vers un engagement féministe radical. Bien que se constitue en 1901 le Conseil national des femmes françaises, il n'existe pas en France d'associations capables d'informations et de « lobbying », comme par

261. Concernant ses articles et son action remise dans le contexte de la loi sur les conditions de travail des femmes (2 novembre 1892, modifiée par celle du 30 mars 1900), se référer au chapitre « Right or Production for Working » de Karen OFFEN, *Debating the Woman Question in the French Third Republic 1870-1920*, Cambridge University Press, 2018, p. 204-248. Sur Clotilde Dissard, voir plus particulièrement p. 231-232 et « Clotilde Dissard on the Protection of Women's Work », in Jennifer R. WAELTI-WALTERS, Steven C. HAUSE, *Feminisms of the Belle Epoque: A Historical and Literary Anthology*, University of Nebraska Press, Lincoln and London, 1994, p. 119-121.

262. Voir É. FUSTER, « Le travail de la femme doit-il être libre ou protégé ? », *La Revue féministe*, n° 1, 15 janvier 1896, p. 33-35.

263. La question de l'émancipation des femmes se pose au moment même où les parlementaires – dont certains membres de l'Alliance – combattent la dépopulation dans le cadre soit des commissions extraparlémentaires (en 1902 puis 1912), soit au sein d'un groupe parlementaire de défense des familles nombreuses créé à l'initiative de deux membres de l'Alliance, A. Landry et A. Honnorat en 1911. Voir Françoise BATTAGLIOLA, « Des aides aux familles aux politiques familiales », *Genèses*, n° 40, vol. 3, 2000, p. 153-155.

264. Sur ces aspects démographiques, se référer à l'article de Sandra Brée dans le présent dossier.

exemple l'Association Frederika Bremer, dont l'expertise concerne tout ce qui concerne « la femme, sa culture, son travail, ses enfants ». Cette association qui porte le nom de celle qui est considérée comme la « première féministe de la littérature suédoise »²⁶⁵, fortement engagée pour l'instruction des femmes et leur indépendance financière, représente une organisation de défense de la condition des femmes fondée en 1884. Elle est à la pointe dans le débat sur la réforme du mariage en Suède qui se développe durant les années 1910-1920²⁶⁶. Pour Fuster, l'influence passe par le sérieux d'un travail fondé sur les faits recueillis grâce aux enquêtes de terrain, en référence notamment aux travaux monographiques de Pierre du Maroussem²⁶⁷. Considérant qu'il est nécessaire de se débarrasser de ce « qui s'appelle la question de parti, la politique, la métaphysique sociale » et qu'« il n'est pas possible de s'abstenir d'une solution immédiate en morale », la revue se doit de devenir « un centre d'études, d'enquêtes et de travaux pratiques ». Dans ses conseils à Dissard, Fuster formule ainsi certains des axes de réflexion qui structureront les actions qu'il accomplira par la suite dans les différentes institutions ou organisations dont il aura la responsabilité.

La pratique de l'action ne peut se faire selon Fuster « qu'en remettant à leur place les questions de dogme, la partie théorique du féminisme » et en s'attelant à un « travail de recherche et de classification ». La méthode : sérier, classer, documenter est essentielle aux débats contradictoires²⁶⁸ afin que les

265. Son roman *Hertha* a favorisé la législation émancipant les femmes non mariées de la tutelle masculine familiale et parentale. Voir Kristina WINGARD, « Le dix-neuvième siècle suédois : courants littéraires et traditions de recherche », *Romantisme*, n° 37, 1982, p. 105-106.

266. Christina CARLSSON WETTERBERG, « Gender Equality and the Welfare state. Debates on Marriage Law Reform in Sweden at the Beginning of the 20th Century », in Stephan MEDER, Christoph-Eric MECKE (eds.), *Family Law in Early Women's Rights Debates Western Europe and the United States in the nineteenth and the early twentieth centuries*, Böhlau Verlag, Köln Weimar/Wien, 2013, p. 255-280.

267. Alors que les femmes sont très impliquées dans l'univers des ateliers de confection (parmi elles de nombreuses immigrées), elles subissent les bas salaires et des conditions de travail très flexibles. Sur l'industrie du vêtement, Pierre du Maroussem, voir *La petite industrie (salaires et durée du travail)*, vol. 2, *Le vêtement*, Paris, Imprimerie nationale, 1896.

268. Fuster fait ainsi référence aux débats sur « [l]e travail des femmes et des enfants dans les établissements industriels et dans les mines » en Italie, au cours desquels Paolina Schiff – professeur d'allemand à l'Université de Pavie ainsi qu'à l'Académie littéraire de Milan – et le médecin Anna Kuliscioff, appartenant toutes les deux à la ligue féminine de Milan, ont fait des interventions remarquées et très documentées sur le sujet. Voir *Congrès international des accidents du travail et des assurances sociales*, Milan 1^{er}-6 octobre 1894, 3^e session, t. 2, Comité italien d'organisation, Milan, Imp. H. Reggiani, 1895, p. 110-121.

femmes puissent « se faire écouter, en imposer par leur compétence » et devenir « les véritables auteurs, responsables des lois de protection et de réglementation », seule façon de faire triompher la cause féministe. Dans une optique comparative, avec les législations allemande et anglaise concernant le travail des femmes et des enfants, Fuster s'interroge sur le but de la protection (« faut-il penser surtout à la reconstitution de la famille ouvrière, et en ce cas faut-il vraiment restreindre les ressources que peut procurer le travail de la femme ? »²⁶⁹), et sur le fait que jusqu'à présent les questions essentielles sont posées par des hommes, notamment au Parlement. Les remarques de Fuster se comprennent d'autant mieux que « les analyses sociologiques des féministes sont souvent inaudibles pour leurs interlocuteurs du début du xx^e siècle »²⁷⁰. La rareté des études sur l'emploi des femmes, les inégalités salariales selon l'âge, la fonction, le type d'industrie, valorisent en quelque sorte le caractère pionnier de l'objectif de la revue créée par Dissard²⁷¹. Quelques années plus tard, une mission d'enquête sur le travail des femmes en France publiée dans le cadre du Musée social par l'écrivaine et journaliste allemande Käthe Schirmacher²⁷² – correspondante étrangère pour le mouvement féministe allemand –, utilisait parmi ses sources documentaires les articles parus sur ce sujet dans le journal *La Fronde*, ainsi que d'autres études spécialisées écrites par des femmes. Schirmacher s'intéressa aussi à l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère²⁷³. L'engagement de Fuster au côté de Dissard participe ainsi de cet engagement précoce à la défense de la condition des femmes, qu'il partage avec son épouse Marie Baertschi-Fuster, et de sa volonté de favoriser leur accession à des responsabilités (surtout dans les secteurs de l'assistance et de la prévoyance

269. É. Fuster, « Le travail de la femme... », *op. cit.*, p. 36-37.

270. Hélène CHARRON, « Féminismes et femmes de lettres dans le domaine de la sociologie française avant 1914 », *Recherches féministes*, vol. 24, n° 1, 2011, p. 144-148.

271. H. Charron mentionne qu'au total, 7 conférences sur 14 présentées par des femmes à la Société de sociologie de Paris et transcrites dans la *Revue internationale de sociologie* portent précisément sur le féminisme et le travail salarié des femmes.

272. Käthe Schirmacher a étudié à la Sorbonne et est titulaire d'un doctorat de philosophie de l'université de Zürich. Elle est l'auteur de « Travail des femmes en France. Examen général des différentes professions des femmes », *Mémoires et documents du Musée social*, n° 6, 1902, p. 324-372. Il faut attendre 1916 pour que les dirigeants du Musée social donnent leur accord à la création d'une section d'études féminines. Sur la question des études sur les ouvrières, se reporter à Françoise BATTAGLIOLA, « Femmes, auteurs de monographies ouvrières », *Les Études Sociales*, n° 138, 2003, p. 55-72.

273. Käthe SCHIRMACHER, *La spécialisation du travail – Par nationalités*, Paris, A. Rousseau, 1908.

qui lui sont chers). À cet égard, les années de guerre le conduisent à consacrer une partie de ses cours au Collège de France au travail des femmes, à leur rôle face aux crises et transformations de la famille ouvrière ainsi qu'aux moyens de mieux les protéger de la maladie, du chômage, des conditions morales dégradées.

Une conjoncture de guerre propice à une demande d'expertise du modèle social allemand

La conjoncture de la déclaration de guerre qui voit Charles Fuster – dont le plus jeune fils Henri est tué devant Verdun en août 1916²⁷⁴ –, s'engager dans la défense des valeurs de la République aux côtés d'autres artistes et poètes d'origine suisse, comme Blaise Cendrars, dans *Un appel aux amis de la France*²⁷⁵ publié par de grands quotidiens, dont *Le Figaro* et *Le Temps*, auxquels collaborent Charles et Édouard, est aussi l'occasion pour son frère Édouard d'une forte activité dès 1915 en matière d'expertise au service de l'État et de sa représentation nationale (commissions parlementaires et extra-parlementaires). Ses rapports portent notamment sur la surveillance des œuvres de guerre en France et en Allemagne, sur les pensions militaires à la suite de blessures reçues, de maladies contractées durant la guerre ou de décès²⁷⁶. À cet égard, Maurice Croiset, administrateur du Collège de France, ne manque pas de rappeler que c'est en raison de la « compétence reconnue » de Fuster « qu'il a été nommé par le ministre des finances Ribot, membre et co-rapporteur général de la commission extra-parlementaire pour l'étude

274. En raison de la notoriété du poète Charles Fuster, l'annonce du décès de son fils, « tué à l'ennemi » le 2 août 1916, est diffusée dans les journaux suisses la *Gazette de Lausanne* (16 novembre 1916) ; le *Journal de Genève* (22 novembre 1916) et dans plusieurs journaux français, notamment le *Figaro*.

275. Cet *Appel* signé le 29 juillet 1914 est placardé sur les murs de Paris avant d'être rapidement repris par de grands quotidiens populaires dont *Le Matin*, le 3 août 1914. Sur cet engagement, voir Stéphanie LEU, « Neutres en guerre. Pistes pour l'étude des suisses de Paris durant le Premier Conflit mondial ». Voir en ligne sur le site *Academia.edu*, 2014.

276. É. FUSTER, *Considérations générales sur la question des pensions militaires en France et à l'étranger*, Rapport présenté à la Commission extraparlamentaire en vue des études préparatoires à la législation des pensions des armées de terre et de mer...par suite de la guerre actuelle. Projet de loi présenté par MM. Raymond Poincaré, A. Ribot, Général Galliéni, Contre-amiral Lacaze, n° 1410, Chambre des députés, 11^e session, 1915. Annexe II au procès-verbal de la séance du 4 novembre 1915, p. 56-124.

du projet de loi sur les pensions »²⁷⁷. Les ravages et conséquences tant démographiques, économique que sociales, sont aussi l'occasion pour lui de renouer avec des sujets déjà abordés avant la guerre : le chômage²⁷⁸ (statistiques de recensement, assurance et placement des « sans travail ») au cours de la 1^{ère} conférence internationale du chômage de 1910 où il retrouve A. Fontaine, L. Bourgeois, et le juriste Raoul Jay ; le service social et la famille auxquels il accorde toute son importance avec sa participation au comité de l'École pratique de service social créé en 1913 par le pasteur Paul Doumergue, directeur de la revue *La Foi et la Vie*²⁷⁹, aux côtés de Ch. Gide et du professeur M. Letulle. Ces thèmes dominant désormais son activité. La guerre lui donne l'opportunité de les mettre en pratique.

Lors de la mobilisation générale d'août 1914, l'engagement d'Édouard Fuster est total et tourné immédiatement vers l'assistance aux mères et femmes désormais seules à assurer la vie du foyer familial. Cette « protection maternelle et infantile » afin que ne rentre dans les familles désunies « ni la misère, ni la mort » doit être accompagnée d'informations destinées aux femmes seules. Le secours se veut « le plus rapide et efficace » afin « d'apaiser, de prévenir et de guérir »²⁸⁰. Nous retrouvons ici encore cette ambition propre à Fuster d'actions pratiques et bien orientées. Il salue la création de l'Office de centralisation des associations de bienfaisance et des administrations officielles. Cette alliance privé/public, que la conjoncture de guerre facilite, ne manque pas de satisfaire celui pour qui les institutions doivent contribuer à une bonne coordination des actions sociales.

Du fait de ses responsabilités, Fuster est rapidement amené à participer à l'œuvre d'engagement des cercles intellectuels qu'il côtoie. Pour autant, point chez lui de discours et d'écrits nationalistes, manifestes ou pétitions patriotiques visant à dénoncer une domination allemande de la science et de l'État. Il ne contribue pas comme beaucoup d'écrivains, historiens, sociologues et philosophes, de Lavisse à Bergson, à « l'arsenal rhétorique et argumentaire destiné à la légitimation de la guerre du droit »²⁸¹ et à cette culture de

277. AN F/17/23595/B, Ministère de l'Instruction publique. *Dossier de carrière d'Édouard Fuster*. Lettre de l'administrateur du Collège de France au ministre de l'Instruction publique, 13 janvier 1917.

278. Se référer à l'article de Benjamin Jung dans le présent dossier.

279. Voir André ENCREVÉ, « Paul Doumergue et la fondation de *La Foi et la Vie* », *Foi et Vie*, décembre 1998, n° 5, p. 19-33.

280. Il publie un article en ce sens dans le *Bulletin des armées* qu'il fera paraître sous le titre « Pour les mères et les tous petits » dans *Le Figaro* le 19 août 1914.

281. Anne RASMUSSEN, « La mobilisation des esprits », in Jay WINTER (dir.), *The Cambridge History of the First World War*, vol. 3, Cambridge University Press, 2014, trad. française,

guerre dont s'emparent aussi les juristes²⁸². Fuster se tient éloigné du « propagandisme, sans mettre pour autant en cause les nécessités du conflit »²⁸³. Contrairement à beaucoup d'intellectuels, on ne le trouve pas dans le débat au sujet « d'une culture supérieure, celle du *Deutschum* »²⁸⁴ et par conséquent d'une dénonciation de la dérive de la culture allemande. Bien avant la guerre, Fuster dénonçait les risques de bureaucratisation de l'organisation sociale allemande beaucoup plus que la vision allemande de l'État, comme le fait par exemple Durkheim²⁸⁵ en 1915. À la différence aussi de Gaston Richard, professeur de science sociale à l'université de Bordeaux²⁸⁶, associé à l'Institut international de sociologie de René Worms, et biographe de Raoul Allier, pour lequel le danger allemand vient d'un « État qui s'attribue la tutelle économique de l'individu » et s'arroge aussi sur lui « une tutelle morale », Fuster s'en tient à l'observation bienveillante de l'organisation allemande en matière de prévoyance sociale²⁸⁷. Il n'avait pas manqué d'en faire l'éloge dans un comparatif France/Allemagne, lors du 14^e congrès social de Besançon de juin 1910 organisé par l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales. Déjà en 1902, au Congrès international des assurances sociales de Düsseldorf, il avait évoqué l'objectif vers lequel devaient tendre ces rencontres scientifiques, « pratiques internationalistes » au cœur « d'une Europe en proie à l'exacerbation des nationalismes »²⁸⁸, en se référant au souhait de son maître Cheysson : « l'unité

La première guerre mondiale, Cambridge History, vol. 3, Sociétés, Paris, Fayard, 2014, p. 435-438.

282. Fatiha CHERFOUH-BAÏCH, « L'histoire pour les juristes en 1914-1918 : havre de paix ou arme de guerre ? », in David DEROUSSIN (dir.), *La Grande Guerre et son droit*, Paris, LGDJ, 2018, p. 42-47.

283. A. RASMUSSEN, « La mobilisation des esprits », art.cit., p. 438.

284. Léon BOURGEOIS, « La guerre et la vie de demain », in *Paroles françaises*, 1^{ère} série : Hommes d'État, hommes politiques, diplomates, publicistes, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1915, p. 61-62.

285. Voir notamment Émile Durkheim, « L'Allemagne au-dessus de tout. La mentalité allemande et la guerre », in Émile DURKHEIM, Bruno KARSENTI, *L'Allemagne au-dessus de tout. Commentaire à vive voix*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015, p. 55-121.

286. Se reporter au dossier coordonné par Cécile ROL, « Gaston Richard, un sociologue en rébellion », *Lendemain. Études comparées sur la France*, n° 158-159, 2015 et à Nicolas SEMBEL, « Une relation franco-allemande... », *Ibid.*, p. 79-112.

287. Gaston Richard considère les travaux de Fuster sur l'Allemagne comme un « tableau séduisant ». Voir G. RICHARD, *Le conflit de l'autonomie nationale et de l'impérialisme*, Paris, M. Giard & E. Brière, 1916, p. 34-45.

288. Anne RASMUSSEN, « Tournant, inflexions, ruptures : Le moment internationaliste », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 19, vol. 1, 2001, p. 35-40.

internationale du but, l'adaptation nationale des moyens », de telle sorte que ces échanges soient une « leçon de concorde internationale aussi bien que d'apaisement social »²⁸⁹.

Il y dénonçait également le retard des nations, chacune d'entre elles s'efforçant avec prudence de faire avec « les institutions existantes, les traditions administratives, les mœurs populaires, l'état financier... ». En accord avec son ami T. Bödiker, ancien président de l'Office impérial des assurances de Berlin, Fuster loue cependant le génie allemand et la mise en oeuvre des principes « d'association, de décentralisation, de liberté » qui doivent guider chaque nation afin – comme le rappelle Cheysson – de pouvoir « accommoder l'organisation d'un grand service social aux exigences de l'histoire de chaque peuple ». Ce modèle assuranciel allemand, avec ses fortes capacités organisationnelles, financières et ses retombées directes en termes de transformation sociale rapide de l'Allemagne contemporaine grâce aux « progrès de la prévention des accidents, des maladies et des invalidités chroniques, l'amélioration de l'hygiène publique et des conditions de vie en commun » reste pour Fuster une des clés de la puissance et de la réussite allemande. Il renouvelle ce constat en 1908 lors du congrès international des assurances sociales de Rome. Au sujet des risques graves d'invalidité et de leurs assurances, Fuster souligne que « peu de nations ont jusqu'ici, suivi la voie ouverte par l'Allemagne. En Autriche, dans les pays scandinaves, il ne s'agit que de projets. Tout le monde latin et anglo-saxon semble indifférent ». Néanmoins, Fuster a pu constater quelques volontés hégémoniques chez certains de ses interlocuteurs, notamment de la part d'A. Manès, figure majeure de l'assurance allemande²⁹⁰. Les difficultés de sortie de guerre, alors même que l'Allemagne est « considérée comme un grand pays de politique sociale » – ce qui fut pour elle avant-guerre un « puissant instrument d'affirmation de l'identité nationale et de rayonnement intellectuel »²⁹¹, et lui permit d'intégrer à ce titre en 1919 l'Organisation internationale du travail (OIT) –, le conduisent à tenter d'équilibrer la représentation allemande au sein du comité international d'experts des assurances sociales qu'il préside depuis 1921 à la demande d'Albert Thomas, directeur du BIT²⁹².

289. É. Fuster, « L'évolution de l'assurance ouvrière en Europe et le Congrès de Düsseldorf », *Le Musée Social. Annales*, 1902, p. 388-389.

290. Voir l'article de Claus Musterle et Martin Lengwiler dans le présent dossier.

291. Sandrine KOTT, « Dynamiques de l'internationalisation : l'Allemagne et l'organisation internationale du travail (1919-1940) », *Critique sociale*, n° 52, juillet-septembre 2011, p. 71-76.

292. Se référer à la notice du cahier photo et à l'article d'Ingrid Liebeskind-Sauthier dans le présent dossier.

Il est dès lors plus aisé de comprendre une certaine distance de Fuster vis-à-vis des formes de propagande nationaliste durant la Grande Guerre. Patriote, il n'emboîte pas le pas pour autant à un Raoul Allier très engagé dans les débats de la Cité, et avec lequel il est en lien depuis ses années de jeunesse étudiante²⁹³. Il avait suivi régulièrement depuis 1890, avec d'autres – étudiants de la faculté de théologie protestante, laïcs, professeurs, pasteurs, missionnaires²⁹⁴ – les conférences que ce dernier organisait avec son épouse²⁹⁵ et animait chez lui tous les lundis, avenue du Parc-de-Monsouris puis 282 boulevard Raspail. Fuster reste marqué par la « préoccupation constante » de Raoul Allier : faire de « tout penseur un homme d'action ». Très éprouvé par la perte de son fils aîné Roger, mort au champ d'honneur à Saint-Dié dès août 1914, Allier s'investit fortement dans l'action de « publiciste » engagé, en faisant de très nombreuses « conférences de guerre »²⁹⁶. Fuster, lui, reste en retrait, alors même que son frère Charles est un conférencier et propagandiste recherché. Germaniste, Fuster est convaincu de l'avance allemande dans bien des domaines de la protection sociale. Les nombreux interlocuteurs allemands avec lesquels il a échangé avant la Grande Guerre dans les congrès internationaux²⁹⁷ prouvent sa relation particulière avec le modèle culturel allemand, ses acteurs, institutions et organisations²⁹⁸. Maurice Bellom, qui a pris la succession de Cheysson à l'École des mines en 1906, comme professeur à la chaire d'économie industrielle, lui-même fin connaisseur de la législation ouvrière allemande – il a abondamment commenté dans la *Revue politique et parlementaire* avant-guerre les travaux et interventions de Fuster qu'il connaît fort bien –

293. Voir le chapitre v « La faculté de théologie de Paris et les étudiants du quartier latin », in Gaston RICHARD, *La vie et l'œuvre de Raoul Allier, 29 juin 1862-5 novembre 1939*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1948, p. 50-55.

294. É. Fuster y rencontra André Chazel, futur missionnaire à Madagascar qui épousa sa jeune sœur Julia.

295. Pauline Freiss, avec laquelle Raoul Allier se marie le 3 octobre 1889, est une ancienne catéchumène de Tommy Fallot que R. Allier admirait. Ces rencontres ont favorisé la constitution d'un réseau à l'origine de la première association d'étudiants protestants de Paris, créé en 1892.

296. Sébastien FATH, « Les hommes avant le système. Raoul Allier, ou la sincérité intellectuelle dans la cité », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme* (BSHP), 2003, n° 149, vol. 3, p. 527-547.

297. Voir l'article de Claus Musterle et Martin Lengwiler dans le présent numéro.

298. En février 1912 É. Fuster avait reçu l'insigne de la Croix de Commandeur de 1^{ère} classe de l'ordre d'Albert de Saxe. Cette décoration est décernée depuis 1850 à « ceux qui ont servi dignement l'État, avec des vertus civiques, scientifiques et artistiques ».

ne fait-il pas paraître en 1915 un article pour la défense de la langue allemande²⁹⁹ ? Il pense alors, au nom de raisons économiques, commerciales et scientifiques, qu'il n'est pas souhaitable suite à « la radiation des correspondants austro-allemands décidée par les corps savants » de supprimer « toute relation scientifique »³⁰⁰.

Toutefois, la conjoncture de guerre et la nécessaire projection vers une sortie de guerre font que Fuster participe dès 1914-1915 à l'organisation du cycle de conférences organisées au Musée social par l'Alliance d'hygiène sociale avec le concours de l'Association des infirmières visiteuses de France et la *Society of Friends*, sous la présidence de Léon Bourgeois³⁰¹. En janvier 1915, dans la *Revue Bleue*³⁰², Bourgeois nomme les maîtres qui participent à la réflexion sur « [l]a guerre et la vie de demain »³⁰³, parmi lesquels non seulement Fuster, mais des personnalités qui lui sont proches : J. Siegfried, M^{me} J. Siegfried, P. Strauss, L. Mabilieu, Ch. Gide, le professeur Landouzy, le docteur Roux, A. Fontaine, etc. Outre les questions des dommages de guerre, de la rééducation des mutilés, les conférences abordent les thèmes travaillés par Fuster, le chômage et le placement, les salaires, l'habitation, l'alimentation, mais aussi l'assistance aux blessés de la tuberculose. Il n'est pas non plus étonnant que l'Alliance ait invité Étienne Clémentel, ministre du Commerce et de l'industrie, qui jouera un rôle essentiel dans la reconstruction. Tout comme Fuster, celui-ci n'est pas un théoricien et « ne cherche pas à se rallier explicitement à une école ou à un mouvement ». Son action s'inscrit d'abord dans une volonté de comprendre les mécanismes à l'œuvre, et dans un « solidarisme écono-

299. Maurice BELLOM, « L'avenir de l'enseignement de la langue allemande », *Revue politique et parlementaire*, n° 246, t. LXXXIII, 10 mai 1915, p. 250-256.

300. Sur ce sujet, voir Roswitha RAINBOTHE, « L'exclusion des scientifiques allemands et de la langue allemande des congrès scientifiques internationaux après la Première Guerre mondiale », *Revue germanique internationale*, n° 12, *La fabrique internationale de la science*, 2010, p. 193-208. Bellom souligne que sa famille « avant-guerre se faisait un devoir d'imposer des séjours répétés dans des familles allemandes » (p. 251).

301. Ces conférences sont annoncées dans plusieurs quotidiens, parmi lesquels *Le Figaro*, 15 décembre 1914.

302. Article publié à nouveau dans *Paroles françaises*. Pages d'histoire, 1914-1915 (1^e série), Paris, Berger-Levrault, 1915, p. 56-65.

303. *La guerre et la vie de demain*. Conférences de l'Alliance d'hygiène sociale, 1914-1918. I. *Enfance et jeunesse* et II. *Les risques immédiats de la guerre et leur réparation*, Paris, F. Alcan, 1916 et 1917. Un troisième volume est alors prévu sur le thème *Les risques futurs de la guerre et la réorganisation de la France*.

mique mis en pratique pour lequel la Grande Guerre représente un moment charnière »³⁰⁴.

Le tournant de la Grande Guerre : enseignement pratique de la question sociale et approche transnationale du service social

La guerre rend centrales et prégnantes les enquêtes sur les conditions de vie des familles et sur le travail (situation matérielle, charges de famille, budget des familles ouvrières, femmes seules, salaires, logement, coût de la vie, etc.). Il n'est donc pas anodin de constater le changement de dénomination du cours que Fuster faisait au Collège de France depuis le 1^{er} octobre 1910. Le décret du 9 janvier 1917 porte création d'une chaire de « Prévoyance et assistance sociales », chaire nouvelle (Fondation de la Ville de Paris) sur laquelle Fuster est nommé professeur (décret du 22 janvier 1917 signé de Raymond Poincaré)³⁰⁵. Maurice Croiset ne manque pas de souligner que les leçons de Fuster données au Collège de France depuis six ans sur les questions d'assurance et de prévoyance sociales³⁰⁶ « l'ont classé comme un des spécialistes les plus autorisés en cette matière ». Il ajoute que l'assemblée du Collège dans sa séance du 12 décembre 1915 « s'est prononcée en faveur de la création de l'enseignement qui vient d'être institué » et propose « de nouveau M. Fuster, professeur d'assistance et de prévoyance sociales »³⁰⁷. De l'assurance en 1910 à l'assistance en 1917, nous allons voir combien la conjoncture détermine la volonté municipale d'agir sur un enseignement qui se veut théorique et pratique, alors même que Fuster précise qu'il entend continuer

304. Voir Clotilde DRUELLE-KORN, « De la pensée à l'action économique : Étienne Clémentel (1864-1936), un ministre visionnaire », *Histoire@Politique*, n° 16, vol. 1, 2012, p. 40-54.

305. AN F/17/23595/B, *op. cit.*, décrets du 9 janvier et du 27 janvier 1917 ; *JO Lois et Décrets*, 24 janvier 1917, p. 696 et Archives du Collège de France, 16 CDF, art. 145, dossier Édouard Fuster. Voir aussi la notice concernant l'assemblée des professeurs du Collège de France dans le cahier photo du présent dossier.

306. Ses cours ont porté sur la législation comparée France, Allemagne, Angleterre (assurances accidents, maladie, invalidité, chômage), mais aussi sur les retraites ouvrières, la protection des femmes et des enfants, enfin sur la codification et la normalisation internationale des statistiques des accidents.

307. *Ibid.* Lettre de l'Administrateur du Collège de France, 13 janvier 1917. Quant au Conseil municipal de Paris et au Conseil général de la Seine, les commissions du Travail et de l'Enseignement ont décidé le 12 juillet 1915 qu'il fallait consolider sans tarder l'enseignement donné jusqu'à présent par É. Fuster en ouvrant des crédits pour créer une chaire.

son « enseignement et l'activité sociale qu[il] y [a] rattaché »³⁰⁸. Il les définit comme « l'œuvre sociale » dans laquelle il est profondément engagé. La chaire de Fuster fait partie de celles qui ont été plus spécifiquement financées soit par des fondations privées³⁰⁹ (Association pour l'enseignement de la coopération, pour celle de Ch. Gide, décret du 14 août 1920, par exemple), soit par la Ville de Paris (Histoire du travail pour Georges Renard, décret du 13 mars 1907), soit par la Fondation Albert Kahn (Géographie humaine pour Jean Bruhnes, décret du 12 mai 1912). Il est vrai que Fuster bénéficie des nouvelles dispositions (1911)³¹⁰ résumées par Émile Lévasséur – son administrateur – dans le *Journal des débats* du 3 juin 1911. Elles accordent aux professeurs du Collège de France plus de liberté pour l'organisation de leur enseignement ou de leurs recherches « en rendant plus facile la transformation des chaires vacantes ». Afin d'imposer son identité face à la « Nouvelle Sorbonne », le juriste, sénateur et ancien ministre Pierre Baudin³¹¹ souligne que la réforme tend à valoriser « l'initiation directe et l'apprentissage expérimental »³¹². L'absence de « cadre rigide » et cette volonté de répondre aux défis du temps ne peut que confirmer Fuster dans le constat qu'il faisait au début des années 1890 d'un enseignement universitaire inadapté à l'urgence de la question sociale.

Examinons plus précisément la spécificité des objectifs assignés à l'enseignement associé à la chaire et dispensé par É. Fuster au Collège de France. Dans un historique de la chaire, G. Contenot, président de la 4^e commission « Enseignement – Beaux-Arts » du conseil municipal de Paris, insiste sur les enjeux des deux thèmes du cours de Fuster. La prévoyance tout d'abord, afin de prévenir « les risques vitaux dans les milieux populaires » et

308. *Ibid.* Lettre de Fuster à Léon Bourgeois, 16 avril 1916.

309. Yann RENISIO, « Le crédit des chaires. Inertie disciplinaire et ascension des sciences au Collège de France (1800-2000) », in Wolf FEUERHAHN (dir.), *Les politiques des chaires au Collège de France*, Paris, Collège de France / Les Belles Lettres, 2017, p. 254 et suiv. Voir aussi *Annuaire du Collège de France*, 1922, p. 32-33.

310. W. FEUERHAHN, « Le Collège de France et “la liberté de transformation” des chaires », *Ibid.*, p. 119-126.

311. P. Baudin est très favorable au rôle accru des municipalités : voir son *Rapport* fait au nom de la commission des finances, chargée d'examiner le projet de loi adopté par la chambre des députés, portant fixation du budget général 1912 (ministère de l'Instruction publique), 1^e section – *Impression Sénat*. Sénat, n° 59, 1912, annexe du procès-verbal de la séance du 13 février 1912, p. 84-85.

312. Dès 1912, les cours de Fuster sont suivis de travaux pratiques et « de visites qui permettent ensuite grâce à la documentation d'entreprendre des travaux personnels », *Revue de la prévoyance et de la mutualité*, t. XXI, 1912, p. 85.

« les crises individuelles », puis l'assistance sociale qui regroupe l'ensemble des mesures pratiques (hygiène sociale, mortalité, assurance populaire, assurances sociales, service social). Cet enseignement devait se fonder sur une analyse des besoins dans toute leur complexité, ce qui inclut les conditions de vie physique, économique et psychologique des milieux populaires, accompagnées d'une analyse des risques menaçant tant les individus que les familles. Cette étude sociologique devait contribuer au « progrès des méthodes scientifiques appliquées » afin de renforcer « l'efficacité des mesures d'aides ». Et l'analyse devait se fonder sur « des enquêtes, des monographies de cas en séries et observations directes ». Valoriser une meilleure « pratique » de l'aide sociale en se tenant à distance de tout « préjugé » politique et de toute « appréciation sentimentale », tel est l'objectif de cette chaire³¹³. L'ouverture aux expériences étrangères est également un axe essentiel. Outre le cas pratique de Paris et de son agglomération (étude des conditions de vie et institutions sociales), l'ambition des cours dispensés doit être de « comparer » et de documenter en se fondant sur « l'examen constant des publications étrangères ».

Fuster a répondu à l'ensemble de ces objectifs. La conjoncture de la Grande Guerre le conduit à la confluence et à la responsabilité de plusieurs institutions et organisations qui s'avèrent cardinales pour lui permettre de remplir sa fonction. La grande quantité d'informations pratiques recueillies lui ouvre un panorama précis des questions sociales qui se posent au sortir de la guerre. Il est nommé le 17 août 1915 président de l'Office de placement et de statistique du travail du département de la Seine, structure indispensable dans la conjoncture difficile de sortie de guerre, afin de réguler le marché du travail grâce aux recensements des chômeurs (statistiques du travail) et à l'organisation rationnelle du placement (création de bureaux paritaires professionnels)³¹⁴. Le 6 juillet 1917, il intègre l'Office public d'habitation à bon marché du département de la Seine (qui avait été créé le 18 juillet 1915)

313. G. CONTENOT, *Rapport* au nom de la 4^e Commission sur l'activité des chaires créées par la ville de Paris et fonctionnant dans divers établissements publics d'enseignement supérieur pendant l'année scolaire 1931-1932, Paris, Conseil municipal de Paris, 1933, p. 41-48.

314. La commission mixte départementale créée par le préfet de la Seine, et présidée par le sénateur Paul Strauss avait adopté les 18 et 26 mai 1915 sur le rapport de Henri Sellier le vœu relatif à l'organisation d'un recensement des chômeurs bénéficiaires de secours et à la création d'un Office départemental de placement. H. Sellier reprit les conclusions de son rapport au nom de la commission du travail et du chômage du conseil général de la Seine (session du 22 juin) et fit adopter la création de l'Office. Voir Association française pour la lutte contre le chômage. *Circulaires du secrétariat général*, n° 29, « L'organisation du placement

comme membre du conseil d'administration pour en devenir très vite le vice-président du Conseil d'administration³¹⁵ et Henri Sellier l'administrateur délégué. Poursuivant sa grande œuvre d'éducation à l'hygiène, il assure depuis 1916, le secrétariat général de l'Institut Lannelongue d'hygiène sociale dont le docteur E. Roux, directeur de l'Institut Pasteur, est vice-président et le sénateur P. Strauss président. Enfin, l'année 1919 le voit accéder à la vice-présidence de l'Office public d'hygiène de la Seine et faire partie des premiers professeurs à l'École des hautes études urbaines. Il y enseigne « l'organisation sociale des villes » et a donc l'opportunité de faire aussi de l'organisation municipale l'objet de l'action réformatrice et de la question sociale (travail, logement, consommation, coût de la vie)³¹⁶.

Le travail pédagogique de Fuster valorise aussi l'aspect international et comparatif. Sa connaissance des méthodes d'enseignement³¹⁷ et d'enquête mises en œuvre dans les pays étrangers (notamment aux États-Unis, en Angleterre et en Allemagne) représente un des fondements des cours qu'il professe à des auditeurs diversifiés : architectes qui souhaitent s'occuper de l'aménagement des banlieues, élèves de l'Institut d'urbanisme de Paris, agents des services publics des municipalités, visiteuses sociales, infirmières, institutrices assistantes d'hygiène scolaire, surintendantes d'usines et de services sociaux. Sur les méthodes et le contenu des enquêtes visant à réaliser un « diagnostic social », Fuster est informé des travaux réalisés par Mary Richmond aux États-Unis depuis la fin du XIX^e siècle et de sa volonté d'établir cette interconnexion indispensable selon elle entre *Social Casework* et réforme sociale, de telle sorte le *Social Worker* soit un acteur du progrès social au cœur de la démocratie américaine³¹⁸. Alors que M. Richmond a dirigé le *Charity Organisation Department* de la *Russel Sage Foundation*³¹⁹ de 1909 à 1917, Fuster ne

public en France », 5 septembre 1915, p. 14-17, et l'article de Benjamin Jung dans le présent dossier.

315. *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 9 juillet 1916, p. 1763.

316. Se référer à l'article d'Elsa Vonau dans le présent dossier.

317. Les travaux sur l'enseignement d'Elizabeth Macadam, personnalité incontournable du féminisme et du travail social sont diffusés avant la Grande Guerre. Voir E. Macadam, *The Universities and the Training of the Social Worker*, London, 1914.

318. Se référer à Agnew N. ELIZABETH, *From Charity to Social Work : Mary E. Richmond and the Creation of an American Profession*, University of Illinois Press, 2004. Sur les travaux de Richmond, voir ses ouvrages, *Social Diagnostics*, New York, Russel Sage Foundation, 1917 ; *What is Social Case Work ? An Introduction Description*, New York, Russel Sage Foundation, 1922 ; *Les méthodes nouvelles d'assistance : le service social des cas individuels*, Paris, F. Alcan, 1926.

319. Cette fondation devient dès 1907 « la principale source de financement des nouvelles professions sociales ». Voir John M. GLENN, Lilian BRANDT, F. Emerson

semble pas faire référence à l'impact de cette fondation et à son orientation vers la recherche sociale. Il a toutefois connaissance du mouvement des *Social Settlements*, véritables laboratoires de sciences sociales, notamment « Hull House » à Chicago – l'équivalent du « Toynbee Hall » de Londres, mais aussi à New York, Boston, etc., et de leur rôle en matière d'intervention sociale et d'études sociologiques. Elles conduisent à l'amélioration de la salubrité des logements, des ateliers malsains, du travail des enfants, des bas salaires, de la santé des habitants, des accidents du travail. En l'état, il est difficile de recourir à un corpus des références étrangères qu'utilise Fuster dans la préparation de ses cours au Collège de France, mais rien ne permet de douter de sa connaissance des autres travaux américains, et plus particulièrement de l'impact scientifique et social du *Pittsburgh Survey*. Cette enquête sur les conditions de vie et de travail des ouvriers de l'industrie de Pittsburgh prend appui sur les recherches de Le Play, de Booth, de Geddes, initiateur du « *regional survey* » et sur les actions entreprises par les « *Social Settlements* » dans le contexte américain de la réforme municipale avant la Grande Guerre ³²⁰.

L'apport des pratiques étrangères en matière d'enquête sociale passe aussi par la Croix Rouge américaine ³²¹. Fuster prend toute la mesure et l'intérêt majeur des questionnaires d'enquête utilisés par la Croix Rouge américaine. Son épouse Marie y est très impliquée en tant que chef-adjoint du Bureau des réfugiés au Service central de la Croix Rouge américaine à Paris. Le Bureau fonctionne à partir d'août 1917 sous la direction de Margaret Curtis (Boston) ³²². La conjoncture difficile de l'après-guerre nécessite de rendre le « diagnostic social » le plus efficace possible tant en matière de santé que de travail. Face aux réfugiés, aux chômeurs, aux blessés de guerre, aux invalides et pensionnés, aux veuves de guerre, aux femmes seules, aux jeunes

ANDREWS, *Russel Sage Foundation, 1907-1946, New York*, Russel Sage Foudation, 1946.

320. Sur ce point, se référer à Janet HORNE, Antoine SAVOYE, « À la jonction du travail social et de la sociologie : les "Social Surveys" américains », *Vie sociale*, n° 5-6 « La première conférence internationale de service social, juillet 1928 », mai-juin 1988, p. 213-236. Sur les principaux enjeux de *Pittsburgh Survey*, voir Maurine W. GREENWALD et Margo ANDERSON, *Pittsburgh Surveyed: Social Science and Social Reform in the Early Twentieth Century*, Pittsburgh, Pittsburgh University Press, 1996.

321. Julia F. IRWIN, « The Amican Red Cross in Great War-Era Europe, 1914-1922 », *The Tocqueville Review / La Revue Tocqueville*, n° 38, vol. 2, 2017, p. 117-131.

322. Marie FUSTER, « L'aide fraternelle du peuple américain au peuple de France par la Croix Rouge américaine », *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e série, t. XXI, 1918-1919, p. 212-228. Sur les objectifs de la Croix Rouge américaine, se référer à Julia F. IRWIN, *Making the World Safe. The American Red Cross and a Nation's Humanitarian Awakening*, New York, Oxford Unviversity Press, 2013.

enfants, etc., il convient de faire face en coordonnant les actions et les agents spécialisés, grâce à une meilleure diffusion de l'information, en améliorant les méthodes d'intervention, en simplifiant et en uniformisant afin d'identifier la « vraie misère ». Cet objectif ne vise pas à unifier, à bureaucratiser afin de préserver aussi l'autonomie des œuvres de bienfaisance, mais à « aider par la division du travail à juxtaposer et à superposer les différents secours d'une façon rationnelle, préventive et éducative »³²³ et à améliorer la synergie entre « social et sanitaire »³²⁴. Il y avait eu auparavant des tentatives afin de centraliser dans un fichier unique toutes les œuvres, comme souhaitait le faire, en se fondant sur les œuvres anglaises et américaines, l'Office central des institutions charitables, créé par Léon Lefébure entre 1889-1892³²⁵. Cet office s'est transformé en Office central des œuvres de bienfaisance, en correspondance avec la Permanence internationale des congrès d'assistance publique et privée, structure fondée en 1903 avec l'objectif de renforcer une synergie indispensable d'étude et d'action au nom des « obligations sociales » entre « champ d'action de l'État [et] institutions libres »³²⁶.

Fuster connaît bien aussi le juriste Wilhelm Polligkeit, réformateur et spécialiste de politique sociale qui a très tôt travaillé à l'Institut pour le bien public de Francfort créé au début des années 1890, dont l'ambition est d'améliorer les méthodes de l'assistance privée. En 1920, Polligkeit³²⁷ prend la direction de l'Union allemande d'assistance et de bienfaisance (*Deutscher Verein für Armenpflege und Wohltätigkeit*) qui avait été fondée à Berlin en 1880 dans l'objectif de coordonner l'assistance sociale publique et privée pour une

323. É. Fuster, « Un essai de consolidation de la philanthropie. Le "Fichier central d'assistance et d'aide sociale" », *Revue philanthropique*, t. XXXIX, n° 255, 15 novembre 1918, p. 450.

324. Avec la guerre se développe l'idée que les familles ni les plus aisées, ni les plus misérables peuvent avoir un accès élargi à des formes variées de service et de soutien sociaux, voir Laura LEE DOWNS, « Le Travail », in Jay WINTER (dir.), *The Cambridge History of the First World War*, vol. 3, Cambridge University Press, 2014, trad. française, *La première guerre mondiale, Cambridge History*, vol. 3, Sociétés, Paris, Fayard, 2014, p. 99-100.

325. Le programme de cette « Ligue de toutes les forces de l'initiative privée » est exposé en mai 1889 par Léon Lefebvre devant la Société d'études sociales : « La misère et la charité à Paris », in *Le Devoir social*, Paris, Perrin, 1890, p. 1-28.

326. Se référer à la lettre-circulaire d'août 1903 de Casimir-Périer, rappelée dans le *Recueil des travaux du sixième Congrès international d'assistance publique et privée*, 5-8 juillet 1928, t. II, Paris, Comité international des congrès, 1929, p. 427.

327. Voir Florian TENNSTEDT, « 50 Jahre von 100. Wihlem Polligkeit und der Deutsche Verein », in Christoph SACHBE, Florian TENNSTEDT (dir.), *Jahrbuch der Sozialarbeit*, t. 4, Reinbeck, 1981, p. 445-468.

meilleure étude de la pauvreté et de mise en œuvre de l'aide aux sans-travail. Fuster se tient informé des travaux de Polligkeit qui visent à moderniser en la rationalisant l'assistance publique en Allemagne. Polligkeit et lui travailleront ensemble pour la première conférence internationale de service social qui se tient à Paris en 1928, et au cours de laquelle Polligkeit fait le grand rapport de la première session sur « le rôle et les relations des services publics et des institutions privées du service social »³²⁸. Fuster complètera l'intervention de Polligkeit en insistant sur le fait que par-delà le droit acquis des assurances sociales, il est nécessaire de donner un rôle central de coordination à l'assistante sociale. Elle seule peut apprécier à sa juste valeur matérielle et morale l'aide individualisée à apporter aux familles.

Cette excellente connaissance des expériences étrangères en matière de protection sociale, la volonté constante chez Fuster de pratiquer l'action constructive au plus près des familles, à partir d'expériences de terrain travaillées par ses auditeurs et élèves venus l'écouter au Collège de France et qui se sont initiés aux enquêtes monographiques, font de lui un enseignant, un praticien mais aussi un expert, trois fonctions qui détonnent alors dans le monde académique. « Éclipses passagères » ou « défaillances de l'université » selon les mots de Durkheim³²⁹ ! Il ne semble pas étonnant que le Collège de France qui, comme le souligne son administrateur Maurice Croiset – membre de l'Institut –, fait aussi appel à « des savants qui ne sont pas des professeurs de carrière mais se sont signalés par des vues personnelles, par des travaux originaux »³³⁰, ait accueilli Fuster. Sa trajectoire académique et professionnelle au croisement d'expériences autant privées que publiques, son enseignement associant théorie et pratique (visites, échanges d'expériences, travaux monographiques, séminaires), la diversité professionnelle de ses auditeurs, illustrent deux préoccupations majeures chez Fuster.

Tout d'abord sa volonté d'adapter l'enseignement universitaire aux problèmes du temps, afin de valoriser ce « rôle social des universités » évoqué par Max Leclerc en 1892 dans son analyse du système éducatif anglais. Nous avons précédemment souligné la sensibilité de Fuster à la controverse fin de siècle sur « l'interprétation de la crise morale française ». Il s'agit de la querelle

328. Se référer à la *Première Conférence internationale du service social*, Paris, 8-13 juillet 1928, vol. 1, Paris, 1928, p. 685-717, suivie de l'intervention de Fuster sur le même sujet, p. 718-723.

329. Voir l'introduction d'Émile Durkheim à la 2^e partie « Les établissements d'enseignement supérieur en dehors de l'Université », *La vie universitaire à Paris*, ouvrage publié sous les auspices du Conseil de l'Université de Paris, Paris, A. Colin, 1918, p. 143.

330. Maurice CROISSET, « Le Collège de France. Son rôle présent et son avenir », *Revue des deux mondes*, n° 3, 1911, p. 862-879, article repris dans *La Vie universitaire*, p. 153.

relative au modèle de formation et d'enseignement. Prenant appui sur les analyses de Taine, les libéraux anglophiles considèrent la formation britannique dotée d'une bien meilleure capacité d'adaptation aux nouveaux contextes et enjeux³³¹. Émile Boutmy, fondateur de l'École libre de sciences politiques dans laquelle Fuster a complété sa formation intellectuelle, participe à cette querelle. Boutmy, qui accorde une grande importance à l'interaction nécessaire entre l'observateur enquêteur et le milieu, a favorisé les travaux et enquêtes de Leclerc, ancien élève de l'École puis journaliste au *Journal des Débats* et au *Journal de Genève*. Si Leclerc est proche de Boutmy, il l'est aussi de Paul de Rousiers. Il se fait connaître par ses voyages et les enquêtes sur l'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre (1894) qu'il réalise dans le cadre de l'École des sciences politiques³³². En 1893, dans son « Rapport du jury sur le concours de travaux monographiques »³³³ qui avait notamment distingué Fuster, É. Cheysson avait rappelé les remarques de Taine, notamment la nécessité de « l'observation directe des choses », des « exercices pratiques organisés parmi ses élèves par M. du Maroussem ». Fuster poursuivra cette tradition en prenant soin – pour paraphraser Taine – d'éviter des « mots abstraits » et les « mots imprimés » toujours « éloignés de l'expérience ». Par-delà l'enseignement, « se représenter effectivement la société vivante » nécessite « la plénitude et la netteté d'une impression personnelle »³³⁴.

Mais c'est du modèle allemand de formation que Fuster se sent le plus proche. Concernant l'Angleterre, Leclerc avait déjà souligné à travers plusieurs monographies quel complément les milieux professionnels apportaient à l'éducation générale, familiale et scolaire, d'autant que l'État ne jouait pas un

331. Voir Christophe CHARLE, « Sciences morales, sciences sociales, sciences politiques et le débat sur la “crise fin de siècle” en Europe », *Revue germanique internationale*, n° 6, 2007 : *Néokantisme et sciences morales. La notion de « sciences morales ». Eléments pour une histoire comparée*, p. 17-37.

332. Son premier travail porte sur « [l]a vie municipale en Prusse. Bonn une ville de la province du Rhin » : il est publié en 1888 et 1889 par les *Annales* de l'École. Émile Boutmy et Paul de Rousiers font l'éloge de son enquête anglaise pour ce qui concerne les différents points d'observation des institutions concourant par les instruments, les méthodes et l'esprit à l'éducation en Angleterre : la famille, l'École, l'État. Voir Antoine SAVOYE, « Max Leclerc (1864-1932). Un éditeur engagé », in Colette CHAMBELLAND (dir.), *Le Musée social en son temps*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1998, p. 120-126.

333. Ce rapport est publié dans *La Réforme sociale. Bulletin de la Société d'économie sociale et des Unions de la paix sociale*, 3^e série, t. VI, juillet-décembre 1893, p. 53-54.

334. Cheysson fait référence à un article de Taine paru dans la *Revue des Deux Mondes*, t. 79, 15 février 1887, p. 738.

rôle d'unification et d'uniformisation³³⁵. Ce lien avec le milieu professionnel en rapport avec le monde académique, Fuster le retrouve à l'Institut pour le bien public de Francfort³³⁶. À la différence de Célestin Bouglé qui, à la suite d'un voyage d'études à Heidelberg, Berlin, Leipzig et Munich, déplore que les universités allemandes soient marquées par l'utilitarisme grandissant des études et valorisent la spécialisation³³⁷, Fuster vante le caractère novateur de « l'Institut pour le bien public de Francfort », tout particulièrement l'Académie francfortoise des sciences sociales et commerciales fondée en 1901. Cours et leçons d'application, avec des mémoires, faits, documents tirés de la pratique de terrain servent au « travail scientifique accompli dans les séminaires de sciences sociales ». Les professeurs qui y enseignent ont pour beaucoup d'entre eux une activité pratique quotidienne afin d'enrichir leurs cours et leurs exercices d'application. Fuster ne manque pas de souligner en 1905 que cette Académie fondée par l'Institut et la ville de Francfort – l'Académie devient rapidement indépendante administrativement et financièrement –, est « plus pratique que notre belle École libre des sciences politiques et que notre École des hautes études commerciales »³³⁸. Elle parachève la formation des économistes, des juristes, des ingénieurs et surtout permet grâce à ces cours et exercices de « faire franchir le fossé qui ailleurs sépare l'économie politique de la technique, l'industrie de l'organisation sociale ». Ce souci de l'ingénierie sociale, que Fuster partage avec Cheysson, passe aussi par un enseignement théorique interdisciplinaire dans le but de mieux percevoir la complexité des interactions de la réalité économique et sociale, au plan des politiques commerciales, de la question financière, du développement industriel, mais aussi des lois démographiques, de l'organisation sociale à travers la coopération, les politiques urbaines, la question ouvrière, grâce notamment aux cours « d'économie technique, qui ne se retrouvent dans aucune université »³³⁹.

335. Max LECLERC, *Professions et la Société en Angleterre*, Paris, A. Colin, 1894.

336. É. FUSTER, « L'organisation de l'initiative privée en Allemagne : l'Institut pour le bien public de Francfort », *Le Musée social. Annales*, X^e année, n^o 1, janvier 1905, p. 98-110.

337. Célestin BOUGLÉ (sous le pseudonyme de Jean Breton), *Notes d'un étudiant français en Allemagne. Heidelberg, Berlin, Leipzig, Munich*, Paris, Calmann-Lévy, 1895. Ces notes s'achèvent sur une étude sur l'université de Strasbourg.

338. Sur l'influence allemande, voir Rachel VANNEUVILLE, « La mise en forme savante des sciences politiques. Les usages de la référence allemande dans l'institutionnalisation de l'École libre des sciences politiques à la fin du XIX^e siècle », *Politix*, vol. 15, n^o 59, 3^e trimestre 2002, p. 67-88.

339. É. FUSTER, « L'organisation de l'initiative privée en Allemagne... », op. cit.

Cette influence du modèle allemand, qui marque tant Fuster, se retrouve aussi chez l'ingénieur des mines Maurice Bellom, qu'il côtoie régulièrement dans les congrès internationaux des assurances sociales. Le 6 janvier 1909, dans *L'Économiste français*, Bellom approfondit un projet évoqué le 10 novembre 1906, qui s'inspire du *Deutscher Verein für die Versicherungswissenschaft* (*l'Association allemande de la Science des assurances* créée en 1900). Alors que la demande d'expertise, notamment assurancière et actuarielle, se fait forte de la part de la commission des assurances du Parlement, des commissions extraparlimentaires mais aussi des comités consultatifs créés en vue de l'application des lois (accidents du travail notamment), afin d'éclairer leurs travaux³⁴⁰, Bellom estime nécessaire de regrouper les compétences, savoirs et expériences, mais pas seulement actuariels, dans une Association indépendante reconnue des pouvoirs publics qui porterait le nom d'Institut français d'Assurance³⁴¹. Cet Institut, s'inspirant des méthodes interdisciplinaires rencontrées en Allemagne, se donnerait pour objectif de développer la science et l'industrie de l'Assurance selon quatre sections : mathématique, juridique, économique et médicale. Ce projet novateur d'Institut, selon le modèle allemand, ne verra pas le jour en raison de la Grande Guerre mais aussi de l'opposition de l'Institut des actuaires, qui juge que cette initiative met en question sa légitimité, acquise par la reconnaissance d'utilité publique dès 1890. Toutefois, il ouvre la voie aux instituts universitaires professionnalisés et interdisciplinaires qui seront créés dans les années 1920, parmi lesquels l'Institut d'urbanisme de Paris où enseignera Fuster à partir de sa création en 1919.

Face à la maladie : une volonté inaltérée d'action et de progrès social

La sortie de guerre est douloureuse pour le couple Fuster, puisque Marie et Édouard doivent faire face à la disparition brutale de leur fils Jean, âgé de 17 ans. Il meurt de maladie le 28 juillet 1919 lors d'un séjour à Genève³⁴². Les

340. Voir sur ce sujet, Francine SOUBIRAN-PAILLET, « Parlements, administrateurs, experts 1900-1914. Le discours de la compétence », *Vingtième Siècle*, n° 93, vol. 1, janvier-mars 2007, p. 151-163.

341. Maurice BELLOM, « L'Assurance française et son avenir », *Le Moniteur des assurances*, t. 38, 1906, p. 707-713.

342. Le registre des décès de la ville de Genève mentionne le 30 juillet que Jean Fuster, étudiant, est mort de la fièvre typhoïde. *Le Figaro* du 1^{er} août relate sa disparition « après une courte maladie ». La mémoire familiale associe plutôt sa mort à la tuberculose. Selon la

années 1920 sont marquées pour Édouard par un état de santé qui se dégrade et qui est préjudiciable à ses activités et à la bonne réalisation de ses travaux. Ses soucis ne sont pas récents puisqu'il confiait déjà cette fragilité à Imbart de la Tour en 1893³⁴³. Son neveu Ary Fuster, qui mourra devant Verdun en 1916, et qui se destinait à une carrière artistique en fut le témoin. Il était aux côtés de son oncle Édouard, commissaire général du gouvernement pour le pavillon français pendant les six mois qu'a duré l'exposition internationale d'hygiène de Dresde en 1911. Dans une correspondance adressée à sa famille, Ary ne manque pas de souligner la gravité de l'état de santé de son oncle³⁴⁴. Marie Fuster était alors présente auprès de son mari très fatigué pour accueillir les personnalités et les guider dans la visite de l'exposition. L'année suivante, à l'occasion d'une séance de la Société de statistique de Paris en novembre 1912, Fuster devait présenter son ouvrage sur la statistique internationale des accidents du travail d'après le plan général discuté, et en accord avec le Comité permanent des assurances sociales et l'Institut international de la statistique : Auguste Barriol, secrétaire général de la Société statistique de Paris, signale à cette occasion qu'« une très grave maladie dont [Fuster] se remet à peine (il a alors 43 ans) l'a obligé à demander au secrétaire général d'être son interprète »³⁴⁵. Les alertes deviennent plus fréquentes à partir du début des années 1920. Apprenant les problèmes de santé de Fuster, Tixier – qui dirige depuis 1923 la section des assurances au BIT et avec lequel Fuster a une correspondance nourrie –, lui souhaite le 2 septembre 1924 « un prompt et complet rétablissement ». Alors que Fuster est à la tâche en rédigeant un ouvrage que lui a demandé Albert Thomas et qui devait évoquer « un vaste système de protection sociale de tous les individus salariés ou non contre tous les risques qui les menacent sans distinction », Tixier écrit à son directeur Thomas que Fuster « n'a pas pu [lui] fixer de date d'achèvement de son travail [...] car sa santé n'est pas bonne et il travaille avec une extrême lenteur »³⁴⁶.

tradition il serait parti à Genève pour s'y reposer. Par ailleurs, la ville de Genève et ses environs connaissait alors une phase de repli de la grippe espagnole dont l'épidémie avait été intense en 1918, touchant plus de 50 % de sa population (surtout pour le groupe des 20-49 ans).

343. Bibliothèque de l'Institut de France, Ms 4154, lettre d'Édouard Fuster à Pierre Imbart de la Tour, 4 mars 1893.

344. Ary assistait son oncle en effectuant le travail de secrétariat que ce dernier lui avait proposé afin qu'il puisse travailler sa peinture sans trop de soucis d'argent. Cette lettre est une des très rares archives familiales ayant échappé à la destruction.

345. *Journal de la Société statistique de Paris*, t. 53, 1912, p. 470.

346. Archives du BIT, Genève, Lettres de A. Tixier à Ch. Fuster, 2 septembre 1924 et à A. Thomas, 18 décembre 1924.

Son état, très nettement dégradé dès le début 1931, influe considérablement sur sa production intellectuelle et l'empêche souvent de se déplacer pour les congrès, conférences ou les réunions au BIT. À l'annonce de son décès lors de la séance du 16 octobre 1936, le président de la Société statistique de Paris souligne qu'« Édouard Fuster s'est éteint après de longues années de maladie qui le retenaient depuis longtemps loin de nous »³⁴⁷. Dans l'éloge qu'il fait de Fuster et de ses travaux, A. Landry – lequel a assuré à la demande de ce dernier sa suppléance au Collège de France durant l'année 1934-1935³⁴⁸ –, ne manque pas de rappeler que Fuster, qui « avait été sauvé de la très grave atteinte que sa santé avait subie de bonne heure », ne s'en est jamais vraiment remis. La maladie « l'a affaibli [et] tourmenté pendant la plus grande partie de sa carrière, se faisant pour lui de plus en plus cruelle »³⁴⁹.

Les années 1920, durant lesquelles la maladie progresse, voient aussi la mort du poète Charles Fuster³⁵⁰. Le frère d'Édouard s'est aussi fait connaître durant ces années de sortie de guerre grâce à ses qualités d'orateur et de conférencier au service de la fondation Rockefeller, qui envoie en France en 1917 une commission chargée d'enquêter sur la tuberculose et une situation sanitaire alarmante³⁵¹. Toute comme Louis Destouches (sous son nom de

347. *Journal de la Société statistique de Paris*, t. 76, 1935, p. 322.

348. Archives du Collège de France, 16 CDF, article 145, procès-verbal du 18 novembre 1934. Le 21 juillet 1934, le ministre de l'Instruction publique donne un avis favorable à la demande que Fuster avait adressée le 4 juin 1934 à l'administrateur du Collège de France, de se faire suppléer dans ses cours par Adolphe Landry, directeur d'études à l'EPHE et ancien ministre du Travail. Voir les délibérations de l'Assemblée de professeurs les 10 juin 1934 et 16 juin 1935. Sur Landry se reporter aussi à l'article de Sandra Brée dans le présent dossier.

349. Adolphe LANDRY, « Édouard Fuster », *Les Documents du travail. Bulletin mensuel de l'Association française pour le progrès social* (Extrait), 1936. Annie Fuster, petite-nièce d'Édouard m'a informé savoir de ses parents qu'Édouard était atteint d'une maladie neurologique avec un syndrome d'ataxie locomotrice qui rendait tout déplacement difficile.

350. « La mort d'un poète », *Le conteur vaudois. Journal de la Suisse romande*, n° 68, 1929, p. 2.

351. Voir Lion MURARD et Patrick ZILBERMANN, « Les fondations indestructibles : la santé publique en France et la Fondation Rockefeller », *Médecine/Science*, n° 18, 2002, p. 625-632 ; « La mission Rockefeller et la création du Comité national de défense contre la tuberculose (1917-1923) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXIV, avril-juin 1987, p. 267-275.

plume Louis Ferdinand Céline)³⁵² en Bretagne, Charles Fuster participe comme conférencier à cette action de propagande visant à sensibiliser les populations sur les dangers de la tuberculose. Cet apostolat, avec le souci d'informer pour prévenir, qui passe par des milliers de conférences, réunit Charles et Édouard³⁵³. Si la question de la tuberculose a occupé une bonne partie de ses travaux³⁵⁴, et alors que la maladie l'assaille, É. Fuster oriente pourtant ses forces au cours des années 1920-1930 vers la question à l'ordre du jour du législateur et des experts : la préparation de la loi sur les assurances sociales.

Fuster connaît sur ce sujet les travaux de l'actuaire Jacques Ferdinand Dreyfus, futur directeur général des Assurances sociales en 1930. Durant l'automne 1909, Fuster – en compagnie du sénateur Ferdinand Dreyfus, père de J.-F. Dreyfus –, avait visité en Allemagne les puissantes caisses régionales de retraites ouvrières, organe essentiel de l'assurance obligatoire contre l'invalidité et des établissements d'assistance préventive, dans le but d'analyser plus complètement la « politique sanitaire »³⁵⁵. Au début des années 1920, Fuster retrouve J.-F. Dreyfus à la Société statistique de Paris alors que celui-ci attire l'attention sur les difficultés techniques des calculs actuariels servant de fondement à l'établissement du projet de loi et sur les risques de fraudes déjà constatées pour les sociétés de secours mutuels. Fuster se montre toutefois déterminé dans son soutien à la philosophie générale du projet de loi. Pour lui, l'enjeu dépasse le probable « déficit financier » de l'État. Le « gain » prouvé par les pays étrangers dotés d'un tel système d'assurances se situe ailleurs, dans un équilibre sociétal et de paix sociale. Ce que ne manque pas de relever P. Strauss au cours du débat parlementaire au Sénat en se fondant sur les travaux de son ami Fuster, « un des hommes les plus avertis [...] de l'expérience allemande »³⁵⁶. Dès 1923, Fuster se place sur le plan du progrès social en soulignant que le « projet est avant tout créateur de vie pour les générations

352. *Devenir Céline. Lettres inédites de Louis Destouches et de quelques autres. 1912-1919*, Paris Gallimard, 2014. Voir aussi David LABREURE, *Louis Ferdinand Céline, une pensée médicale*, Paris, Ed. Publibook Université, EPU, 2009, p. 20-23.

353. Voir à cet égard l'article qu'Édouard Fuster écrit pour la revue dirigée par le juriste Paul Pic, « Vers une action nationale contre la tuberculose », *Questions pratiques de législation ouvrière et d'économie sociale*, n° 1-2, janvier-février 1914, p. 24-37.

354. Se référer à l'article de Lion Murard et Patrick Zybermann dans le présent dossier.

355. Voir *Le Temps*, 4 octobre 1909, p. 3. Au Sénat, Ferdinand Dreyfus prit part très fréquemment comme rapporteur aux discussions sur les retraites ouvrières, la mutualité, l'assistance aux familles nombreuses.

356. *JO, Débats parlementaires*. Discussion du projet de loi sur les assurances sociales, Sénat, 14 juin 1927, p. 570-573.

futures ». En réalité, depuis la Grande Guerre, Fuster se démarque très nettement d'une conception libérale de l'assurance, telle que la revendiquaient des hommes comme Maurice Bellom ou Édouard Grüner³⁵⁷. Il soutient la thèse « obligationniste » tant pour les assurances sociales dès 1908 au congrès de Rome que pour l'assurance chômage dès 1912 au congrès de Gand³⁵⁸. Les conséquences démographiques et sociales de la guerre renforcent Fuster dans sa conviction que « le régime d'assurances sociales obligatoires répond à une nécessité vitale et qu'il ne faut pas hésiter à le préférer au système de l'assistance ». De plus, selon lui, c'est le seul capable d'enrayer les « deux déficits qui menacent la vie même de notre pays, le déficit de natalité³⁵⁹ et le déficit de santé »³⁶⁰. Dès 1918, à l'occasion des discussions sur « le développement de l'assistance aux familles nombreuses », Fuster considère qu'il y aurait urgence à ce que « la France change ses lois palliatives en des lois préventives, c'est-à-dire qui interviennent surtout pour maintenir le protégé en santé, en énergie, en production »³⁶¹.

Cette valorisation d'une « sécurité sociale » avant la lettre prend tout son sens sous l'éclairage du principe d'interaction cher au philosophe Simmel dans cette réciprocité des droits et des devoirs qui fonde la société : le droit du pauvre à être secouru, l'obligation sociale d'assistance et le devoir moral d'assistance. La relation d'assistance à l'étude de laquelle Fuster a consacré une grande partie de sa vie lui permet d'approcher cette définition sociale de la pauvreté évoquée par Simmel : « Au sens sociologique du terme,

357. À son propos et au sujet du Comité des Houillères et du *Bulletin des Assurances sociales*, Fuster souligne : « Entre le collaborateur et le chef, que de points de dissemblance, quelle opposition de tendance ! ». Il ajoute : « malgré les craintes que lui inspirait telle ou telle législation sociale [...], jamais Édouard Grüner ne chercha à influencer son collaborateur [...], jamais il ne limita sa liberté de recherche », *Les documents du travail. Bulletin de l'Association française pour le progrès social*, n° 199-200, Assemblée générale du 16 décembre 1933, novembre-décembre 1933, p. 2-3.

358. Maurice Bellom répond à cette prise de position de Fuster par un argumentaire sur « [l]es dangers de l'obligation de l'assurance contre le chômage » publié dans *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Compte rendu*, séance du 4 avril 1914, p. 605-614.

359. Se référer à l'article de Sandra Brée dans le présent dossier.

360. Voir la discussion de la communication de l'actuaire Jacques-Ferdinand DREYFUS « Prévisions statistiques et financières relatives au projet de loi sur les assurances sociales », *Journal de la société statistique de Paris*, t. 64, 1923, p. 347.

361. « Travaux de l'assemblée générale de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance » *Bulletin*, séance du 25 juillet 1918, *Revue philanthropique*, t. xxxix, n° 253, 15 septembre 1918, p. 279-281.

est pauvre uniquement celui que son besoin porte à être assisté »³⁶². Selon Simmel, « le pauvre se trouve [...] en dehors du groupe » dans une sorte d'« exterritorialité », « forme particulière d'interaction avec le groupe » comme l'étranger³⁶³, et l'État par son devoir d'assistance œuvrant avant tout de son côté pour ses propres intérêts, en l'occurrence la stabilité sociale, selon des critères objectifs et utilitaires. Fuster se situe quant à lui dans un registre moral. Il cherche à relever le pauvre, sa famille et, en utilisant des méthodes rationnelles, à le réinsérer socialement. Il se situe dans la mouvance du pasteur Tommy Fallot³⁶⁴, héritier du Réveil protestant, lorsque celui-ci insiste « sur l'état moral et économique de la société tout entière » et sur la nécessité de lutter indissociablement pour la morale personnelle et sociale, dans un souci de justice économique.

Dès lors, il est plus facile de comprendre le lien permanent, chez Fuster, entre une volonté de rationalisation de la question sociale pour mieux la comprendre et trouver les solutions adaptées et efficaces, et le souci d'un devoir d'assistance privée tout autant rationnelle par son implication dans l'organisation centrale de la bienfaisance. Fuster préside ainsi, au milieu des années 1920, le groupement des Unions d'œuvres d'assistance et d'aide sociale³⁶⁵ et ne manque pas de rappeler sa volonté de « resserrer chaque jour davantage les liens qui unissent les services publics aux œuvres privées ». La Grande Guerre et la difficile conjoncture des années 1920-1930 font apparaître à nouveau – mais davantage sous l'angle de la notion de « risque social » et de « droit social » –, le débat développé dans les congrès d'assistance, à la

362. Voir la présentation de Laure CAHEN-MAUREL, « Dehors, dedans : le “face à face” du pauvre avec la société », in Georg SIMMEL, *Le pauvre*, Paris, Éditions Allia, 2009 (« Der Arme » a paru à Munich/Leipzig en 1908, in *Soziologie*), p. 87-92.

363. De par sa situation de crise personnelle, l'étranger est extérieur au modèle culturel du groupe dans lequel il doit s'intégrer. Voir Alfred SCHÜTZ, « The Stranger, An Essay in social Psychology », *American Journal of Sociology*, n° 49, 1944, p. 499-507, trad. française *L'étranger. Un essai de psychologie sociale*, Paris, Éditions Allia, 2017, p. 9-23 (1^{ère} éd. 2003).

364. Tommy Fallot, fondateur du christianisme social en France, pasteur de l'église évangélique libre, a acquis dans sa formation une excellente connaissance des problèmes sociaux en Allemagne et en Angleterre. Après des études de théologie à Strasbourg, il a en effet rédigé une thèse intitulée *Les pauvres et l'Évangile* (1872).

365. Ces Unions fonctionnent depuis 1905 dans les vingt arrondissements de Paris et dans la plupart de communes du département de la Seine. Elles constituent des centres de renseignements et permettent une collaboration régulière entre les représentants des œuvres privées et des institutions publiques. Voir « Quelques organisations centrales de bienfaisance en Europe », *Bulletin de l'Office centrale des œuvres de bienfaisance*, n° 45, mai 1935, p. 26-30.

charnière du xx^e siècle sur un langage commun de la réforme sociale associant acteurs publics et acteurs privés, et sur la réorganisation des rapports entre administrations publiques et œuvres privées, entre assistance publique et bienfaisance privée³⁶⁶. Si un compromis politique semble bien avoir existé sur « l'obligation d'assistance » et l'objectif fondamental – « rendre scientifique le traitement des pauvres « valides » qui doivent être exclus de tout dispositif instaurant un droit à l'assistance » –, les expériences réalisées nécessitent un dialogue régulier avec les municipalités, le préfet de la Seine et l'Assistance publique afin de « rendre plus étroite la collaboration entre les Unions d'œuvre et les bureaux de bienfaisance »³⁶⁷. Fuster œuvre dans le même esprit que son ami Paul Strauss qui, dans la conjoncture de crise économique des années trente et de montée du chômage, rappelle l'urgence du « devoir sanitaire », estimant que « l'œuvre de coordination avec les assurances sociales [...] avec la bienfaisance privée doit être accélérée et intensifiée dans un haut sentiment de vitalité nationale »³⁶⁸. L'expression « assistance sociale », qui accompagne celui de « prévoyance » dans l'intitulé de la chaire de Fuster, n'en prend que plus de sens et de valeur. Au cours des années 1920 et du début des années 1930, Fuster cherche à pallier les insuffisances des assurances sociales révélées tant par le cadre juridique que par celui des contraintes de la technique actuarielle³⁶⁹. Il devient urgent pour Fuster de distinguer ce qui est « du domaine de la protection à caractère légal, réglementaire... » et ce qui est du ressort de « l'assistance plus person-

366. Christian TOPALOV, « Langage de la réforme et déni du politique. Le débat entre assistance publique et bienfaisance privée, 1889-1903 », *Genèses*, n° 23, 1996. *Histoire politique. Histoire du politique II*, p. 30-52.

367. Se reporter à la séance du 9 mars 1927 du Groupement des Unions d'œuvres... présidée par É. Fuster, *La Revue philanthropique*, t. XLVIII, n° 353, 15 janvier 1927, p. 147-148.

368. Paul STRAUSS, « Le devoir sanitaire », *Revue des établissements & des œuvres de bienfaisance. Revue philanthropique. Revue d'assistance, réunies*, janvier 1935, p. 1-3.

369. Voir à cet égard les réflexions du chef de service de l'actuariat au ministère du Travail, sur les objectifs de la loi (René RISSER, « Étude du projet de loi français sur les assurances sociales ») et du secrétaire général de l'Institut des actuaires français sur la particularité du calcul des charges, les réassurances et les moyens préventifs concernant la garantie des risques sociaux, la difficulté des prestations pour les caisses maladies et invalidités (Paul RAZOUS, « Le contrôle des prestations servies par les caisses d'assurances sociales », *Transactions of the Eighth International Congress of Actuaries*, Held in London, 27th to 30th June, 1927, London, Ch. and E. Layton, 1927, p. 110-127 ; 128-137).

nelle», soit l'aide sociale au cas par cas, au « besoin réel ». C'est pour lui l'œuvre du service social ³⁷⁰.

Au terme d'une présentation qui vise aussi à introduire les approches thématiques proposées dans ce dossier. Fuster apparaît comme un homme de son temps, représentatif de ces acteurs qui se sont fortement engagés pour « réformer le social sous la III^e République » ³⁷¹ et en capacité de mêler des mondes apparemment divergents. La diversité des institutions dont il a eu la responsabilité lui a permis de s'initier et de connaître par l'enquête les logiques entrepreneuriales de production et de concentration industrielle, les formes d'organisation syndicale et associative. Sa proximité du monde assuranciel et la connaissance acquise sur le plan international de son organisation et de sa législation lui ont permis d'aborder la question sociale sous l'angle du risque : risque industriel (accident), risque professionnel (chômage), risque social (maladie, invalidité), risque familial (charges/niveau de vie), risque de maternité (femme seule...) ³⁷² et dont il fait un axe central de ses cours au Collège de France. Acquis à la défense des droits sociaux, de la lutte contre le chômage aux assurances sociales, la démarche de Fuster se situe en priorité sur le couple risque/prévention, tant sur le plan de la lutte contre les grands fléaux sociaux (tuberculose notamment) que sur celui de l'assistance individualisée. Par-delà les mesures sociales qui se généralisent à partir de fonds publics, Fuster attire l'attention sur les mesures supplétives ou complémentaires (allocations familiales notamment) nécessaires, qu'elles soient de caractère privé ou non, afin de pallier les insuffisances de la législation et la faiblesse financière des prestations. Il souhaite ainsi une « transformation progressive des anciennes méthodes palliatives de l'assistance en un service social préventif et restructurant » et par conséquent fondé sur la prévoyance, afin de préserver voire le cas échéant reconstruire la famille, cellule essentielle du lien social.

Son analyse de la protection sociale se réalise dans une dimension fondamentalement transnationale, dont les référents principaux sont l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis, grâce à une approche comparée

370. É. FUSTER, *Résumé des cours au Collège de France, 1931*. Chaire de Prévoyance et assistance sociales (Fondation du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine), p. 63.

371. Alain CHATRIOT, « Réformer le social sous la III^e République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n^o 56, vol. 4 bis, 2009, p. 40-53.

372. Édouard FUSTER, « Coordination entre la nouvelle assurance sociale et l'assistance sociale », *Résumé des cours, Chaire d'Assistance et de prévoyance sociale, Annuaire du Collège de France*, 1928, p. 42-45.

des méthodes appliquées tant à l'échelon des organisations entrepreneuriales, mutualistes³⁷³, des administrations municipales que de l'État. En ce sens, les travaux de Fuster, replacés dans les réseaux internationaux dans lesquels il s'insère, viennent compléter cette histoire comparative qui souligne que « les États sociaux ont été bâtis en interaction, voire en miroir les uns des autres »³⁷⁴ (S. Kott et M. Lengwiler). Le souci constant de Fuster d'une synergie des organisations, institutions et actions autant publiques que privées en termes d'hygiène sociale, d'assistance, de prévoyance et d'assurance, le singularise quelque peu au regard d'une conception plus classique de la construction de l'État-Providence³⁷⁵. L'État doit veiller, selon lui, à ce que les grandes lois sociales soient mieux appliquées sur le terrain, en réévaluant le rôle de la périphérie et en agissant prioritairement dans la régulation du système de protection³⁷⁶. Il souhaite en quelque sorte mieux « penser la ville »³⁷⁷ pour réformer l'action publique et l'efficacité de l'État, pris en défaut. En aucun cas, au nom de droits acquis, l'État ne doit minorer la responsabilité de l'individu dans le domaine social. Alors que le droit social se construit et que son ami le juriste Raoul Jay³⁷⁸,

373. Se reporter à l'article de Vincent Viet dans le présent dossier.

374. Sur cette question de l'approche comparative et des transferts de modèles qui ont déterminé la mise en œuvre des politiques sociales, voir Ernest Peter HENNECK, *The Origin of the Welfare State in England and Germany 1850-1914. Social Politics Compared*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

375. Voir Bruno DUMONS, Gilles POLLET, « Universitaires et construction de l'État-Providence : la formation économique et juridique des élites françaises (1890-1914) », *Revue des facultés de droit et de la science juridique*, 1999, p. 179-195.

376. Sur l'échelon local « chaînon manquant » entre l'initiative charitable et les grands programmes sociaux à l'échelle de la nation, voir Timothy B. SMITH, *Creating the Welfare State in France, 1880-1940*, Montréal, Mc Gill-Queen's University Press, 2003.

377. Sur ce sujet en référence à « la contribution de réformateurs municipalistes à la production de sciences de gouvernement », durant les années 1910-1930, se reporter aux travaux de Renaud Payre, notamment sur « la ville comme foyer des arts de gouvernement moderne », in R. PAYRE, « Le socialisme à l'épreuve de la ville », in Romain DESCENDRE, Jean-Louis FOURNEL (dir.), *Langages, politique, histoire. Avec Jean-Claude Zancarini*, Paris, ENS Editions, 2015, p. 551-554. Voir aussi l'article d'Elsa Vonau dans le présent dossier.

378. Les champs d'enquête de R. Jay recoupent ceux de Fuster, au sein même de l'Association française pour la protection légale des travailleurs et de la Société d'études législatives dont il est membre. Ils s'intéressent tous deux au travail des enfants, des femmes, au travail à domicile, mais aussi à l'assurance ouvrière obligatoire « afin de garantir le droit à la vie, de l'ouvrier et de sa famille » à l'exemple du modèle allemand dont Jay considère Fuster comme « un des Français qui [le] connaît le mieux » : R. JAY, « L'assurance

catholique social, est fortement impliqué dans l'élaboration de la codification du travail, Fuster, est autant en contact avec les juristes réformateurs catholiques qu'avec les « juristes leplaysiens »³⁷⁹, et affirme la nécessité pour l'individu d'une conscience morale face au droit de sa protection. L'ancrage protestant de Fuster le conduit à penser le « devoir moral » comme essentiel à l'engagement et au lien social. Cette défiance du politique se traduit aussi par une distance vis-à-vis de la lutte sociale dans la perspective du combat syndical. Respectueux de l'action syndicale, Fuster souhaite voir triompher dans l'esprit chrétien social « le recours obligatoire à la conciliation et à l'arbitrage »³⁸⁰. Bien qu'éloigné du politique, mais côtoyant de près ses grands acteurs, Fuster se fait parfois polémiste et n'hésite pas à polémiquer de la loi sur les retraites³⁸¹, vu le retard politique français qu'il juge sévèrement dans la lutte contre le grand fléau social de la tuberculose qui ravage les quartiers pauvres, les familles ouvrières et atteint prioritairement la jeunesse, force vive qu'il est indispensable de préserver³⁸².

Enquêter, analyser puis informer pour réformer, telle est l'ambition de Fuster. Son activité s'assimile à celle d'un expert de la question sociale – ce qu'il est devenu aux yeux de beaucoup des spécialistes, de l'hygiène sociale à

ouvrière et la solidarité dans l'industrie », *Revue politique et parlementaire*, t. XLV, juillet-août-septembre, 1905, p. 456 et 469-471.

379. Sur la tradition leplaysienne et le droit : plus spécifiquement la méthode sociale d'observation, les usages leplaysiens du parlementarisme et l'influence sur la loi, voir Laetitia GUERLAIN, *L'École de Le Play et le droit. Contribution à l'histoire des rapports entre droit et science sociale*, Paris, LGDJ, 2017, p. 135-194 et p. 367-418, sur les juristes catholiques sociaux et leur défense des droits et libertés, voir Frédéric AUDREN, « La belle époque des juristes catholiques (1880-1914) », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n° 28, vol. 2, 2008, p. 254-259.

380. Voir le débat sur « Le syndicalisme » qui réunit notamment Henri Monnier, Élie Gounelle, Raoul Allier, Édouard Fuster, au Congrès social de l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales (Besançon, 1910), in *Le christianisme social*, 23^e année, n° 7, *La Conférence internationale du Christianisme social à Besançon*, juillet-août 1910, p. 408-411.

381. À titre d'exemple, on recense pas moins de six grands articles de Fuster sur les retraites parus dans *Le Figaro* en 1905 et 1910, et le même nombre dans sa revue *L'Aide sociale* entre 1908 et 1910. La moitié concerne les retraites en Angleterre et en Allemagne. Le libéral M. Bellom signe quant à lui une série de six articles dans *Le Journal des économistes* entre novembre et mars 1910. Sur les enjeux, voir notamment Bruno DUMONS, Gilles POLLET, « Aux origines du système français de retraite. La construction d'une solution politique au problème de la vieillesse ouvrière au tournant des XIX^e et XX^e siècles », *Sociétés contemporaines*, n° 24, *L'invention des retraites*, 1995, p. 11-39.

382. Voir l'article de Lion Murard et Patrick Zylberman dans le présent dossier.

l'organisation sociale des villes. Si la science de l'expertise est indissociablement liée au développement de l'État, aux sciences camérales et de gouvernement qui se sont institutionnalisées (comme la démographie, les statistiques, l'actuariat), Fuster se situe dans une coproduction de l'action publique et privée au service du bien commun, contrairement aux experts très spécialisés. Il se place au-delà des frontières politiques classiques : « libéralisme social », « solidarisme », « coopératisme ». Il se méfie des classements qui figent les pensées et empêche l'action, au nom d'une connaissance et d'une pratique qui rendent poreuses les frontières. Les réformateurs trouvent en lui la compétence d'une large expérience internationale, des champs de savoirs multiples mobilisés pour « les impératifs de l'action et de la réforme »³⁸³ tant pour les municipalités, l'État, que pour les organisations transnationales. Homme de son temps, certes, que Fuster, mais aussi passeur³⁸⁴ médiateur des ambitions réformatrices du « monde d'hier » afin de les adapter aux défis sociaux de l'après-guerre et de l'ambition de « justice sociale dans un monde global »³⁸⁵ qui s'annonce. Albert Thomas, directeur du BIT, ne s'y est pas trompé en lui demandant au début des années 1920 de présider le comité d'experts en vue de la constitution de l'Association internationale pour le progrès social³⁸⁶, dont il devient le vice-président en 1923. Ce choix révèle le rôle de passeur que Thomas souhaitait faire jouer à Fuster, alors même que le « caractère polysémique et difficile à définir »³⁸⁷ du processus d'expertise de « mise en science » du social est rendu complexe en raison de la difficulté des organisations internationales à rendre efficace la régulation sociale durant les années 1920-1930.

Homme engagé, Fuster l'a été aussi dans son soutien constant depuis le début des années 1890 à la cause féministe. Outre ses travaux relatifs à la protection des femmes au travail, son intérêt pour l'action des ligues

383. Laurence DUMOULIN, « L'expertise reproblématisée », *Droit et Société*, n° 85, 2013, p. 718.

384. Se reporter à l'article de Claus Musterle et Martin Lengwiler dans le présent numéro.

385. Voir à cet égard les contributions au récent numéro de la revue *Le Mouvement social* dirigé par Sandrine Kott, n° 263, avril-juin 2018 « La justice sociale dans un monde global ». L'organisation internationale du travail (1919-2019) ».

386. Se reporter à l'article d'Ingrid Liebeskind-Sauthier dans le présent dossier. Voir aussi les deux notices du cahier photos consacrées à la correspondance de Fuster avec Thomas. Se référer enfin à Sandrine KOTT, « Un modèle international de protection sociale est-il possible ? L'OIT entre Assurance et Sécurité sociale (1919-1952) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, n° 10, vol. 1, 2017, p. 9-21.

387. Sandrine KOTT, Martin LENGWILER, « Expertise transnationale et protection sociale », *Revue d'histoire de la protection sociale*, n° 10, vol. 1, 2017, p. 9-21.

sociales d'acheteurs, les œuvres féminines de bienfaisance – quelle que soit l'obédience religieuse –, il joue un rôle central aux côtés de son épouse Marie, afin de promouvoir, par-delà le métier d'infirmière, les femmes dans leur fonction sociale et éducative au cœur de la vie publique française nationale et internationale. C'est à n'en pas douter un des engagements majeurs de ce couple d'intellectuels³⁸⁸. Son expertise reconnue, mais aussi son enseignement au Collège de France, conduisent É. Fuster à présider « la commission constitutive en vue de la création du diplôme d'assistante sociale », dont le rapport final – qui détaille le cadre institutionnel de formation et le contenu des études – a été décisif dans la création du diplôme en janvier 1932³⁸⁹. Fuster y côtoie des femmes qui, chacune dans leur domaine respectif, ont fait avancer la cause « féministe », parmi lesquelles Cécile Brunschvicg, présidente de la section « Service social » du Conseil national des femmes françaises, fondatrice et vice-présidente de l'École des surintendantes d'usine, présidée par le docteur Armand-Delille, mais aussi Léonie Chaptal, directrice de l'École d'application du service social, à l'origine dix ans auparavant de la création du diplôme d'infirmière.

Pour autant peut-on se risquer à dire de Fuster qu'il fut un précurseur ? Fort du concept de génération transmis par Mannheim³⁹⁰ marqué du rôle essentiel de la jeunesse, qui cristallise cette conscience du moment où se forme une « vision du monde », il a incontestablement cultivé en totale fidélité durant sa vie la signification de cette orientation originelle. Ses expériences ultérieures le conduisent à affirmer que tout engagement social tendant à construire l'État social passe par une conscience individuelle du devoir moral. Cette « communauté d'empreinte » (Marc Bloch) propre à sa génération ouverte au christianisme social, fut marquée par des débats majeurs qui trouvent de nombreux échos dans notre temps présent. Le choc des temporalités de conjonctures différentes et éloignées n'en réduit certainement pas la pertinence et l'urgence de l'interrogation sur le modèle social en devenir. Ces débats sur les facteurs de risques et la santé publique, la prévention, l'obligation d'assurances, le système juridique et médical de protection, associant mutuelles et assurances privées, la fonction de l'État dans la régulation et la construction des

388. Se reporter à l'article de Mélanie Fabre dans le présent dossier.

389. Juliette DELAGRANGE, « Historique du Brevet de capacité professionnelle d'assistante ou d'assistante sociale de service social », *Bulletin de l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux*, Assemblée générale de 1933, p. 43-52.

390. Karl MANNHEIM, *Le problème des générations*, trad. G. Mauger, Paris, Nathan, 1990.

normes sociales, la place de la ville dans les politiques de protection sociale, Fuster en fut non seulement un expert demandé par les autorités scientifiques et politiques mais aussi un pédagogue averti et clairvoyant pour les générations futures !

